MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES
Tome Troisième

COFFRE A TRÉSOR

ATTRIBUÉ AU SHÔGOUN IYÉ-YOSHI

(1838-1853)

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Imp Eudes

MALLE JAPONAISE ARMORIÉE

Laque

Paris. Musée Guimet.
Annales. Bibliothèque
d'études. 2

LIBRARY OF PRINCETON
MAR 18 1929
THEOLOGICAL SEMINARY

COFFRE A TRÉSOR

ATTRIBUÉ AU SHÔGOUN IYÉ-YOSHI

(1838-1853)

ÉTUDE HÉRALDIQUE ET HISTORIQUE

PAR

L. DE MILLOUÉ & S. KAWAMOURA

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

INTRODUCTION

La Malle, ou selon l'expression japonaise la Boîte à Trésor, qui est l'objet de cette étude, a été acquise par M. Guimet pendant l'Exposition universelle de 1878, et le vendeur la lui donna comme ayant appartenu à Iyé-mitsou (1623-1649), petit-fils du grand Iyé-yas et troisième Shô-goun de la dynastie des Tokou-gawa. Elle appartient au genre de coffres dont se servaient, il y a peu d'années encore, les grands personnages du Japon pour serrer en voyage leurs vêtements et insignes de cérémonie, et que deux ou quatre serviteurs portaient respectueusement à quelques pas en avant de la chaise à porteurs du seigneur. C'est un grand coffre en bois léger, enduit d'une laque brune très fine, décoré de deux cent soixante et onze *Mons* (armoiries), entourés chacun d'une courte légende en caractères *hira-kana* conçue invariablement en ces termes : « De Yédo à (nom d'une ville et de sa province), tant de *ris*[1] ; revenu : tant de mille *kokous* »[2], le tout délicatement peint en or ou en argent. L'intérieur en est tapissé d'un papier blanc à dessins bleus d'une teinte un peu passée

1. Le *ri* égale 3.927 mètres, selon M. Appert.

2. Mesure de capacité usitée exclusivement pour le riz et représentant environ 180 litres. Le *kokou* s'emploie aussi — et c'est le cas ici — comme une valeur monétaire équivalant à 20 ou 25 francs.

et, par places, légèrement éraillé par l'usage. Enfin une grosse cordelière de soie bleu clair vient se nouer sur le couvercle et sert de fermeture.

En dépit des affirmations du vendeur, l'état de conservation et même de fraîcheur de cette malle — étonnant pour un objet datant de deux siècles et demi, quelques soins que les Japonais sachent apporter à la préservation des reliques artistiques du passé — nous inspirait des doutes sérieux sur l'authenticité de son attribution au Shô-goun Iyé-mitsou. Les attachés japonais du Musée, MM. Tomii et Ymaïdzoumi, appelés à se prononcer, réservèrent la question de l'antiquité de ce meuble précieux, tout en émettant l'avis qu'il devait avoir été fait pour un Shô-goun. Ils fondaient leur opinion sur la richesse et la beauté de la malle, vraiment digne d'un grand seigneur, et surtout sur ce que les règlements très sévères, auxquels était naguère encore assujettie la noblesse japonaise, imposent aux Daïmiôs, Hatamotos et Samouraïs de ne se servir que d'objets, armes ou autres, marqués exclusivement de leurs armoiries familiales, sans tolérer la moindre fantaisie. Un coffre couvert comme celui-ci d'armoiries diverses ne peut donc avoir servi qu'à l'un des chefs de l'État, le Mikado ou le Shô-goun; et comme, à première inspection, les légendes des Mons et leur nombre indiquent, non seulement qu'il s'agit d'armoiries de Daïmios, mais encore de celles de presque tous les Daïmiôs, il est plus rationnel de supposer que cette malle a été faite pour le Shô-goun, chef direct des Daïmiôs, que pour l'empereur qui n'exerçait sur eux qu'un pouvoir purement nominal et fictif.

Restait à déterminer le propriétaire présumable de

la malle; question délicate qui nécessitait la traduction de toutes les légendes, l'identification des familles seigneuriales représentées sur notre document par leurs armoiries, et la recherche minutieuse de l'époque où chacune d'elles fut investie de son fief.

Heureusement qu'au Japon, comme en Europe, la science du blason est depuis longtemps en honneur. De nombreux livres, voire même des listes officielles[1], y ont été imprimés sur cette question et le chercheur n'a guère que l'embarras du choix des documents. Bientôt la découverte, sur notre malle, de familles déplacées et même anoblies à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, démontrait l'inexactitude de l'allégation qui en attribuait la possession au Shô-goun Iyé-mitsou, et celle d'une autre famille, anoblie en 1826, établissait que son plus ancien possesseur ne pouvait être que le Shô-goun Iyé-nari, mort en 1837. Malheureusement, sur ces entrefaites, M. Ymaïdzoumi était forcé de retourner au Japon sans avoir terminé son œuvre. Son successeur, M. Kawamoura, reprit les recherches, recommença le travail sur de nouvelles données avec un soin méticuleux et un zèle de Bénédictin, et eut l'honneur de le mener à bien. Sa conclusion est que si la malle du Musée Guimet a appartenu à un Shô-goun, c'est à Iyé-yoshi (1838-1853), puisqu'elle mentionne deux fiefs attribués en 1845, tandis qu'il n'y figure aucune

1. *Boukan.* — Nous nous sommes principalement servis des ouvrages suivants : *Hio-tchiou Siakou Guensiô Kôhon, Traité sur les titres, fonctions, dignités et grades nobiliaires*, 6 vol. in-4; — *Kôka Boukan, Liste des Daïmios et officiers de Tokou-gawa*, 3 vol. in-18, Yédo, 1846. — *Taïséi Boukan, Armorial des Daïmios et de tous les fonctionnaires du gouvernement du Shôgoun*, 4 vol. in-18, Yédo, 1860.

des familles annoblies ou apanagées sous son successeur.

La Boîte à Trésor du Musée Guimet n'est donc ni très ancienne, ni d'une provenance bien déterminée ; mais, indépendamment de sa valeur artistique, elle n'en reste pas moins un document des plus intéressants au triple point de vue historique, politique et géographique, en ce qu'elle nous présente la composition de la grande noblesse japonaise à la veille de la destruction du régime féodal, nous fournit, grâce aux légendes des Mons, des notions précises sur l'organisation militaire et administrative établie par la dynastie des Shô-gouns Tokou-gawa, et nous donne des indications sur la richesse des provinces par le plus ou moins grand nombre de Daïmios qui y étaient cantonnés. Elle ne sera pas inutile, non plus, pour l'étude de la religion bouddhique au Japon, et surtout pour la connaissance du blason japonais, indispensable aujourd'hui si l'on veut déterminer et classer rigoureusement les nombreuses pièces armoriées qui figurent dans les musées et les collections particulières.

Mina-moto.

Bien que l'on ne connaisse pas la date exacte de l'invention des armoiries au Japon, leur usage remonte à une époque très reculée, sans doute contemporaine, par une coïncidence singulière, de l'apparition du blason en Europe. Déjà à l'époque des grandes guerres civiles qui préparèrent aux xe et xie siècles l'avènement de la féodalité, des guerriers en renom avaient adopté

des couleurs et des emblèmes distinctifs qui les faisaient reconnaître de loin sur les champs de bataille ; l'épopée héroïque de la guerre des *Gén* et des *Héi* (XIIe siècle) a rendu également célèbres les *feuilles de bambou* et l'étendard blanc des Minamoto, le *papillon* et la bannière rouge des Taïra, délaissés cependant aujourd'hui par les quelques familles qui s'enorgueillissent d'être issues de ces deux races de héros. La fleur de *kiri* du blason impérial, ou *kiri-mon*, remonte à une époque bien plus reculée encore et son origine se perd dans la nuit des temps. Quant au *chrysanthème*, qui l'accompagne aujourd'hui, son adoption est attribuée à l'empereur Go-toba-ténnô (1184-1198) qui eut, dit-on, la fantaisie de graver sa fleur de prédilection sur la soie d'un sabre qu'il venait de forger de ses propres mains.

Taïra.

Kiri-mon.

Le blason japonais ne paraît pas avoir jamais été symbolique comme celui de la chevalerie européenne. Le goût, la fantaisie du fondateur de chaque famille, ou peut-être quelque circonstance fortuite, semblent avoir seuls présidé au choix de son emblème distinctif, autant du moins que nous pouvons en juger par ce que l'histoire rapporte de l'origine des *trois feuilles de*

mauve appointées de l'illustre maison de Tokou-gawa. Après une grande victoire, Tokou-gawa Kyô-yas, grand-père du Shô-goun Iyé-yas, vint, dit-on, se reposer chez un de ses amis, au château d'Iwa proche du champ de bataille, et comme il mourait de faim, le maître de céans, Honda Massa-tada, lui servit à la hâte une collation sur trois grandes feuilles de mauve en guise d'assiettes. « Ces feuilles de mauve, que vous me présentez un jour de victoire, dit Kyô-yas, sont d'heureux présage. A partir de ce jour, je les prends pour blason de ma famille. » Il y eut cependant, à une époque tardive, des lois réglementant l'usage des armoiries, mais dans la noblesse militaire seulement. En 1642, le Shô-goun Iyé-mitsou décrète que tous les Daïmios, Hatamotos et Samouraïs devront avoir deux mons : l'un appelé *Djô-mon*, « armes réglementaires »

Tokou-gawa.

Djô-mon.

Kahé-mon.

ARMOIRIES DE DATÉ D'OUWA-DJIMA

qui est le blason originel de la famille, l'autre *Kahe-mon,* « armes exceptionnelles », destiné à distin-

guer les diverses branches d'une même maison, ou les familles différentes possédant les mêmes armoiries. Ils devaient les transmettre à leurs descendants sans qu'il fût permis de les changer ou modifier en quoi que ce soit. On peut constater néanmoins que la plupart des branches collatérales se distinguent de la souche familiale par de légères modifications dans la forme ou la disposition des emblèmes et surtout de leur encadrement. Notre document ne donne que les « armes réglementaires ».

Sôma.

Tori-i.

Dans le choix de leurs emblèmes, les Japonais paraissent avoir été guidés surtout par leur goût pour ce qui est gracieux et original. Ce sont principalement des fleurs ou des feuilles, des figures de géométrie, des éventails, des plumes de faucon ou de faisan, quelquefois des caractères d'écriture ou des symboles religieux (le svastika, la roue, le tai-ki, les marteaux de Raïden, dieu du tonnerre, etc.), des oiseaux, des papillons. En fait de quadrupèdes nous ne connaissons que le *cheval entravé* de Sôma. Il ne semble pas non plus qu'ils aient recherché

Matsou-oura.

les « armes parlantes », — sauf peut-être le *tori-i* (portique) des Tori-i de Mibou, et la branche de *matsou* (pin) des Matsou-oura de Hiratô, — ni connu l'usage des émaux : leurs armoiries se peignent ou se brodent indifféremment en or, en argent ou en couleur, sans autre souci que de les faire ressortir harmonieusement sur le ton des objets ou des étoffes. Ils n'ont également ni cimiers, ni couronnes, ni supports, ni devises.

Longtemps déjà avant l'institution du régime féodal, on peut même dire depuis l'avènement de la maison de Foudji-wara à la charge héréditaire de Kouan-ba-kou (premier ministre, maire du Palais), en 888, l'aristocratie japonaise s'était fractionnée en deux castes qui se sont maintenues distinctes jusqu'à nos jours : les *Kougués* et la noblesse militaire. Les Kougués représentent la véritable noblesse authentique, les plus vieilles familles du pays, groupées jadis autour du Mikado pour composer sa cour, au temps où l'Empereur ne dédaignait pas de mettre le sabre en main pour défendre son royaume contre l'ennemi du dehors et ses droits contre les entreprises de vassaux révoltés. Ils étaient alors les plus fermes soutiens de la monarchie que leur vaillance sauva en maintes occasions. Mais quand les souverains efféminés laissèrent tomber le sceptre trop lourd pour leurs mains défaillantes, et, rois fainéants, ne trouvèrent plus d'énergie que pour inventer de nouveaux divertissements, ces preux gagnés par la mollesse et la corruption venues d'en haut perdirent peu à peu le goût des exploits guerriers et devinrent de simples courtisans adonnés exclusivement à suivre ou à prévenir les fantaisies du maître, à nouer

des intrigues de cour, à briller dans des concours littéraires et artistiques. Puis un jour vint où le Mikado déconsidéré, sans force, ne fut plus qu'un drapeau, un nom, une quantité négligeable, à la merci des Shôgouns tout puissants qui lui mesurèrent parcimonieusement des subsides insuffisants. On connut la misère à la cour de Kioto, et les Kougués privés des riches prébendes habituelles, réduits pour vivre à travailler de leurs mains, perdirent le dernier prestige qui leur restât, celui de leur situation brillante. Rares cependant furent les défections; la plupart de ces courtisans demeurèrent fidèles à leur poste auprès du souverain, fiers de l'antiquité de leur race et du privilège de l'inscription au Livre d'or de l'empire qui leur donnait le premier rang après les princes du sang et la préséance en toute occasion sur les Daïmiôs les plus puissants, même sur les princes de la famille shôgounale. Quelque fût son rang, le Daïmiô qui rencontrait en chemin un Kougué était tenu de descendre de cheval ou de litière et de ne se remettre en marche que lorque celui-ci l'avait dépassé. Ces satisfactions d'étiquette et le respect que leur témoignaient les populations suffirent pendant des siècles aux Kougués résignés à ne plus avoir d'influence que celle que leur valaient les mesquines intrigues, la plupart du temps sans conséquences, qu'ils tramaient autour du souverain pour ou contre le Shô-goun en fonctions.

L'histoire de la noblesse militaire au Japon ressemble d'une façon étonnante à celle de la noblesse européenne; même indépendance, même turbulence, même passion belliqueuse, même indiscipline orgueilleuse

lorsque faiblit le pouvoir royal, même impatience du joug que lui imposent des ministres à la main ferme, mêmes qualités de courage et de dévouement chevaleresques, même exagération du point d'honneur. Sous prétexte du bien public, elle est en luttes perpétuelles, tantôt pour le Mikadô contre le premier ministre, tantôt pour le ministre contre l'empereur lui-même. La guerre est son essence et ne pouvant dépenser contre des voisins qu'elle n'a pas l'exubérance de ses instincts batailleurs, elle épuise la nation en d'interminables guerres civiles, jusqu'à ce qu'elle soit contrainte de plier sous l'autorité despotique d'une famille dont ses dissensions ont fait la grandeur, la dynastie des Shôgouns Tokou-gawa, qui a gouverné le Japon avec un certain éclat de 1602 à 1868[1].

L'organisation de la noblesse militaire, sur le pied où elle était encore au moment de la chute du régime féodal, est l'œuvre de Hidéyoshi et surtout d'Iyé-yas, après la victoire décisive qu'il remporta à Ossaka sur la coalition de la majorité des grands vassaux. Elle comporte trois classes : Daïmiôs, Hatamotos et Samou-

1. Voir sur la féodalité japonaise :

E. Koempfer : *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon*, 2 vol. in-folio. La Haye, 1729.

C.-P. Thunnberg : *Voyage au Japon*, 4 vol. in-8. Paris, 1796.

Titsingh : *Mémoires et anecdotes sur la dynastie régnante des Shôgouns, souverains du Japon*, in-8. Paris, 1820.

Ph.-F. von Siebold : *Nippon*, 6 vol. in-folio. Leide, 1852.

Klaproth : *Nippon O daï-itsi-ran*, in-4. Paris, 1834.

W. Dickson : *Japan*, in-8. Londres, 1879.

G. Bousquet : *Le Japon de nos jours*, 2 vol. in-8. Paris, 1877.

L. Metchnikoff : *L'Empire japonais*, in-8. Genève, 1880.

J.-J. von Rein : *Japan nach Reisen und Studien*, 2 v. in-8. Berlin, 1881-86.

G. Appert : *L'ancien Japon*, in-18. Tôkiô, 1888.

L.-E. Bertin : *Les grandes guerres civiles du Japon*, in-8. Paris, 1894.

raïs relevant toutes trois exclusivement du Shô-goun.

Le terme de Daï-miô, « grand nom[1] », n'est pas nouveau dans l'histoire japonaise. Dès la fin du XIIe siècle, au temps d'Yori-tomô, le fondateur du shôgounat, il est employé déjà pour désigner les grands propriétaires de fiefs et les gouverneurs de provinces, accompagné du titre de *kami*, « prince[2] », lorsqu'il s'agit du seigneur héréditaire d'une province entière; mais depuis la réforme opérée par Iyé-yas à la fin du XVIe siècle, il a pris un sens et une valeur plus précis et ne s'applique plus qu'aux vassaux du Shô-goun possédant un fief d'un revenu annuel d'au moins 10,000 *kokous*.

Dans son domaine, le Daïmiô est maître absolu ; il a droit de haute et basse justice sur tous les habitants, dont la condition est à peu près celle des serfs sous la féodalité européenne ; sa puissance est presque égale au pouvoir royal, car elle n'est tempérée que par un droit de recours illusoire au Shô-goun. Il est au-dessus de tous les tribunaux et ne peut être frappé d'aucune peine corporelle. La seule punition qui puisse lui être infligée, c'est les arrêts forcés dans un de ses châteaux, avec, quelquefois, cette aggravation qu'on lui retire l'administration de ses biens, confiée alors habituellement à son fils aîné ou à l'un de ses plus proches parents. Dans les cas très graves, celui de trahison ou de rébellion par exemple, le Shô-goun peut déplacer le coupable en lui donnant un domaine moins important, ou même le déposséder entièrement ; mais généralement

1. Ou peut-être même « grande lumière » ; cf. avec *Mio-ô*, « roi de lumière », nom donné aux grands dieux célestes (en sanscrit *Mahá-dévas*) du bouddhisme japonais.

2. Et aussi « dieu ».

il échappe aux conséquences que cette mesure aurait pour sa famille en se retirant dans un couvent bouddhique, ou par le suicide légal du *harakiri*. On prétend que c'est à l'affluence dans leurs murs de moines de cette catégorie que les monastères japonais, ceux surtout de Nara et d'Eizan, durent l'humeur batailleuse qui leur fit si souvent prendre parti dans les guerres civiles du XIe au XIIIe siècle.

Le Daïmiô lève à son profit les impôts, à la charge de payer au gouverment shôgounal la taxe en nature et en argent dont est frappé son domaine, d'entretenir à ses frais le nombre d'hommes d'armes (*kéraïs*) nécessaires pour assurer, en temps de paix, la tranquillité dans sa province et tenir garnison dans ses villes fortes et châteaux, de fournir, en temps de guerre, le contingent armé et équipé qui lui est imposé et de pourvoir à la subsistance de cette troupe pendant la durée de la campagne. Il passe la plus grande partie de l'année dans ses terres, mais doit tous les ans, à une date fixée, venir faire sa cour au Shô-goun à Yédo où il est obligé de posséder un *yashiki* (palais) avec toute une maison montée sur un pied proportionné à l'importance de sa situation, et où sa femme et ses enfants résident obligatoirement, en quelque sorte comme des otages, sans qu'il leur soit permis d'en jamais sortir. Ces diverses obligations, qui constituent de lourdes charges pour le Daïmiô, lui sont imposées afin de le forcer à dépenser ses revenus et de le mettre dans la dépendance du Shô-goun en l'empêchant d'acquérir une trop grosse fortune par la thésaurisation. De plus les époques du séjour des Daïmiôs à Yédo sont calculées de

telle sorte qu'ils ne puissent jamais se rencontrer avec leurs voisins, ni à la capitale, ni pendant le temps qu'ils passent dans leurs domaines, de façon à prévenir toute velléité de coalition ou de conjuration.

Les Daïmiôs sont divisés hiérarchiquement en trois classes[1] : Les *Kokou-shi*, possesseurs d'une ou de plusieurs provinces entières; les *Djô-shi*, propriétaires d'un *shirô* ou château fort; les *Fou-daï*, petits seigneurs ne possédant pas de forteresses. Parmi les premiers figurent les trois familles d'*Owari*, de *Ki-i* et de *Mito*, issues de fils du grand Iyé-yas, dans lesquelles doit être choisi le Shô-goun si la branche régnante vient à s'éteindre faute d'heritier mâle ou se rend indigne du pouvoir.

Les *Hata-motos* sont de petits daïmiôs possédant moins de 10,000 kokous de revenu. Leur nombre est évalué à 800,000, chiffre probablement très exagéré. Quelques-uns n'ont point de domaine et reçoivent un traitement du Shô-goun; ils sont obligés de résider à Yédo et c'est parmi eux que le gouvernement central prend les fonctionnaires qu'il envoie dans les provinces.

Les *Samourais* forment la classe la plus nombreuse de la noblesse japonaise. Élevés pour le métier des armes, ils constituent les cadres de l'armée et leur bravoure téméraire est depuis longtemps légendaire. Quelques-uns, propriétaires de petits domaines, vivent à peu près indépendants dans une sorte de demi-vas-

1. D'après les renseignements puisés par M. Kawamoura dans les livres japonais; mais suivant Walter Dickson : *Japan*, p. 289, il y aurait quatre classes de Daïmiôs : Les *Kokou-shiou*, dont les ancêtres ont été possesseurs de provinces; les *Ka-mong*, parents ou alliés du Shô-goun; les *Tô-sama*, grands propriétaires, les *Fou-daï*, descendants des anciens compagnons d'armes d'Iyé-yas.

salité qui ne les astreint qu'au service, en cas de guerre, dans les troupes du seigneur de leur province ; mais la plupart sont entièrement dans la dépendance des Daïmiôs qui leur allouent en échange de leurs services des terres, des pensions et le plus souvent une simple solde. Toutefois ils sont absolument libres et maîtres de leur personne; ils peuvent offrir leurs services à qui bon leur semble : au Shô-goun, ou au Daïmiô sous la bannière duquel ils espèrent faire la plus brillante carrière. Plus d'un parmi les grands Daïmiôs est sorti de cette modeste origine.

Selon les historiens japonais, le nombre des Daïmiôs était de 264 au temps d'Iyé-yas et s'est élevé à 300 sous le shôgounat d'Iyé-mitsou. Cependant la Malle du Musée Guimet n'en accuse que 271 en 1845, date du plus récent anoblissement, tandis que M. Appert[1] relève en 1888 les noms et armoiries de 307 Daïmiôs; de plus, plusieurs des familles dont les armes se trouvent sur notre document ne figurent pas sur la liste de cet auteur. Il y a là un indice intéressant de la fréquence des modifications produites dans la classe des Daïmiôs par les extinctions, les déchéances et les promotions nouvelles. Si nous relevons les dates des attributions de fiefs aux familles représentées sur notre Malle, nous trouvons seulement 5 familles apanagées antérieurement au XVIe siècle, 26 pendant le XVIe et 137 pendant le XVIIe siècle. Des 300 Daïmiôs du temps d'Iyé-mitsou (1623-1651) il n'en restait donc plus que 168 au commencement du XVIIIe siècle, c'est-à-dire que 132 familles

1. *L'ancien Japon*, pp. 63-131.

s'étaient éteintes ou avaient été dépossédées dans l'espace de 49 ans.

Un autre point intéressant à noter est la situation faite aux anciennes grandes maisons seigneuriales par la révolution accomplie sous les gouvernements de Taïko et d'Iyé-yas. Elles n'eurent pas trop à souffrir de l'usurpation de Taïko qui, sauf quelques exceptions, se montra habituellement assez généreux avec ses adversaires vaincus, se contentant de réduire ceux dont la puissance et la turbulence lui portaient ombrage et n'hésitant pas à reconnaître royalement les services de ceux qui se ralliaient à sa cause. Mais Iyé-yas n'eut pas les mêmes ménagements. Après sa victoire à Ossaka sur la coalition des Daïmiôs révoltés, il poursuivit impitoyablement les vaincus, confisqua leurs biens et les distribua à ses principaux officiers. Ce fut un renouvellement complet de toute la noblesse du Japon. Quinze des anciennes familles seulement échappèrent à la confiscation et conservèrent leur rang dans la nouvelle organisation féodale; sur ce nombre, dix durent se soumettre à une nouvelle investiture; toutes perdirent une partie de leurs domaines. A ce moment les noms illustres des héros de la première période féodale ont à peu près disparu de la scène historique. Les Foudji-wara qui ont, pendant 400 ans, exercé un pouvoir presque absolu comme Maires du Palais et joui du privilège de faire de leurs filles des impératrices, n'existent plus. Les Mina-moto et les Taïra après avoir, deux siècles durant, rempli de leurs querelles et de leurs exploits l'histoire du Japon, ne sont plus représentés, les premiers, que par les maisons de Shima-dzou et d'Ikéda,

les seconds, par les familles Sô et Ota. Les Hô-djô ne possèdent plus que la petite principauté de Sayama avec un maigre revenu de 10,000 kokous. La maison shôgounale d'Ashi-kaga est de même réduite au domaine modeste de Kitsou-régawa. Enfin les descendants eux-mêmes du Shô-goun Ota Nobou-naga n'ont que de petits apanages de 20,000 et de 10,000 kokous.

L'importance politique des Daïmiôs se mesure naturellement à l'étendue et au rapport de leurs domaines. A l'exception du prince de Maéda qui possède un revenu de 1,022,000 kokous, et du prince de Satsou-ma qui en a 770,000, la noblesse japonaise est peu riche, surtout en proportion des charges militaires qu'elle supporte. Dans notre liste de Daïmiôs on n'en trouve en effet que douze qui possèdent des revenus variant entre 300,000 et 625,000 kokous; ensuite viennent six Daïmiôs avec des revenus de 200,000 à 300,000 kokous; dix-neuf de 100,000 à 200,000; dix-sept de 80,000 à 100,000; vingt-trois de 60,000 à 80,000; vingt-huit de 40,000 à 60,000; soixante-treize de 20,000 à 40,000; quatre-vingt-six ont seulement de 10,000 à 20,000 kokous.

Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, les légendes inscrites autour des Mons de la Malle du Musée Guimet indiquent non-seulement la résidence de chaque Daïmiô, mais la province où se trouve sa principauté. Il résulte du travail de groupement auquel nous nous sommes livrés que les domaines seigneuriaux sont répartis d'une façon très irrégulière dans les diverses provinces; ainsi nous trouvons que :

Ôshiou renferme 18 domaines;

Déwa, 13;

Etchi-gô, 12;

Hi-zén, 11;

Harima et Hita-tchi, chacune 10;

Shimô-tsouké, 9;

Iyô, Kadzou-sa, Mi-Kawa, Ô-mi, Shimô-sa, Shinanô, chacune 8;

Boun-gô, Issé, Kô-dzou-ké, Minô, Tamba, chacune 7;

Yamatô, 6;

Bi-tchiou, Etchi-zén, Mousashi, chacune 5;

Higô, Hiou-ga, Setsou, Tô-tô-mi, chacune 4;

Awa, Bi-zén, Inaba, Nagatô, Sanouki, Sourou-ga, Tangô, chacune 3;

Aki, Bou-zén, Idzou-mi, Idzou-mô, Iwa-mi, Kaga, Kawa-tchi, Mima-sakou, Owari, Sagami, Tadzima, Tchi-kou-gô, Tchi-kou-zén, chacune 2;

Bin-gô, Etchiou, Matsou-shirô, Satsou-ma, Shima, Shissa, Sou-wo, Tosa, Tsou-shima, Wakassa, Washiou, Yama-shirô, Yézô, chacune 1 seulement.

Il est évidemment impossible de tirer de cette statistique des indices absolus sur la richesse et la pauvreté des anciennes provinces du Japon; car s'il est permis de supposer qu'en général les domaines seigneuriaux ont été constitués de façon à pouvoir fournir largement à la subsistance de leurs propriétaires et que, par conséquent, l'existence de nombreux fiefs dans une même province peut jusqu'à un certain point être un indice de sa fertilité ou de son activité commerciale, il faut tenir compte également des intérêts politiques qui ont présidé à la création des principautés sur certains points importants du territoire et aussi de ce fait que les pro-

vinces qui n'ont qu'une seule principauté appartiennent quelquefois à des familles trop puissantes pour tolérer d'autres Daïmiôs à côté d'elles, telles, par exemple, celles de Satsou-ma et de Tosa. Mais cette réserve faite, ce tableau peut fournir des présomptions utilisables, surtout complété comme il l'est par des données précises sur la fortune des Daïmiôs. Ainsi il est évident que la province d'Oshiou avec ses dix-huit principautés, dont celle de Sén-daï donnant à elle seule un revenu de 625,000 kokous, doit être plus riche que celle d'Yama-shirô, par exemple, dont l'unique seigneur possède seulement de modestes revenus de 102,000 kokous.

A ce point de vue, ces données sont appuyées par les recherches que nous avons été amenés à faire sur l'origine des familles mentionnées sur notre Malle. D'après le *Kôka Boukan* publié en 1846, et le *Taï-seï Boukan* publié en 1860, la province de Mi-kawa a produit 45 Daïmiôs;

Owari, 16;

Minô, 13;

Ômi, 7;

Ka-hi, 5;

Shimo-tsouké, Tô-tô-mi, chacune 4;

Déwa, Hi-zén, Iyô, Mousashi, Ôshiou, Shinanô et Yama-shirô, chacune 3;

Issé et Sourou-ga, chacune 2;

Aki, Boun-gô, Etchi-gô, Harima, Hiou-ga, Hita-tchi, Idzou, Inaba, Ko-dzou-ké, Setsou, Shima, Shimô-sa, Sou-hô, Tchi-kou-zén, Wakassa, et Yamatô, chacune un seul Daïmiô.

S'il est vrai, comme on le prétend, que les pays pauvres soient toujours plus féconds en hommes de guerre que les contrées fertiles et d'un séjour agréable qui tentent et appellent, pour ainsi dire, l'envahisseur, la comparaison de nos deux listes ne manque pas d'un certain intérêt. Il semble qu'elle confirme cet adage. Ainsi, par exemple, la province d'Ôshiou, qui renferme actuellement 18 principautés, et celle d'Etchi-gô, qui en a 12, n'ont fourni, la première que 3 Daïmiôs et la seconde 1 seulement, tandis que celle de Mi-kawa, ne possédant que 8 domaines princiers de modeste importance, a été le berceau de 45 chefs de familles dont plusieurs des plus puissantes, et, d'une façon générale, il semble établi que les régions qui ont fourni le plus de vaillants aventuriers aux armées de Taïkô et d'Iyé-yas sont aussi celles où les *shirôs* se montrent en moindre nombre.

Un dernier point nous reste à signaler. A la suite du nom de chaque Daïmiô, immédiatement après l'indication de sa province originaire, les *Boukan* ne manquent jamais de mentionner la secte bouddhique à laquelle il appartient. Quelques-uns même sont désignés comme attachés à deux et quelquefois trois sectes. Ce fait nous a d'autant plus frappés que ce n'est pas par la dévotion religieuse que se distinguent les Japonais des classes supérieures et qu'il n'est jamais question du Shintôisme, bien que ce soit la croyance nationale et officielle du Japon; il n'a, croyons-nous, été relevé, ni expliqué dans aucun des nombreux ouvrages qui traitent du Japon. M. Kawamoura nous a dit savoir par tradition de famille que l'obligation de s'affilier à une

des sectes bouddhiques avait été imposée par le Shôgoun Iyé-mitsou à tous ses vassaux dans le double but de s'assurer l'appui du bouddhisme devenu la religion de la majorité de la nation et de faire opposition au Mikado considéré comme le descendant direct des dieux du Shintô. Il ne faisait en cela que suivre la politique de Taïko et d'Iyé-yas. Il résulte du relevé que nous avons fait que

82	Daïmiôs	suivent la secte	Zensiou,
66	—	—	Djo-dô,
26	—	—	Tai-tokou-dji,
20	—	—	Tendaï,
16	—	—	Miô-shin-dji,
15	—	—	Hokké-siou,
12	—	—	Aubakou,
3	—	—	Sodô-siou,
3	—	—	Sïn-siou,
2	—	—	Sïn-gon,
2	—	—	Dji-siou,
2	—	—	Gozan-ha,
1	—	—	Ikô-siou,
1	—	—	Kïn-saï.

L'examen de ce tableau nous indique qu'en général les Daïmios, par tradition familiale, esprit conservateur ou indifférence religieuse, sont restés fidèles aux formes de culte en faveur au moment de la première organisation de la féodalité; la secte Djôdô ayant été fondée en 1175 et celle de Zensiou en 1201. Il montre de plus le peu de succès qu'ont eu auprès de la noblesse militaire les sectes métaphysiques et ésotériques de

Tén-daï et de Sïn-gon, la première ne comptant que 20 fidèles et la seconde 2 seulement, de même que la secte populaire de Sïn-siou, peut-être trop révolutionnaire en fait de dogmes, qui n'a, malgré la renommée de son fameux temple de Higashi-Hongouandji, que 3 adhérents parmi les Daïmios, tandis que dans le reste de la population, elle possède à elle seule presque autant de fidèles que toutes les autres sectes réunies.

L. de Milloué.

ÉTUDE HÉRALDIQUE ET HISTORIQUE

SUR

QUELQUES FAMILLES SEIGNEURIALES

DU JAPON

D'APRÈS UNE BOITE A TRÉSOR DU MUSÉE GUIMET

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Shira-kawa, 48 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

A-BÉ, 阿部. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : A-bé Massa-katsou, vassal des Tokou-gawa (XVIe siècle).

Principauté créée la 6e année de Boun-séi (1823).

Résidence : Shira-kawa, arrondissement de Shira-kawa, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Bin-gô, Foukou-yama, 194 ris.
Revenu : 110,000 kokous.

A-bé, de Foukou-yama. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : A-bé Massa-toshi, vassal des Tokou-gawa (xvie siècle).

Principauté créée la 7e année de Hô-éi (1710).

Résidence : Foukou-yama, arrondissement de Fou-katsou, province de Bin-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Sanouki, 24 ris.
Revenu : 16,000 kokous.

A-bé, de Sanouki. — Branche des A-bé de Foukou-yama; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : A-bé Massa-harou, second fils d'A-bé Shigné-tsou-gou (xviie siècle).

Principauté créée la 7e année de Hô-éi (1710).

Résidence : Sanouki, arrondissement d'Ama-ou, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Kô-dzou-ké, Taté-bayoshi, 18 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Aki-motô, 秋元. — Famille originaire de Mousashi; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Aki-motô Yassou-tô, fils d'Aki-motô Nagatomô, seigneur du château de Tami-moura, province de Kaï.

Principauté créée la 2e année de Kô-koua (1845).

Résidence : Taté-bayoshi, arrondissement d'Y-oura, province de Kô-dzou-ké.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Mi-harou, 60 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Akita, 秋田. — Famille originaire de Déwa, appelée d'abord Ambé; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Ambé Sané-souyé.

Principauté érigée la 2e année de Shô-hô (1645).

Résidence : Mi-harou, arrondissement de Ta-moura, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Hiouga, Taka-nabé, 382 ris.
Revenu : 27,000 kokous.

Aki-tsouki, 秋月. — Famille originaire de Tchikou-zén; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Aki-tsouki Tané-sané, ancien seigneur de Taka-nabé.

Principauté créée avant 1600.

Résidence : Taka-nabé, arrondissement de Ko-iou, province de Hiouga.

Depuis Yédô jusqu'à Mousashi, Okabé, 19 ris.
Revenu : 20,250 kokous.

Ambé, 南部. — Famille originaire de Sourouga; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Ambé Massa-naô, descendant d'Ounnô-kotarô (xvie siècle).

Principauté créée la 2e année de Hô-éi (1705).

Résidence : Okabé, arrondissement de Hanzawa, province de Mousashi.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Iwaki-daïra, 56 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

An-do, 安藤. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : An-dô Shigné-nobou, fils d'An-dô Moto-nori.

Principauté créée la 6e année de Hô-réki (1756).

Résidence : Iwaki-daïra, arrondissement d'Iwa-maï, province d'Ôshiou.

Le nom du daïmiô *An-dô* appartient à l'histoire diplomatique moderne, à l'occasion de l'ouverture du Japon aux Européens.

D'opinions très libérales, il faisait partie du ministère qui signa, en 1859, le traité de commerce avec les États-Unis, et après la mort de son collègue I-i Naô-souké, assassiné par les rônins du prince de Mitô, il s'employa de toutes ses forces à mener à bien l'œuvre de l'ouverture de son pays aux étrangers. On prétendit qu'il était lié d'une amitié trop intime avec le commodore Perry, croyance qui lui attira l'animosité des adversaires de cette grande mesure politique. Le premier mois de la deuxième année de Boun-kiou (1862), An-dô Nobou-massa fut attaqué par six spadassins un jour qu'il se rendait au Ministère; mais heureusement cette tentative criminelle échoua, et il en fut quitte pour une légère blessure à l'épaule. Peu de temps après, il fut relevé de ses fonctions ministérielles.

Depuis Yédô jusqu'à Sétzou, Assada, 133 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Aoki, 青木. — Famille originaire de Mino; professant la doctrine religieuse de la secte Aubakou.

Fondateur : Aoki Kadzou-shigné, descendant de Tadjihi.

Date de la création de la principauté : période Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Assada, arrondissement de Tôshima, province de Setsou.

Depuis Yédô jusqu'à Tamba, Sasa-yama, 127 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Aô-yama, 青山. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Aô-yama Tada-nari, descendant d'un ancien ministre nommé Iyé-tada.

Principauté créée la 2e année de Kouan-én (1749).

Résidence : Sasa-yama, arrondissement de Taki, province de Tamba.

Depuis Yédô jusqu'à Minô, Hatchiman, 96 ris.
Revenu : 48,000 kokous.

Aô-yama, de Hatchiman. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Aô-yama Tada-harou, fils d'Aô-yama Moroshigné, vassal des Tokou-gawa.

Principauté créée la 8e année de Horéki (1758).

Résidence : Hatchiman, arrondissement de Goudjô, province de Nô-shiou.

Depuis Yédô jusqu'à Tchikou-gô, Kouroumé, 292 ris.
Revenu : 210,000 kokous.

Arima, 有馬, prince de Kouroumé. — Famille originaire de Harima; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Arima Nori-yori, descendant d'Aka-matsou Nori-moura (xive siècle).

Principauté érigée la 7e année de Guén-wa (1621).

Résidence : Kouroumé, arrondissement de Mi-i, province de Tchikou-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Shimô-tsouké, Fouki-agué, 24 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Arima, de Fouki-agué. — Branche de la famille des princes de Kouroumé; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Arima Yori-yassou, troisième fils d'Arima Toyô-oudji (xviie siècle).

Principauté érigée la 12e année de Tém-pô (1841).

Résidence : Fouki-agué, arrondissement de Toga, province de Shimô-tsouké.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-zén, Marou-oka, 134 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Arima, de Marou-oka. — Famille originaire de Hi-zén; appartenant aux sectes Tén-daï et Djô-dô.

Fondateur : Arima Taka-soumi, seigneur de la province de Hi-zén (xve siècle), descendant du célèbre révolutionnaire Foudji-wara nô Soumi-tomô (xe siècle).

Principauté érigée la 8e année de Guén-rokou (1695).

Résidence : Marou-oka, arrondissement de Sakaï, province d'Étchi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Shimô-tsouké, Kitsou-régawa, 36 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ashi-kaga, ou Kitsou-régawa, 足利. — Famille originaire de Shimo-tsouké; appartenant à la secte Rin-sai.

Fondateur : Ashi-kaga Yoshi-oudji, dixième descendant d'Ashi-kaga Taka-oudji.

Principauté créée la 18e année de Tén-séi (1590).

Résidence : Kitsou-régawa, arrondissement de Shihoya, province de Shimo-tsouké.

Depuis Yédô jusqu'à Aki, Hiro-shima, 231 ris.
Revenu : 426,000 kokous.

Assanô, 淺野, prince d'Aki. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Assanô Naga-massa, parent par alliance de Taï-kô, et l'un de ses lieutenants.

Principauté érigée la 5e année de Guén-wa (1619).

Résidence : Hirô-shima, arrondissement de Noumada, province d'Aki.

La famille des *Assanô d'Aki*, date de l'époque d'Ota Nobounaga, de qui elle était vassale. Assanô Naga-katsou, père de Naga-massa, avait deux filles d'adoption, dont l'aînée, d'une grande beauté, épousa Hidé-yoshi (Taïkô), bien que Maéda Toshi-iyé eût demandé sa main. A cette époque Hidé-yoshi, humble serviteur de Nobou-naga, était fort pauvre (on rapporte même que le festin de noce fut servi dans de la vaisselle ébréchée), mais ses grandes capacités avaient déjà été remarquées. Kita Man-dokoro, la fille d'Assanô, qui était fort intelligente, aida beaucoup à la fortune de son mari.

Grâce à cette alliance, la famille Assanô grandit et suivit la merveilleuse fortune de Hidé-yoshi, qui fut plus tard tuteur de Naga-massa. Lorsque Hidé-yoshi, nommé dès lors Taïkô Kouan-bakou, devint le maître du Japon, Naga-massa fut élevé au rang des grands vassaux. Malgré ses liens de famille, après la mort de Taï-kô, Assanô abandonna la dynastie de Toyotomi et prit parti pour Yéyas; volte-face qui lui permit de conserver sa situation après la chute d'Osaka.

Le petit-fils de Naga-massa épousa la fille de Hidé-tada, de la famille des Tokou-gawa, mariage qui valut à Assanô le titre de Matsou-daïra. Un autre Assanô épousa une des filles du Shôgoun Iyé-yoshi (1838-1853).

Le prince d'Aki ne joua aucun rôle important dans la guerre civile de la restauration mikadonale, bien qu'il se fût dès le début rallié à la cause du Mikado; mais un de ses vassaux, nommé Raï San-yô (mort en 1832), avait écrit une histoire du Japon, intitulée *Nippon-guai-shi*, où il attaquait le pouvoir shôgounal comme usurpateur, et qui, dit-on, contribua sérieusement à la victoire du parti du Mikado.

Il y a quelques années, le prince d'Assanô remplissait à Londres les fonctions de ministre du Japon. Il préside aujourd'hui l'assemblée des *Kazokous* (*Kazokou-kaikouan*), sorte de chambre syndicale des Kougués et Daïmios, et passe pour un des plus fermes et des plus intelligents parmi les anciens Daïmiôs.

Depuis Yédô jusqu'à Aki, Hiro-shima, 231 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Assanô. — Branche de la maison des princes d'Aki; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Assanô Naga-kata, troisième fils d'Assanô Tsouna-naga, prince d'Aki (xviiie siècle).

Principauté érigée au xviiie siècle.

Résidence : Hirô-shima.

Depuis Yédô jusqu'à Mou-tsou (Ôshiou), Sén-daï, 91 ris.
Revenu : 625,600 kokous.

Daté, 伊東, prince de Sén-daï. — Famille originaire d'Ôshiou; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Daté Massa-mouné, fils de Térou-moto, descendant, à la seizième génération, de Daté Tomo-mouné, seigneur d'Ôshiou.

Principauté érigée à la fin du xvie siècle.

Résidence : Sén-daï, arrondissement de Mya-gui, province de Mou-tsou (Ôshiou).

Depuis Yédô jusqu'à Iyô, Ouwa-djima, 278 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Daté, prince d'Ouwa-djima. — Branche bâtarde de la maison des Daté de Sén-daï; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Daté Hidé-mouné, fils naturel de Daté Massa-mouné, premier prince de Sén-daï.

Principauté érigée pendant la période de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Ouwa-djima, arrondissement d'Ouwa, province d'Iyô.

Depuis Yédô jusqu'à Iyô, Yoshi-da, 275 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Daté, d'Yoshi-da. — Branche de la maison des princes d'Ouwa-djima ; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Daté Mouné-soumi, troisième fils de Daté Hidé-mouné, premier prince d'Ouwa-djima.

Principauté érigée la 19e année de Kéi-tchô (1614).

Résidence : Yoshi-da, arrondissement d'Ouwa, province d'Iyô.

Depuis Yédô jusqu'à Shimosa, Koga, 16 ris.
Revenu : 80,000 kokous.

Dô-i, 土井. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Dô-i Toshi-katsou, fils de Dô-i Toshi-massa (XVIe siècle).

Principauté créée la 12e année de Hô-réki (1762).

Résidence : Koga, arrondissement de Katsou-shita, province de Shimosa.

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Kariya, 82 ris.
Revenu : 23,000 kokous.

Dô-i, de Kariya. — Branche des Dô-i de Ko-ga; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Dô-i Toshi-naga, second fils de Dô-i Toshi-katsou (XVIIe siècle).

Principauté créée la 4e année d'En-kiô (1747).

Résidence : Kariya, arrondissement d'Aoumi, province de Mi-kawa.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-zén, Ô-nô, 141 ris.
Revenu : 40,000 kokous.

Dô-i, d'Ô-nô. — Branche des Dô-i de Koga; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Dô-i Toshi-foussa, troisième fils de Dô-i Toshi-katsou (XVIIe siècle).

Principauté créée la 2e année de Méi-wa (1765).

Résidence : Ô-nô, arrondissement d'Ô-nô, province d'Étchi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Ô-mi, Mi-kami, 119 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Endô. — Famille originaire de Minô; appartenant à la secte Higashi Hongouan-dji.

Fondateur : Endô Yoshi-taka.

Principauté créée pendant la période de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Mi-kami, arrondissement d'Yasou, province d'Ô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Moura-matsou, 107 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Fori, 堀. — Famille originaire d'Owari ; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Fori Naô-massa, vassal de Hidé-yoshi.

Principauté créée la 3e année de Guén-wa (1617).

Résidence : Moura-matsou, arrondissement de Kambara, province d'Étchi-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Etchi-gô, Shi-iya, 96 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Fori. — Branche des Fori de Moura-matsou ; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Fori Naô-iouki, second fils de Fori Naô-massa (XVIIe siècle)

Principauté créée au XVIIe siècle.

Résidence : Shi-iya, arrondissement de Kariba, province d'Étchi-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Shinanô, Soussaka, 58 ris.
Revenu : 10,053 kokous.

Fori. — Branche des Fori de Moura-matsou ; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Fori Naô-shigné, troisième fils de Fori Naô-massa (xviie siècle).

Principauté créée la 3e année de Guén-wa (1618).

Résidence : Soussaka, arrondissement de Takaï-saka, province de Shinanô.

Depuis Yédô jusqu'à Shinanô, Iida, 75 ris.
Revenu : 17,000 kokous.

Fori. — Famille originaire de Minô ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Fori Hidé-massa, fils de Fori Hidé-shigné.

Principauté créée la 12e année de Kouan-boun (1672).

Résidence : Iida, arrondissement d'Ina, province de Shinanô.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Foukou-yé, 395 ris.
Revenu : 12,600 kokous.

Go-tô, 五島. — Famille originaire de Hi-zén; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Go-tô Soumi-harou, seigneur de l'île de Gôto (xviie siècle).

Principauté créée avant l'an 1600.

Résidence : Foukou-yé à Gotô, arrondissement de Matsou-oura, province de Hi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Awa, Tokou-shima, 166 ris.
Revenu : 257,900 kokous.

Hatchi-souka, 蜂須賀, prince d'Awa. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Hatchi-souka Iyé-massa, fils de Hatchi-souka Katsou-naga (xvie siècle).

Principauté érigée la 13e année de Tén-shô (1585).

Résidence : Tokou-shima, arrondissement de Miô-tô, province d'Awa.

Le premier Hatchi-souka, nommé Kô-rôkou, fut un chef de brigands qui aida Taï-kô Hidé-yoshi à vaincre le prince de Saï-tô, de la province de Minô, à l'époque où le grand shôgoun n'était encore que simple vassal d'Ota Nobou-naga. Depuis ce moment il guerroya sous les ordres de Hidé-yoshi et bientôt, en récompense de ses services, fut élevé au rang de Daïmiô. Il prit part à la guerre de Corée. A la mort de Hidé-yoshi, Hatchi-souka prit parti pour Iyéyas et devint son vassal après le triomphe de ce dernier.

Le prince d'Awa a joué un rôle important dans les grands événements de la restauration impériale.

M. Hatchi-souka a été ministre du Japon à Paris en 1887 ; il est actuellement préfet de Tôkiô.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Djô-saï, 21 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Hayashi, 林. — Famille originaire de Shinanô ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur inconnu.

Principauté érigée au XVIIe siècle.

Résidence : Djô-saï, arrondissement de Moô-da, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Onô, 147 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Hitotsou-Yanaghi. — Famille originaire de Minô ; appartenant au culte bouddhique, secte de Zén-siou.

Hitotsou-Yanaghi Naô-mori, seigneur du château du Saï djô, province de Iyo, fut fait Daïmiô pendant la période Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Onô, arrondissement de Katô, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Hiyô, Ko-matsou, 209 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Hitotsou-Yanaghi, 一柳. — Le fondateur de cette famille fut Hitotsou-Yanaghi Naô-yori, troisième fils de Hitotsou-Yanaghi Naô-mori, élevé au rang de Daïmiô la 10e année de Kouan-éi (1633). Elle suit la religion bouddhique et la secte du temple de Miô-shin-dji.

Sa résidence est à Ko-matsou, arrondissement de Shi-pé, province de Hiyô.

Depuis Yédô jusqu'à Issé, Ko-monô, 98 ris.
Revenu : 11,000 kokous.

Hidji-kata, 土方. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Hidji-kata Katsou-hissa.

Principauté créée la 10e année de Kéi-tchô (1605).

Résidence : Ko-monô, arrondissement de Mi-yé, province d'Issé.

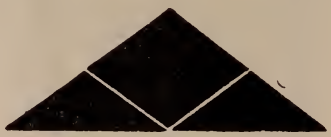

Depuis Yédô jusqu'à Kawatchi, Sayama, 135 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Hô-djô, 北條. — Famille originaire d'Idzou; suivant la règle du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Hô-djô Oudji-naô, descendant de l'illustre famille de Hô-djô, persécutée et ruinée par Hidé-yoshi.

Date de la création de la principauté : période Kéi-tchô (1596-1614).

Résidence : Sayama, arrondissement de Tan-van, province de Kawatchi.

Depuis Yédô jusqu'à Shinanô, Ii-yama, 64 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Honda, de Ii-yama, 本多. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Honda Hirô-taka.

Principauté érigée la 2e année de Kiô-hô (1717).

Résidence : Ii-yama, arrondissement de Mitsou-tchi, province de Shinanô.

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Oka-saki, 77 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Honda, d'Oka-saki. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Honda Souké-toki, descendant de Honda Souké-hidé (xvie siècle). Honda Tada-katsou, descendant, à la quatrième génération, de Souké-toki, fut un des principaux généraux du shôgoun Iyéyas.

Principauté érigée la 6e année de Méi-wa (1769).

Résidence : Oka-saki, arrondissement de Noukada, province de Mi-kawa.

Depuis Yédô jusqu'à Harima. Yama-saki, 164 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Honda, d'Yama-saki. — Branche des Honda d'Oka-saki; appartenant aux sectes Djô-dô et Tén-daï.

Fondateur : Honda Massa-nobou, second fils de Honda Massa-naga (xviie siècle).

Principauté érigée la 7e année d'Em-pô (1679).

Résidence : Yama-saki, arrondissement de Mitsou-ou, province de Harima.

Mêmes armoiries que Honda, d'Oka-saki.

Depuis Yédô jusqu'à Sourou-ga, Tanaka, 48 ris.
Revenu : 40,000 kokous.

Honda, de Tanaka. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Higashi Hongandji.

Fondateur : Honda Toshi-Massa.

Principauté érigée la 15e année de Kiô-hô (1730).

Résidence : Tanaka, arrondissement de Matsou-tsou, province de Sourou-ga.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Idzoumi, 53 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Honda, d'Idzoumi. — Branche des Honda d'Oka-saki ; appartenant à la secte Au-bakou.

Fondateur : Honda Tada-yoshi, troisième fils de Honda Tadamassa (xviie siècle).

Principauté érigée la 3e année d'En-kio (1746).

Résidence : Idzoumi, arrondissement de Kikouta, province d'Ôshiou.

Mêmes armoiries que Honda, d'Oka-saki.

Depuis Yédô jusqu'à Ô-mi, Zé-zé, 120 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Honda, de Zé-zé. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Honda Tada-tsougou, seigneur du château d'Ina, province de Mi-kawa (xvie siècle).

Principauté érigée la 4e année de Kéi-an (1651).

Résidence : Zé-zé, arrondissement de Shiga, province d'Ô-mi.

Mêmes armoiries que Honda, d'Yama saki.

Depuis Yédô jusqu'à Issé, Kambé, 101 ris.
Revenu : 15,000 kokous.

Honda, de Kambé. — Branche des Honda de Zé-zé ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Honda Yassou-massa, second fils de Honda Toshi-tsougou, lui-même petit-fils de Honda Tada-tsougou.

Principauté érigée la 17e année de Guén-rokou (1704).

Résidence : Kambé, arrondissement de Kawata, province d'Issé.

Depuis Yédô jusqu'à Tan-gô, Mya-tsou, 145 ris.
Revenu : 70,000 kokous.

Hon-djô, 本庄, dit Matsou-daïra. — Famille originaire du Yama-shirô ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Hon-djô Mouné-massa qui reçut, en 1705, du shôgoun Tsouna-yoshi le nom de Matsou-daïra.

Principauté créée la 8e année de Hô-réki (1758).

Résidence : Mya-tsou, arrondissement d'Yossa, province de Tan-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Minô, Taka-tomi, 97 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Hon-djô, de Taka-tomi. — Branche des Hondjô de Mya-tsou ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Hon-djô Mitchi-yoshi, fils de Hon-djô Mouné-massa (xviiie siècle).

Principauté créée la 6e année de Hô-éi (1709).

Résidence : Taka-tomi, arrondissement d'Yama-kata, province de Minô.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Ii-nô, 22 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Hoshi-na, 保科. — Famille apppartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Massa-sada, second fils de Massa-naô et d'une sœur du shôgoun Iyéyas.

Principauté érigée pendant la période de Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Ii-nô, arrondissement de Soudzou, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Higô, Kouma-moto, 286 ris.
Revenu : 54,000 kokous.

Hosso-kawa, 細川, prince de Higô. — Famille originaire d'Yama-shirô; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Hosso-kawa Foudji-taka, descendant de Hosso-kawa Yori-harou (xve siècle).

Principauté érigée la 9e année de Kouan-éi (1632).

Résidence : Kouma-motô, arrondissement d'Akou-ta, province de Higô.

Depuis Yédô jusqu'à Hitatchi, Yatabé, 36 ris.
Revenu : 16,300 kokous.

Hosso-kawa, d'Yatabé. — Branche de la famille des princes de Higô; appartenant à la secte Taï-tokou-dji.

Fondateur : Hosso-kawa Tada-oki.

Principauté créée pendant l'ère de Keitchô (1596-1614).

Résidence : Yatabé, arrondissement de Tsoukouba, province d'Hitatchi.

Depuis Yédô jusqu'à Higô, Oudô, 273 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Hosso-kawa, d'Oudô. — Branche de la maison des princes de Higô; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Hosso-kawa Tatsou-taka, second fils de Hosso-kawa Tada-oki, fils de Foudji-taka.

Principauté érigée la 3e année de Guén-rokou (1690).

Résidence : Oudô, arrondissement du même nom, province de Higô.

Depuis Yédô jusqu'à Higô, Kouma-motô, 286 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Hosso-kawa, de Kouma-motô. — Branche de la maison des princes de Higô; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Hosso-kawa Toshi-shigné, frère de Hosso-kawa Tsouna-toshi, prince de Higô, descendant, à la cinquième génération, de Foudji-taka (XVIIe siècle).

Principauté érigée pendant la période de Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Kouma-motô, province de Higô.

Depuis Yédô jusqu'à Shimosa, Sakoura, 13 ris.
Revenu : 110,000 kokous.

Hotta, 堀田. — Famille originaire d'Owari; appartenant aux sectes Tén-daï et Dji-siou.

Fondateur : Hotta Massa-mori (XVIIe siècle).

Principauté créée la 3e année d'En-kiô (1746).

Résidence : Sakoura, arrondissement d'Imba, province de Shimôsa.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Ô-mi, Mya-kawa, 119 ris.
Revenu : 13,000 kokous.

Hotta, de Mya-kawa. — Branche des Hotta de Sakoura; appartenant aux sectes Tén-daï et Dji-siou.

Fondateur : Hotta Massa-yassou, fils de Hotta Massa-nobou (XVIIe siècle).

Principauté créée pendant la période de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Mya-kawa, arrondissement de Sakata, province d'Ô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Shima-tsouké, Sanô, 22 ris.
Revenu : 16,000 kokous.

Hotta, de Sanô. — Branche des Hotta de Sakoura; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Hotta Massa-taka, troisièm e fils de Hotta Massa-toshi (xviie siècle).

Principauté créée la 9e année de Boun-séi (1826).

Résidence : Sanô, arrondissement d'Assô, province de Shimo-tsouké.

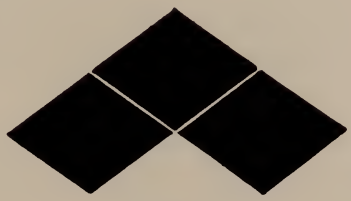

Depuis Yédô jusqu'à Ô-mi, Ninshô-dji, 108 ris.
Revenu : 18,000 kokous.

Ichi-hashi. — Famille originaire de Minô; appartenant à la secte Miô-shin-dji.

Fondateur : Ichi-hashi Naga-toshi.

Principauté créée pendant l'ère de Guén-wa (1616-1623).

Résidence : Nin-shô-dji, arrondissement de Gamô, province d'Ô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Ô-mi, Hiko-né, 108 ris.
Revenu : 350,000 kokous.

I-I, 井伊, prince de Hiko-né. — Famille originaire de Tôtô-mi ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : I-i Naô-tchika, fils d'I-i Naô-mitsou (XVIe siècle), descendant, à la seizième génération, d'un ancien préfet de la province de Tôtô-mi.

Principauté érigée la 9e année de Kéi-tchô (1604).

Résidence : Hiko-né, arrondissement d'Inou-kami, province d'Ô-mi.

Le fils de Naô-tchika fut un des généraux du shôgoun Iyéyas (XVIIe siècle). Naô-souké, prince de Hiko-né, signa en 1859 le traité de commerce avec les États-Unis en qualité de premier ministre du gouvernement féodal de Tokou-gawa. Il fut assassiné plus tard par les *rônins* du prince de Mitô.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Yoïta, 103 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

I-I, d'Yoïta. — Branche de la famille des princes de Hikoné ; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : I-i Naô-katsou, fils aîné de I-i Naô-massa (XVIe siècle).

Principauté érigée la 3e année de Hô-éi (1706).

Résidence : Yoïta, arrondissement de Mi-shima, province d'Étchi-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Bi-zén, Oka-yama, 179 ris.
Revenu : 315,200 kokous.

Ikéda, 池田, prince de Bi-zén. — Famille originaire de Tôtô-mi; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Ikéda Tsouné-toshi, descendant de Mina-motô Yori-mitsou (xie siècle), célèbre par son expédition contre le chef de brigands Shou-dén Dô-dji.

Principauté érigée la 5e année de Kouan-éi (1628).

Résidence : Oka-yama, arrondissement de Minô, province de Bi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Bi-zen, Oka-yama, 179 ris.
Revenu : 25,000 kokous.

Ikéda. — Branche de la famille des princes de Bi-zén; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Ikéda Massa-toki, second fils de Mitsou-massa, prince de Bi-zén (xviiie siècle).

Principauté érigée au xviiie siècle.

Résidence : Oka-yama, province de Bi-zen.

Depuis Yédô jusqu'à Bi-zén, Oka-yama, 179 ris.
Revenu : 150,000 kokous.

Ikéda. — Branche de la maison des princes de Bi-zén; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Ikéda Térou-toshi, troisième fils de Mitsoumassa, prince de Bi-zén (xviiie siècle).

Principauté érigée au xviiie siècle.

Résidence : Oka-yama, province de Bi-zen.

Depuis Yédô jusqu'à Yama-shirô, Yodô, 125 ris.
Revenu : 102,000 kokous.

Inaba, 稲葉. — Ancienne et puissante famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : Hayashi Schitchirô-yémon Mitchi-kané (xvie siècle), seigneur du château de Kyô-midzou, province de Minô.

Principauté créée la 8e année de Kiô-hô (1723).

Résidence : Yodô, arrondissement de Ki-i, province d'Yama-shirô.

Depuis Yédô jusqu'à Awa, Taté-yama, 36 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Inaba, de Taté-yama. — Branche des Inaba d'Yodo ; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : Inaba Massa-kadzou, troisième fils d'Inaba Massa-nori (xviie siècle).

Principauté créée dans le courant du xviiie siècle.

Résidence : Taté-yama, arrondissement d'Awa, province d'Awa.

Depuis Yédô jusqu'à Boun-gô, Ouski, 278 ris.
Revenu : 50,060 kokous.

Inaba, d'Ouski. — Famille originaire d'Yô ; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Inaba Mitchi-taka, fils de Koshitchi Mitchi-nari (xvie siècle).

Principauté créée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Ouski, arrondissement d'Amabé, province de Boun-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Shima, Toba, 134 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Inagaki, 稲垣. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Inagaki Shigné-kata, descendant d'Inagaki Shigné-yassou.

Principauté fondée la 10e année de Kiô-hô (1725).

Résidence : Toba, arrondissement de Tôshi, province de Shima.

Depuis Yédô jusqu'à Ô-mi, Yama-kami, 120 ris.
Revenu : 13,043 kokous.

Inagaki. — Branche des Inagaki de Toba; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Inagaki Shigné-moto, second fils d'Inagaki Naga-shigné.

Principauté créée pendant la période de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Yama-kami, arrondissement de Kouan-zaki, province d'Ô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Shimôsa, Taka-oka, 19 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ino-ouyé, 井上. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Ino-ouyé Séibéi (xviie siècle).

Principauté créée pendant la période de Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Taka-oka, arrondissement de Katori, province de Shimôsa.

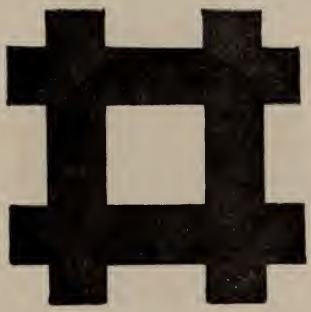

Depuis Yédô jusqu'à Tôtô-mi, Hama-matsou, 65 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Ino-ouyé, de Hama-matsou. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Ino-ouyé Massa-nari, fils de Ino-ouyé Kyô-naga (xvie siècle).

Principauté créée la 2e année de Kôkoua (1845).

Résidence : Hama-matsou, arrondissement de Foutchi, province de Tôtô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Hitatchi, Shimo-dzouma, 20 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ino-ouyé. — Branche des Ino-ouyé de Hama-matsou; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Ambé Massa-naga, troisième fils de Ino-ouyé Massa-tô (xviiie siècle).

Principauté créée la 2e année de Shô-tokou (1712).

Résidence : Shimo-dzouma, arrondissement de Makabé, province de Hitatchi.

Depuis Yédô jusqu'à Issé, Kamé-yama, 103 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Ishikawa, 石川. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Ishikawa Tada-souké (xviie siècle), descendant d'Ishikawa Mori-yoshi, seigneur de Kawatchi.

Principauté créée la 1re année d'En-kiô (1744).

Résidence : Kamé-yama, arrondissement de Sôdzouga, province d'Issé.

Depuis Yédô jusqu'à Hitatchi, Shimo-daté, 22 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Ishikawa, 石川, de Shimo-daté. — Branche des Ishikawa de Kamé-yama; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Ishikawa Foussa-naga, troisième fils d'Ishikawa Tada-foussa (xviie siècle).

Principauté créée la 17e année de Kiô-hô (1732).

Résidence : Shimo-daté, arrondissement de Makabé, province de Hitatchi.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Foukou-shima, 70 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Itakoura, 板倉. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Itakoura Shigné-massa, second fils d'Itakoura Katsou-shigné.

Principauté érigée la 13e année de Guén-rokou (1700).

Résidence : Foukou-shima, arrondissement de Shinobou, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Bi-tchiou, Matsou-yama, 186 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Itakoura, de Matsou-yama. — Famille originaire de Mikawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Shibou-kawa Katsou-shigné, fils de Shibou-kawa Yoshi-shigné.

Principauté créé la 1re année d'En-kiô (1744).

Résidence : Matsou-yama, arrondissement de Djô-bô, province de Bitchiou.

Depuis Yédô jusqu'à Bitchiou, Niwa-sé, 175 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Itakoura, de Niwa-sé. — Branche des Itakoura de Matsou-yama; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Itakoura Shigné-yoshi, fils d'Itakoura Shigné-nori.

Principauté créée la 13e année de Guén-rokou (1699).

Résidence : Niwa-sé, arrondissement de Ka-yô, province de Bitchiou.

Depuis Yédô jusqu'à Kodzouké, Annaka, 29 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Itakoura, d'Annaka. — Branche des Itakoura de Matsouyama; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Itakoura Shigné-kata, second fils d'Itakoura Shigné-mouné.

Principauté érigée la 2e année de Kouan-én (1749).

Résidence : Annaka, arrondissement d'Oussomi, province de Kodzouké.

Depuis Yédô jusqu'à Bitchiou, Okada, 180 ris.
Revenu : 10,343 kokous.

Itô. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte Sôdô-siou.

Fondateur : Itô Naga-sané.

Principauté créée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Okada, arrondissement de Shimo-mitchi, province de Bitchiou.

Depuis Yédô jusqu'à Hiouga, You-hi, 343 ris.
Revenu : 51,080 kokous.

Itô. — Famille originaire de Hiouga ; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Itô Shétaké, seigneur de la province de Hiouga.

Principauté créée avant l'avènement des Tokougawa.

Résidence : You-hi, arrondissement de Naka, province de Hiouga.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Kaméda, 143 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Iwa-ki, 岩城. — Famille originaire d'Ôshiou ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Iwa-ki Shigné-taka, descendant des anciens seigneurs d'Iwa-ki, province d'Ôshiou.

Principauté érigée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Kaméda, arrondissement d'Youri, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Iwami, Tsouwa-nô, 247 ris.
Revenu : 43,000 kokous.

Kaméi, 龜井. — Famille originaire d'Inaba; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Kaméi Koré-nori, descendant d'une ancienne famille du temps d'Yoritomô.

Principauté créée la 3e année de Guén-wa (1617).

Résidence : Tsouwa-no, arrondissement de Ka-ashi, province d'Iwami.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Itchi-nô-mya, 15 ris.
Revenu : 13,000 kokous.

Kanô, 加納. — Famille originaire de Sourouga; professant la religion bouddhique, secte Hokké-siou.

Fondateur : Kanô Hissa-toshi.

Principauté créée à une époque inconnue.

Résidence : Itchi-nô-mya, arrondissement de Nagara, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Yamato, Kô-idzoumi, 133 ris.
Revenu : 11,100 kokous.

Kata-ghiri, 片桐. — Famille originaire d'Ô-mi; suivant le culte du temple de Tai-tokou-dji.

Fondateur: Kata-ghiri Sada-taka, descendant d'un vassal de Hidé-yoshi (xviie siècle).

Principauté créée pendant la période de Guén-wa (1616-1623).

Résidence: Ko-idzoumi, arrondissement de Sô-no-shimo, province de Yamato.

Depuis Yédô jusqu'à Iyô, Ôssou, 231 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Katô, 加藤. — Famille originaire de Minô; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Katô Mitsou-yasou, fils de Katô Kagué-yasou (xvie siècle).

Principauté créée la 3e année de Guén-wa (1618).

Résidence : Ôssou, arrondissement de Kita, province d'Iyô.

Depuis Yédô jusqu'à Iyô, Nii-ya, 230 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Katô, de Nii-ya. — Branche des Katô d'Ôssou; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Katô Yasou-kadô, fils de Katô Yasou-oki (xviie siècle).

Principauté créée au xviie siècle.

Résidence : Nii-ya, arrondissement de Kina, province d'Iyô.

Depuis Yédô jusqu'à Ô-mi, Mina-koutchi, 109 ris.
Revenu : 25,000 kokous.

Katô, de Mina-koutchi. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Sin-siou.

Fondateur : Kato Yoshi-aki, l'un des généraux de Hidéyoshi.

Principauté créée la 2e année de Shô-tokou (1712).

Résidence : Mina-koutchi, arrondissement de Koga, province d'Ô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Ki-i, Waka-yama, 146 ris.
Revenu : 455,000 kokous.

Ki-i, 紀伊, prince de Ki-shiou. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Yori-nobou, neuvième fils du Shô-goun Iyé-yas.

Principauté érigée la 5e année de Guén-wa (1620).

Résidence : Waka-yama, arrondissement de Nagou-sa, province de Ki-i.

Depuis Yédô jusqu'à Boun-gô, Hidji, 262 ris.
Revenu : 25,000 kokous.

Kino-shita, 木下. — Famille originaire d'Owari, qui porta d'abord le nom de Hashi-ba ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Kino-shita Nobou-toshi, proche parent de Hydéyoshi.

Principauté créée antérieurement à 1600.

Résidence : Hidji, arrondissement de Hayami, province de Boun-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Bitchiou, Ashi-mori, 178 ris.
Revenu : 25,000 kokous.

Kino-shita. — Famille originaire d'Owari, appelée d'abord Hashi-ba; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Hashi-ba Iyé-sada, proche parent de Hidéyoshi.

Principauté créée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Ashi-mori, arrondissement de Kayô, province de Bitchiou.

Depuis Yédô jusqu'à Sanouki, Marou-gamé, 184 ris.
Revenu : 51,512 kokous.

Kiô-gokou, 京極. — Famille originaire d'Ômi; appartement à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Kiô-gokou Taka-yoshi (XVIIe siècle), descendant de l'ancienne famille Sassaki, et seigneur d'Ô-mi.

Principauté créée la 1re année de Mandji (1659).

Résidence : Marou-gamé, arrondissement de Naka, province de Sanouki.

Depuis Yédô jusqu'à Tadzima, Toyô-oka, 152 ris.
Revenu : 15,000 kokous.

Kiô-gokou, de Toyô-oka. — Branche des Kiô-gokou de Marou-gamé; appartement aux sectes Djô-dô, Hokké-siou, Aubakou.

Fondateur : Kiô-gokou Taka-tomo, second fils de Kiô-gokou Taka-yoshi (XVIIe siècle).

Principauté créée la 8e année de Kouan-boun (1668).

Résidence : Toyô-oka, arrondissement de Kinô-saki, province de Tadzima.

Depuis Yédô jusqu'à Tan-gô, Miné-yama, 150 ris.
Revenu : 11,144 kokous.

Kiô-gokou, de Miné-yama. — Branche des Kiô-gokou de Marou-gamé; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Kiô-gokou Taka-tomô, fils de Kiô-gokou Taka-yoshi (XVIIe siècle).

Principauté créée la 8e année de Guén-wa (1622).

Résidence : Miné-yama, arrondissement de Naka-gôri, province de Tan-gô.

Mêmes armoiries que Kaméi.

Depuis Yédô jusqu'à Sanouki, Tadotsou, 185 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Kiô-kogou, de Tadotsou. — Branche des Kiô-gokou de Marou-gamé; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Kiô-gokou Taka-mitchi, quatrième fils de Kiô-gokou Taka-toyô (xviie siècle).

Principauté créée pendant la période de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Tadotsou, arrondissement de Tadotsou, province de Sanouki.

Depuis Yédô jusqu'à Tamba, Sonobé, 131 ris.
Revenu : 26,711 kokous.

Kô-idé, 小出. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Kô-idé Hidé-massa, descendant d'un ancien vassal de Hidé-yoshi.

Principauté créée la 5e année de Guén-wa (1620).

Résidence : Sonobé, arrondissement de Fou-naï, province de Tamba.

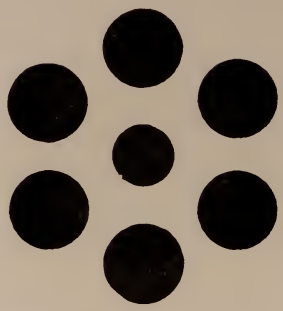

Depuis Yédô jusqu'à Sétsou, Santa, 137 ris.
Revenu ; 36,000 kokous.

Kouki, 九鬼. — Famille originaire de Shima; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Kouki Mori-taka, seigneur de Toba (xvie siècle).

Principauté créée la 11e année de Kouan-éi (1634).

Résidence : Santa, arrondissement d'Arima, province de Sétsou.

Depuis Yédô jusqu'à Tamba, Ayabé, 140 ris.
Revenu : 19,500 kokous.

Kouki, d'Ayabé. — Branche des Kouki de Santa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Kouki Taka-tsouné, fils de Kouki Taka-iouyé (xvIIe siècle).

Principauté créée pendant la période de Kouan-éi (1614-1643).

Résidence : Ayabé, arrondissement d'Ikaga, province de Tamba.

Depuis Yédô jusqu'à Tchi-kou-zén, Foukou-oka, 298 ris.
Revenu : 520,000 kokous.

Kourô-da, 黒田, prince de Tchi-kou-zén. — Famille originaire d'Ô-mi; appartenant à la secte de Zén-Siou.

Fondateur : Kourô-da Shigné-taka, descendant de Kourô-da Mouné-kyô, seigneur d'Ikaô, province d'Ô-mi (xvie siècle). Cette famille n'est devenue célèbre qu'à partir de Kourô-da Yoshi-taka, petit-fils de Shigné-taka, à l'époque de Taï-kô.

Principauté érigée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Foukou-oka, arrondissement de Sôra, province de Tchi-kou-zén.

La famille *Kourô-da* descend d'une branche des Mina-moto appelée Onda Guén-dji; sa grandeur commença avec *Yoshi-taka*, l'un des quatre grands généraux de Hidé-yoshi. Après la mort de Hidé-yoshi Taïkô, Kourô-da prit parti pour Iyéyas, dont il devint un des grands vassaux.

Lors de la guerre civile de la restauration, le prince de Tchi-kou-zén prêta immédiatement serment de fidélité au Mikadô; mais il n'eut pas de rôle particulièrement remarquable au cours de ces événements.

Actuellement, M. Kourô-da fait partie des grands Kadzô-kous, sans avoir, croyons-nous, aucune fonction officielle.

Depuis Yédô jusqu'à Tchi-kou-zén, Aki-tsouki, 288 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Kourô-da, d'Aki-tsouki. — Branche de la famille des princes de Tchi-kou-zén; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Kourô-da Naga-oki, second fils de Kourô-da Naga-massa, célèbre général du temps de Taïkô.

Principauté érigée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Aki-tsouki, arrondissement d'Yassou, province de Tchi-kou-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Kou-rou-ri, 22 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Kourô-da, de Kourou-ri. — Famille originaire de Mousashi, appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Tandji Naô-sada.

Principauté érigée la 3e année de Kouan-pô (1743).

Résidence : Kou-rou-ri, arrondissement de Mô-da, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Boun-gô, Mori, 279 ris.
Revenu : 12,500 kokous.

Kouroushima, 久留島. — Famille originaire d'Iyô; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : Kouroushima Naga-tchika.

Principauté fondée avant 1600.

Résidence : Mori, arrondissement de Kouma, province de Boun-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Tamba, Foukou-tchi-yama, 142 ris.
Revenu : 32,000 kokous.

Koutsouki, 朽木. — Famille originaire d'Ô-mi; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Koutsouki Tané-tsouna, descendant d'une ancienne famille seigneuriale d'Ô-mi.

Principauté créée la 9e année de Kouan-boun (1669).

Résidence : Foukou-tchi-yama, arrondissement d'Amata, province de Tamba.

Depuis Yédô jusqu'à Shimo-sa, Séki-yadô, 13 ris.
Revenu : 58,000 kokous.

Kouzé, 久世. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Kouzé Hiro-nobou.

Principauté créée la 2e année d'An-éi (1773).

Résidence : Séki-yado, arrondissement de Katsou-shika, province de Shimô-sa.

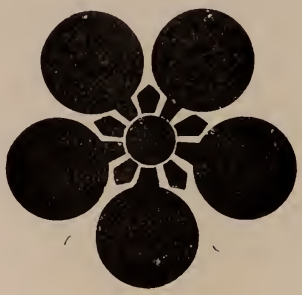

Depuis Yédô jusqu'à Kaga, Kana-zawa, 151 ris.
Revenu : 1,022,700 kokous.

Maéda, 前田, prince de Kaga. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Maéda Toshi-iyé, fils du seigneur du château d'Ara-kô, province d'Owari.

Principauté érigée vers l'an 1586 sous le shôgounat de Taï-kô.

Résidence : Kana-zawa, arrondissement d'Ishi-kawa, province de Kaga.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Nanô-ka-itchi, 29 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Maéda, de Nanô-ka-itchi. — Branche de la maison des princes de Kaga; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Maéda Toshi-taka, second fils de Toshi-iyé.

Principauté érigée pendant la période de Kéi-tchô (1596-1614).

Résidence : Nanô-ka-itchi, arrondissement de Kan-ra, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Étchiou, Tô-yama, 166 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Maéda, de Tô-yama. — Branche de la maison des princes de Kaga; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Maéda Toshi-tsou-gou, second fils de Toshi-tsouné, petit-fils de Toshi-iyé.

Principauté érigée vers l'an 1600.

Résidence : Tô-yama, arrondissement de Nii-kawa, province d'Étchiou.

Mêmes armoiries que Maéda, prince de Kaga.

Depuis Yédô jusqu'à Kaga, Daï-chô-dji, 139 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Maéda, de Daï-chô-dji. — Branche de la maison des princes de Kaga; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Maéda Toshi-harou, troisième fils de Toshi-tsouné.

Principauté érigée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Daï-chô-dji, arrondissement d'Yé-nouma, province de Kaga.

Depuis Yédô jusqu'à Yétchi-gô, Naga-oka, 76 ris.
Revenu : 74,000 kokous.

Makinô, 牧野. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Makinô Nari-sada, seigneur du château d'Oushi-koubo, province de Mi-kawa (XVIe siècle).

Principauté créée la 1re année de Guén-wa (1616).

Résidence : Naga-oka, arrondissement de Koshi, province d'Étchi-gô.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Shina-nô, Komorô, 41 ris.
Revenu : 15,000 kokous.

Makinô, de Komorô. — Branche des Makinô de Naga-oka; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Makinô Yassou-nari, second fils de Makinô Tada-nari (xviie siècle).

Principauté créée la 15e année de Guén-rokou (1702).

Résidence : Komorô, arrondissement de Sakou, province de Shina-nô.

Depuis Yédô jusqu'à Hitatchi, Kassama, 28 ris.
Revenu : 80,000 kokous.

Makinô, de Kassama. — Branche des Makinô de Naga-oka; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Makinô Nari-yoshi, troisième fils de Makinô Yassou-nari (xviie siècle).

Principauté créée la 4e année d'En-kiô (1747).

Résidence : Kassama, arrondissement d'Ivbaraki, province de Hitatchi.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Tan-gô, Tanabé, 145 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Makinô, de Tanabé. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Makinô Yassou-shigné, fils de Makinô Massa-shigné.

Principauté créée la 8e année de Kouan-boun (1668).

Résidence : Tanabé, arrondissement de Kassa, province de Tan-gô.

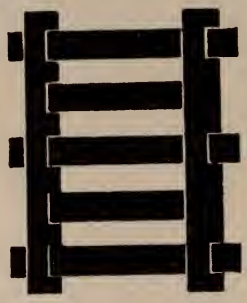

Depuis Yédô jusqu'à Etchi-gô, Kaméyama, 83 ris.
Revenu : 11,000 kokous.

Makinô, de Kaméyama.

Les renseignements manquent totalement sur cette famille.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-zén, Sabayé, 124 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Manabé, 間部. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Manabé Aki-kyô.

Principauté créée la 5e année de Kiô-hô (1720).

Résidence : Sabayé, arrondissement d'Ima-tatchi, province d'Étchi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Issé, Naga-shima, 95 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Masou-yama, 增山. — Famille originaire de Kô-dzouké; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Masou-yama Massa-toshi.

Principauté fondée la 15e année de Guén-rokou (1702).

Résidence : Naga-shima, arrondissement de Kouwana, province d'Issé.

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Yoshi-da, 72 ris.
Revenu : 70,000 kokous.

Matsou-daira, d'Yoshi-da, 松平. — Famille originaire de Mi-kava; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Matsou-daïra Massa-tsouna, descendant de Minamotô Aki-tsouna (xvie siècle).

Principauté créée la 2e année de Kouan-én (1749).

Résidence : Yoshi-da, arrondissement de Hatsou-mi, province de Mi-kawa.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Âutaki, 22 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Matsou-daira, d'Autaki. — Branche des Matsou-daïra d'Yoshi-da; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Matsou-daïra Massa-nobou, second fils de Matsou-daïra Massa-tsouna (xviie siècle).

Principauté créée la 16e année de Guén-rokou (1703).

Résidence : Âutaki, arrondissement d'Issoumi, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Kô-dzou-ké, Taka-saki, 26 ris.
Revenu : 82,000 kokous.

Matsou-daïra, de Taka-saki. — Branche des Matsou-daïra d'Yoshi-da; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Matsou-daïra Nobou-tsouna, troisième fils de Matsou-daïra Massa-tsouna (xviie siècle).

Principauté créée la 3e année de Kio-hô (1718).

Résidence : Taka-saki, arrondissement de Goum-ma, province de Kô-dzou-ké.

Depuis Yédô jusqu'à Moussachi, Oshi, 15 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Matsou-daïra, d'Oshi. — Branche des Tokou-gawa; appartenant au temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Matsou-daïra Tada-akira, quatrième fils d'Okou-daïra Nobou-massa, petit-fils de Iyéyas et adopté par lui (xviie siècle).

Principauté érigée la 6e année de Boun-séi (1823).

Résidence : Oshi, arrondissement de Saï-tama, province de Mousachi.

Depuis Yédô jusqu'à Kô-dzou-ké, Obata, 29 ris
Revenu : 20,000 kokous.

Matsou-daira, d'Obata. — Branche des Matsou-daïra de Oshi; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : Matsou-daïra Tada-hirô (1767).

Principauté érigée la 4e année de Méi-wa (1767).

Résidence : Obata, arrondissement de Kan-ra, province de Kô-dzou-ké.

Depuis Yédô jusqu'à Inaba, Tottori, 180 ris.
Revenu : 325,000 kokous.

Matsou-daira, 池田, prince d'In-shiou. — Famille originaire de Tôtô-mi; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : Ikéda Tada-tsougou, second fils d'Ikéda Téroumassa, général du Shô-goun Taï-kô Hidé-yoshi (xvie et xviie siècles), adopté par le Shô-goun Iyéyas.

Principauté érigée la 9e année de Kouan-éi (1632).

Résidence : Tottori, arrondissement d'Ô-mi, province d'Inaba.

Depuis Yédô jusqu'à Inaba, Tottori, 180 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Matsou-daira, de Tottori. — Branche de la maison des princes d'In-shiou; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : Matsou-daïra Naka-soumi, second fils de Mitsou-naga, prince d'In-shiou (xviie siècle).

Principauté érigée au xviie siècle.

Résidence : Tottori.

Depuis Yédô jusqu'à Inaba, Tottori, 180 ris.
Revenu : 15,000 kokous.

Matsou-daira, de Tottori. — Branche de la maison des princes d'In-shiou ; appartenant à la secte Aubakou.

Fondateur : Matsou-daïra Kyô-massa, troisième fils de Mitsou-naga.

Principauté érigée au xviie siècle.

Résidence : Tottori.

Mêmes armoiries que Matsou-daïra, d'Ôshi.

Depuis Yédô jusqu'à Iyô, Matsou-yama, 218 ris.
Revenu : 150,000 kokous.

Matsou-daira, de Matsou-yama (anciennement Hissa-matsou). — Branche des Tokou-gawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Sada-katsou, frère du Shô-goun Iyéyas (xviie siècle).

Principauté érigée la 12e année de Kouan-éi (1635).

Résidence : Matsou-yama, arrondissement d'Onsén, province d'Iyô.

Mêmes armoiries que Maéda, de Nanô-ka-itchi.

Depuis Yédô jusqu'à Issé, Kouwana, 94 ris.
Revenu : 110,000 kokous.

Matsou-daira, de Kouwana (anciennement Hissa-matsou). — Branche des Tokou-gawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Sada-tsouna, troisième fils de Matsou-daïra Sada-katsou.

Principauté érigée la 12e année de Kouan-éi (1635).

Résidence : Kouwana, arrondissement du même nom, province d'Issé.

Depuis Yédô jusqu'à Iyô, Ima-harou, 207 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Matsou-daira, d'Ima-harou (anciennement Hissa-matsou). — Branche des Tokou-gawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Sada-foussa, cinquième fils de Matsou-daïra Sada-katsou.

Principauté érigée la 12e année de Kouan-éi (1635).

Résidence : Ima-harou, arrondissement d'Otchi, province d'Iyô.

Depuis Yédô jusqu'à Shimô-sa, Takô, 19 ris.
Revenu : 12,000 kokous.

Matsou-daira, de Takô (anciennement Hissa-matsou). — Branche des Tokou-gawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Matsou-daïra Yassou-toshi, frère cadet du Shôgoun Iyéyas.

Principauté érigée pendant la période de Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Takô, arrondissement de Katsou, province de Shimô-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Aï-dzou, 65 ris.
Revenu : 230,000 kokous.

Matsou-daira, d'Aï-dzou. — Appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Massa-naô, primitivement appelé Hoshi-na, qui prit le nom de Matsou-daïra après son mariage avec une sœur de Iyéyas.

Principauté créée la 20e année de Kouan-éi (1643).

Résidence : Aï-dzou, arrondissement d'Aï-dzou, province d'Ôshiou.

Mêmes armoiries que Matsou-daïra, d'Ôshi.

Depuis Yédô jusqu'à Iwa-mi, Hamada, 247 ris.
Revenu : 61,000 kokous.

Matsou-daira, de Hamada. — Branche des Tokou-gawa; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Matsou-daira Kyô-také (XVIIe siècle), petit-fils de Iyé-mitsou, troisième Shô-goun de la dynastie Tokou-gawa.

Principauté érigée la 7e année de Tém-pô (1836).

Résidence : Hamada, arrondissement de Naka, province d'Iwa-mi.

Mêmes armoiries que Matsou-daïra, d'Ôshi.

Depuis Yédô jusqu'à Sanouki, Taka-matsou, 179 ris 1/2.
Revenu : 120,000 kokous.

Matsou-daïra, 松平, de Taka-matsou. — Branche de la famille des princes de Mitô ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Yori-shigné, premier fils de Mitô Yori-foussa.

Principauté créée la 19e année de Kouan-éi (1642).

Résidence : Taka-matsou, arrondissement de Ka-gawa, province de Sanouki.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Mori-yama, 56 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Matsou-daïra, de Mori-yama. — Branche de la famille des princes de Mitô; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Yori-moto, troisième fils de Mitô Yori-foussa.

Principauté créée vers la période de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Mori-yama, arrondissement de Tamoura, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Hita-tchi, Fou-tchiou, 20 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Matsou-daïra, de Fou-tchiou. — Branche de la famille des princes de Mitô ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Yori-taka, quatrième fils de Mitô Yori-foussa.

Principauté créée vers la période de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Fou-tchiou, arrondissement de Fou-tchiou, province de Hita-tchi.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Hita-tchi, Shishi-dô, 25 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Matsou-daïra, de Shishi-dô. — Branche de la famille des princes de Mitô ; appartenant aux sectes Djô-dô et Hokké-siou.

Fondateur : Yori-ô, cinquième fils de Mitô Yori-foussa.

Principauté créée la 2e année de Tén-wa (1682).

Résidence : Shishi-dô, arrondissement d'Ibara-ki, province de Hita-tchi.

Depuis Yédô jusqu'à Ètchi-gô, Ito-i-gawa, 96 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Matsou-daïra, d'Itô-i-gawa. — Branche cadette des Matsou-daïra de Tsou-yama, fondée en 1673.

Les renseignements manquent sur cette famille.

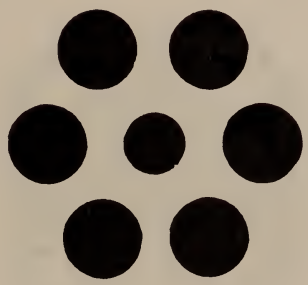

Depuis Yédô jusqu'à Boun-gô, Ki-tsou-ki, 263 ris.
Revenu : 32,000 kokous.

Matsou-daïra, 能見 (anciennement Nomi). — Famille originaire de Mikawa; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Nomi Shigné-katsou, arrière-petit-fils de Nomi Mitsou-tchika.

Principauté fondée la 2e année de Séi-hô (1645).

Résidence : Ki-tsou-ki, arrondissement de Hayami, province de Boun-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Boun-gô, Fou-naï, 262 ris.
Revenu : 21,200 kokous.

Matsou-daïra, de Fou-naï, 大給. — Famille appelée primitivement Âu-kiou, originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Tchika-massa, second fils de Matsou-daïra Nori-massa (xviie siècle).

Principauté créée la 1re année de Man-dji (1658).

Résidence : Fou-naï, arrondissement d'Oïta, province de Boun-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Iyô, Saï-djô, 205 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Matsou-daïra, de Saï-djô. — Branche de la famille Ki-i; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Yori-soumi, second fils d'Yori-nobou, fondateur de la famille Ki-i.

Principauté créée pendant la période de Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Saï-djô, arrondissement de Ni-i, province d'Iyô.

Depuis Yédô jusqu'à Minô, Taka-sou, 95 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Matsou-daïra, de Taka-sou. — Branche de la famille d'Owari; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Yoshi-youki, second fils de Mitsou-tomo, prince d'Owari.

Principauté créée vers l'époque de Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Taka-sou, arrondissement d'Ishi-tsou, province de Minô.

Depuis Yédô jusqu'à Minô, Iwa-moura, 93 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Matsou-daïra, d'Iwa-moura (anciennement Ishi-kawa). — Appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Ishi-kawa Nori-massa, petit-fils de Matsou-daïra Iyé-nori (xviie siècle).

Principauté créée la 15e année de Guén-rokou (1702).

Résidence : Iwa-moura, arrondissement d'Yéwa, province de Minô.

Depuis Yédô jusqu'à Shinanô, Ou-yéda, 4 ris.
Revenu : 53,000 kokous.

Matsou-daïra, 藤井. d'Ou-yéda (anciennement Foudji-i). — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Foudji-i Toshi-naga, cinquième fils de Matsou-daïra Ari-tchika (xviie siècle).

Principauté créée la 3e année de Hô-éi (1706).

Résidence : Ou-yéda, arrondissement de Tchi-issa-gata, province de Shinanô.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Kami-nô-yama, 93 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Matsou-daïra, de Kami-nô-yama. — Branche de la famille de Foudji-i ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Nobou-katsou, fils de Foudji-Toshi-naga (xviie siècle).

Principauté créée la 4e année de Guén-rokou (1691).

Résidence : Kami-nô-yama, arrondissement de Moura-yama, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Tana-koura, 56 ris.
Revenu : 60,400 kokous.

Matsou-daïra 松井 (anciennement Matsou-i). — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Yassou-tchika, descendant de Matsou-i Kouan-dja Koré-yoshi.

Principauté créée la 7e année de Tém-pô (1836).

Résidence : Tana-koura, arrondissement de Shira-kawa, province d'Ôshiou.

Mêmes armoiries que ci-dessus.

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Okou-dono, 45 ris.
Revenu : 16,000 kokous.

Matsou-daïra, d'Okou-dono. — Les renseignements font défaut sur cette famille.

Depuis Yédô jusqu'à Kô-dzou-ké, Yata, 27 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Matsou-daïra, 松平, d'Yata. — Famille originaire du Yama-shiro ; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Foudji-wara Nobou-hira, fils aîné de Taïkô Taka-sou.

Principauté créée la 6e année de Hô-éi (1709).

Résidence : Yata, arrondissement de Takô, province de Kô-dzou-ké.

Depuis Yédô jusqu'à Sétsou, Amaga-saki, 135 ris.
Revenu : 40,000 kokous.

Matsou-daïra, 櫻井 (primitivement Sakouraï). — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Sakouraï Nobou-sada, troisième fils de Tokougawa Naga-tchika (xvie siècle), seigneur du château de Sakouraï, province de Mi-kawa.

Principauté créée la 8e année de Hô-éi (1711).

Résidence : Amaga-saki, arrondissement de Kavabé, province de Sétsou.

Depuis Yédô jusqu'à Yamatô, Kôri-yama, 134 ris.
Revenu : 151,288 kokous.

Matsou-daïra, 柳澤, de Kôri-yama (primitivement Yanagui-sawa). — Famille originaire de Kâ-hi; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Yanagui-sawa Nobou-toshi, descendant de Shinra-sabourô Yoshi-mitsou (xie siècle).

Principauté érigée la 9e année de Kiô-hô (1724).

Résidence : Kôri-yama, arrondissement de Sônô, province d'Yamatô.

Depuis Yédô jusqu'à Shissa, Matsou-motô, 61 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Matsou-daïra, 戸田, de Matsou-motô (anciennement Toda). — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Sô-dôsiou.

Fondateur : Toda Mouné-mitsou, descendant du *Kougué* San-djô d'Âughi-matchi (xvie siècle).

Principauté créée la 10e année de Kiô-hô (1725).

Résidence : Matsou-motô, arrondissement de Tchi-kouwa, province de Shissa.

Depuis Yédô jusqu'à Tamba, Kamé-yama, 128 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Matsou-daïra, 形原 (anciennement Kata-hara). — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Kata-hara Iyé-tada, qui prit le nom de Matsou-daïra au xviie siècle.

Principauté créée la 1re année de Kouan-éi (1748).

Résidence : Kamé-yama, arrondissement de Kouwata, province de Tamba.

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Ni-shi-hô, 80 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Matsou-daïra, de Ni-shi-hô (anciennement Aukiou). — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Nori-moto, second fils de Tokougawa Tada-tchika (xvie siècle).

Principauté créée la 1re année de Méi-wa (1764).

Résidence : Ni-shi-hô, arrondissement de Hadzou, province de Mi-kawa.

Depuis Yédô jusqu'à Sourouga, Oshima, 32 ris 1/2.
Revenu : 10,000 kokous.

Matsou-daïra, d'Oshima. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djo-dô.

Fondateur : Matsou-daïra Massa-katsou, vassal des Tokougawa.

Principauté créée pendant l'ère d'Eirokou (1558-1569).

Résidence : Oshima, arrondissement d'Ibara, province de Sourouga.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Shima-bara, 301 ris.
Revenu : 70,000 kokous.

Matsou-daïra, 深溝, de Shima-bara (anciennement Fouka-midzô). — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Matsou-daïra Yoshi-kagué.

Principauté créée la 2e année d'An-éi (1772).

Résidence : Shima-bara, arrondissement de Takakou, province de Hi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Foukou-yama, 290 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Matsou-mai, 松前. — Famille originaire de Wakassa ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Kara-saki Yoshi-hirô, descendant d'une vieille famille noble d'Ôshiou.

Principauté créée antérieurement à 1600.

Résidence : Foukou-yama, à Matsou-maï, île de Yézo.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Hiratô, 319 ris.
Revenu : 61,700 kokous.

Matsou-oura, 松浦. — Famille originaire de Hi-zén ; appartenant aux sectes Zén-siou et Djô-dô.

Fondateur : Matsou-oura Shigné-nobou (xviie siècle), seigneur de Hiratô et de l'île d'Iki.

Principauté érigée avant 1600.

Résidence : Hiratô, arrondissement de Matsou-oura, province de Hi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Hiratô, 319 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Matsou-oura. — Branche des Matsou-oura de Hiratô ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Matsou-oura Massa-shi, second fils de Matsou-oura Shigné-nobou (xviie siècle).

Principauté créée la 2e année de Guén-rokou (1689).

Résidence : Hiratô.

Depuis Yédô jusqu'à Mima-sakou, Katsou-yama, 184 ris.
Revenu : 23,000 kokous.

Mioura, 三浦. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Mi-oura Massa-tsougou, fils de Mi-oura Massa-shigné (xvie siècle), ancien vassal des Tokou-gawa.

Principauté créée la 1re année de Méi-wa (1764).

Résidence : Katsou-yama, arrondissement de Mashima, province de Mima-sakou.

Depuis Yédô jusqu'à Hita-tchi, Mitô, 30 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Mitô (Prince de), 水戸. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant aux sectes Djô-dô et Hokké-siou.

Fondateur : Yori-foussa, dixième fils du Shô-goun Iyé-yas

Principauté érigée la 14e année de Kéi-tchô (1637).

Résidence : Mitô, arrondissement d'Ibara-ki, province de Hita-tchi.

Branche cadette de l'illustre maison de Tokou-gawa, qui occupa le trône shôgounal pendant deux cent cinquante-cinq ans (de 1603 à 1868), la famille de Mitô a joué un rôle important dans l'histoire du Japon. Deux de ses membres ont, particulièrement, acquis une réputation populaire : l'un Kouni-mitsou, petit-fils d'Iyé-yas, comme lettré distingué et auteur de l'histoire du Japon estimée, connue sous le nom de *Daï-Nihon-shi*; l'autre Nari-Aki (mort en 1860), pour ses opinions libérales et l'impulsion qu'il donna, dès 1840, aux armements du Japon. On raconte même qu'à cette époque il fit détruire des couvents afin de transformer leurs cloches en canons, et ne se gêna pas pour enrôler les moines dans l'armée qu'il commandait. Ses soldats n'étaient pas toujours des modèles de discipline et de douceur. Ce sont eux qui assassinèrent en 1860 le ministre I-i Kammon-nô-Kami; qui tentèrent, en 1861, de massacrer les Européens établis à Yoko-hama, et, la même année, attaquèrent la légation anglaise à Yédô même. Leur indiscipline, leurs querelles entre eux empêchèrent le prince de Mitô de prendre aux événements de la restauration la part à laquelle il avait droit : tous ses meilleurs serviteurs s'étaient massacrés en duel.

Le dernier prince de Mitô a été ministre du Japon en Italie. Depuis la chute du Shôgounat il a repris le nom patronymique de sa famille, Tokou-gawa.

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Tahara, 75 ris.
Revenu : 12,000 kokous.

Miyaké, 三宅. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Miyaké Massa-sada (xvie siècle).

Principauté créée pendant la période de Kouan-éi (1626-1643).

Résidence : Tahara, arrondissement d'Atsoumi, province de Mi-kawa.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Shibata, 89 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Mizo-goutchi, 溝口. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Mizo-goutchi Massa-katsou, vassal de Hidéyoshi.

Principauté créée la 3e année de Kéi-tchô (1598).

Résidence : Shibata, arrondissement de Kouambara, province d'Étchi-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Shimo-sa, Youki, 21 ris.
Revenu : 18,000 kokous.

Mizou-nô, 水野. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Mizou-nô Tada-massa, fils de Mizou-nô Tada-kyô descendant du Shôgoun Mitsou-massa.

Principauté créée la 16e année de Guén-rokou (1703).

Résidence : Youki, arrondissement d'Youki, province de Shimo-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Sourou-ga, Noumadzou, 29 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Mizou-nô, de Noumadzou. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Mizou-nô Tada-massa, vassal des Tokou-gawa (xvie siècle).

Principauté créée la 6e année de An-éi (1777).

Résidence : Noumadzou, arrondissement de Soun-tô, province de Sourou-ga.

Depuis Yédô jusqu'à Kadzou-sa, Tsourou-maki, 16 ris.
Revenu : 15,000 kokous.

Mizou-nô, de Tsourou-maki. — Branche des Mizou-nô de Noumadzou; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Mizou-nô Tada-massa, troisième fils de Mizou-nô Tada-kyô (xviie siècle).

Principauté créée la 10e année de Boun-séi (1812).

Résidence : Tsourou-maki, arrondissement d'Itchi-wara, province de Kadzou-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Yama-gata, 94 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Mizou-nô, d'Yama-gata. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Mizou-nô Tada-massa (xvie siècle).

Principauté créée la 2e année de Kô-ka (1845).

Résidence : Yama-gata, arrondissement de Moura-yama, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Nagatô, Hagni, 270 ris.
Revenu : 369,000 kokous.

Moô-ri, 毛利, prince de Nagatô et de Tchô-shiou. — Famille originaire d'Aki ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Ôyé Moto-nari, descendant à la quinzième génération d'Ôyé Hirô-matô, un des conseillers d'Yori-tomô, possesseur de dix provinces. Ce fut un des plus grands seigneurs du XVIe siècle. A cette époque il fut autorisé à porter les armoiries impériales.

Principauté érigée pendant la période de Kéi-tchiô (1596-1614).

Résidence : Hagni, arrondissement d'Amé, province de Nagatô.

C'est une des plus vieilles familles aristocratiques du Japon. Elle descend d'Ôyé-nô Hirô-motô, l'un des grands conseillers d'Yoritomo, fondateur du Shôgounat et de la féodalité japonaise (XIIe siècle). Au XVIe siècle, Ôyé-nô Moto-nari, représentant de la quinzième génération de cette famille, possédait dix provinces du sud-ouest et figurait parmi les plus puissants seigneurs du royaume. Cette puissance lui valut l'inimitié d'Ota Nobou-naga, qui chargea Hidé-yoshi de le réduire à soumission. Moôri Térou-motô, alors chef de la famille de Nagato, venait de signer la paix avec Hidé-yoshi lorsque survint la mort de Nobou-naga, assassiné par son vassal Akétchi Nitsou-hidé, et fournit à Hidé-yoshi des secours d'hommes et de vivres pour l'aider à tirer vengeance de la mort de son maître.

Devenu souverain effectif du Japon, Hidé-yoshi se souvint des services de Moôri Térou-motô, et des relations intimes s'établirent entre les Toyô-tomi (nom dynastique de la race de

Taïkô) et les Moôri. Les Moô-ri furent de précieux et fidèles serviteurs de Taïkô pendant les guerres de Corée.

Après la mort de Taïkô, lorsque la guerre éclata entre les Toyô-tomi et les Tokou-gawa, Moôri prit parti pour Tôyô-tomi, fidélité généreuse qui lui coûta cher ; car il perdit huit de ses provinces. Cette famille conserva les deux provinces qui lui restaient jusqu'à la dernière révolution, sans rien perdre de sa considération et de son influence ; mais le gouvernement des Tokou-gawa la craignait et ne cessa de la surveiller de près.

Les Moôri ont pris une large part dans les événements qui ont précédé la restauration impériale ; ils comptaient parmi leurs vassaux les Yoshida Shô-in, Taka-soughi Shin-souké, Kidô Kô-in, etc., qui se firent remarquer à cette époque par leur intelligence et leur énergie. La première fois, croyons-nous, que le nom du prince de Tchô-shiou retentit en Occident, ce fut lors des événements de Simono-séki, où les soldats de ce prince ouvrirent le feu contre les navires des puissances européennes.

Au début des hostilités, le prince de Tchô-shiou se mit à la tête d'une ligue de résistance appelée *Kin-nô-djô-i* (fidélité à l'empereur et expulsion des barbares), ce qui ne fut peut-être de sa part qu'une manœuvre habile pour créer des embarras au gouvernement des Tokou-gawa et préparer sa chute, car il contribua de toutes ses forces à la victoire du Mikadô, et, aussitôt après la restauration impériale, se montra plutôt favorable qu'hostile à l'ouverture du Japon. Reconnaissant la supériorité des armements européens, il fut le premier à renoncer aux anciennes armures si pesantes et à équiper ses troupes suivant les usages modernes, réforme qui lui donna sur les troupes du Shôgoun une victoire décisive pour la cause de la restauration. Pour le récompenser de ses services, le Mikadô augmenta ses revenus de 100,000 kokous.

Nous ne pouvons passer sous silence un des actes les plus admirables du prince de Tchô-shiou. Ce furent lui et le prince de Sadzouma qui eurent l'honneur de faire, les premiers, abandon de leurs droits seigneuriaux et féodaux, et entraînèrent par leur désintéressement la renonciation des autres Daïmiôs ; mesure politique qui permit au gouvernement impérial d'entrer résolument dans la voie des réformes démocratiques.

Le prince de Tchô-shiou porte maintenant le titre de prince de Moôri.

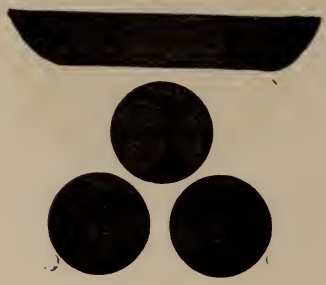

Depuis Yédô jusqu'à Sou-wo, Tokou-yama, 253 ris.
Revenu : 40,010 kokous.

Moôri, de Tokou-yama. — Branche de la maison des princes de Nagatô; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Moô-ri Nari-taka, second fils de Moô-ri Térou-motô (xviie siècle).

Principauté érigée vers 1600 environ.

Résidence : Tokou-yama, arrondissement de Tsou-nô, province de Sou-wo.

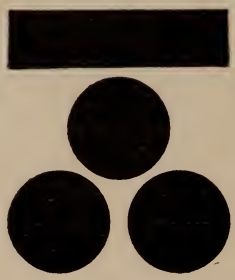

Depuis Yédô jusqu'à Nagatô, Fou-tchiou, 280 ris.
Revenu : 50,000 kokous.

Moô-ri, de Fou-tchiou. — Branche de la maison des princes de Nagatô; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Moôri Hidé-motô, fils de Hoïda Motô-kyô, adopté par Moô-ri Térou-motô (xviie siècle).

Principauté érigée la 3e année de Kiô-ho (1718).

Résidence : Fou-tchiou, arrondissement de Tâyô-oura, province de Nagatô.

Depuis Yédô jusqu'à Nagatô, Kyô-sou-yé, 280 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Moô-ri, de Kyô-sou-yé. — Branche de la famille des Moô-ri de Fou-tchiou; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Moô-ri Masssa-nari, fils de Moô-ri Massa-hiro, qui lui conféra le titre de prince de Kyô-sou, à l'époque où il recueillit la succession des Moô-ri de Nagatô (XVIIIe siècle).

Principauté érigée vers 1700 environ.

Résidence : Kyô-sou-yé, arrondissement de Tayô-oura, province de Nagatô.

Depuis Yédô jusqu'à Boun-gô, Sahégui, 266 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Moô-ri, de Sahégui. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Moô-ri Taka-massa, fils de Moô-ri Taka-tsougou, descendant à la 14e génération de Sassaki Narou-yori, arrière-petit-fils du prince d'Atsou-sané (IXe siècle).

Principauté érigée la 6e année de Kéi-tchô (1601).

Résidence : Sahégui, arrondissement d'Amabé, province de Boun-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Akahô, 155 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Mori, 森. — Famille originaire de Minô ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Mori Yoshi-wari, seigneur du château de Kanayama, quatorzième descendant de Mori Yoshi-taka, sixième fils de Hatchiman Taro-yoshi-iyé (xie siècle).

Principauté fondée la 3e année de Hô-éi (1705).

Résidence : Aka-hô, arrondissement d'Akahô, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Mika-tsouki, 165 ris.
Revenu : 15,000 kokous.

Mori, de Mika-tsouki. — Branche des Mori d'Akahô ; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Mori Naga-toshi, troisième fils de Mori Naga-tsouna.

Principauté créée la 12e année de Guén-rokou (1699).

Résidence : Mika-tsouki, arrondissement de Sayô, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Shimo-sa, Ohi-mi, 12 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Mori-kawa, 森川. — Famille originaire d'Owari ; appartenant à la secte bouddhique de Zén-siou.

Fondateur : Mori-kawa Shigné-toshi.

Principauté créée pendant la période Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Ohi-mi, arrondissement de Tchiba, province de Shimo-sa.

Depuis Yédô jusqu'à Hi zén, Saga, 290 ris.
Revenu : 357,000 kokous.

Nabé-shima, 鍋島, prince de Hi-zén. — Famille originaire de Hi-zén ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Nabé-shima Kyô-hissa, fils de Tsouné-foussa, préfet de Kiou-shiou (xve siècle).

Principauté érigée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Saga, arrondissement du même nom, province de Hi-zén.

L'une des plus anciennes familles nobles du Japon, la maison de Nabé-shima était déjà puissante sous la dynastie des

Shôgouns Ashikaga; mais sa grande fortune date de la conquête des îles Kiou-shiou, en 1588, par Taïko Hidé-yoshi. A cette époque en effet, grâce à la protection de Taïko, Nabé-shima Naô-shigné hérita des biens immenses d'une branche éteinte de sa famille, nommée Riou-dzô-dji, et, de plus, fut nommé commissaire général du commerce extérieur du port de Naga-saki, fonction que ses descendants conservèrent jusqu'à ces dernières années.

Nabé-shima Naô-shigné fit avec Taïko la première campagne de Corée, où il se distingua dans plusieurs combats. Il en ramena des potiers coréens qu'il établit dans ses domaines, acquérant ainsi la gloire d'avoir été l'un des fondateurs de l'industrie de la porcelaine au Japon.

Le prince de Hi-zén qui vivait en 1880, Nabé-shima Kanzô, fut un protecteur éclairé des lettres et des sciences dont il s'efforça de répandre le goût dans ses domaines, d'où, grâce à cette impulsion, sortit une pléiade d'hommes distingués qui jouèrent des rôles importants dans la politique moderne, et parmi lesquels on peut citer : le comte Ôkouma, ex-ministre des Finances; le comte Ôki, ministre de l'Instruction publique; le vicomte Soé-shima qui fut ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur.

Le représentant actuel de cette famille, le marquis Nabé-shima, a été ministre du Japon en Italie, et exerce à la cour de Tôkiô les fonctions de chambellan.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Ka-shima, 347 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Nabé-shima, de Ka-shima. — Branche de la maison des princes de Hi-zén; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Nabé-shima Tada-shigné, second fils de Nabé-shima Naô-shigné.

Principauté érigée au XVIe siècle.

Résidence : Ka-shima, arrondissement de Foudji-tsou, province de Hi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Gô-shirô, 313 ris.
Revenu : 73,250 kokous.

Nabé-shima, de Gô-shirô. — Branche de la maison des princes de Hi-zén; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Nabé-shima Moto-shigné, second fils de Nabé-shima Katsou-shigné, fils de Naô-shigné, l'un des généraux qui commandèrent l'expédition de Corée en 1592 et 1597.

Principauté érigée au XVIIIe siècle.

Résidence : Gô-shirô, arrondissement du même nom, province de Hi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Hasou-iké, 313 ris.
Revenu : 52,625 kokous.

Nabé-shima, de Hasou-iké. — Branche de la maison des princes de Hi-zén; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Nabé-shima Naô-soumi, troisième fils de Katsou-shigné.

Principauté érigée au XVIIe siècle.

Résidence : Hasou-iké, arrondissement de Saga, province de Hi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Sétsou, Taka-tsouki, 132 ris.
Revenu : 36,000 kokous.

Nagaï, 永井. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Ossada Naô-katsou, fils d'Ossada Naô-yoshi, seigneur d'Ôhama, qui changea son nom d'Ossada en celui de Nagaï sur l'ordre du Shôgoun Iyé-yas.

Principauté créée la 2e année de Kéi-an (1649).

Résidence : Taka-tsouki, arrondissement de Shima-kami, province de Sétsou.

Depuis Yédô jusqu"à Minô, Kanô, 104 ris.
Revenu : 32,000 kokous.

Nagaï. — Branche des Nagaï de Taka-tsouki; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Nagaï Naô-massa, fils de Nagaï Naô-katsou (XVIIe siècle).

Principauté créée la 6e année de Hô-éi (1709).

Résidence : Kanô, arrondissement d'Atsoumi, province de Minô.

Depuis Yédô jusqu'à Washiou, Shinshô, 136 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

NAGAÏ, de Sïnshô. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zen-siou.

Fondateur : Oyé Nao-katsou.

Principauté créée la 8e année d'Empô (1673-1680).

Résidence : Sïnshô, arrondissement de Katsougué, province de Washiou.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Moura-kami, 90 ris.
Revenu : 50,090 kokous.

NAÏ-TÔ, 内藤. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Naï-tô Nobou-nari, frère cadet du Shôgoun Iyéyas, et troisième fils de Hirô-data (XVIe siècle).

Principauté créée la 5e année de Kiô-hô (1718).

Résidence : Moura-kami, arrondissement d'Ina-founé, province d'Étchi-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Shinanô, Iwa-mourata, 38 ris.
Revenu : 150,000 kokous.

Naïtô, d'Iwa-mourata. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Naïtô Massa-tsougou (xviie siècle).

Principauté créée pendant la période Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Iwa-mourata, arrondissement de Sakou, province de Shinanô.

Depuis Yédô jusqu'à Hiouga, Nobé-oka, 293 ris.
Revenu : 70,000 kokous.

Naï-tô, de Nobé-oka. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Naï-tô Yoshi-kyô (xviie siècle).

Principauté créée la 4e année d'Én-kiô (1747).

Résidence : Nobé-oka, arrondissement d'Ousouki, province de Hiouga.

Depuis Yédô jusqu'à Shinanô, Taka-tô, 64 ris.
Revenu : 33,000 kokous.

Naï-tô, de Taka-tô. — Branche des Naï-tô de Nobé-oka; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Naï-tô Kyô-massa, second fils de Naï-to Yoshi-kyô (xvie siècle).

Principauté fondée la 4e année de Guén-rokou (1671).

Résidence : Taka-tô, arrondissement d'Ina, province de Shinanô.

Mêmes armoiries que Naïto, d'Iwa-mourata.

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Koromô, 79 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Naï-tô, de Koromô. — Branche des Naï-tô de Nobé-oka; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Naï-tô Massa-harou, second fils de Naï-tô Massa-naga (xviie siècle).

Principauté crée la 2e année de Kouan-én (1749).

Résidence : Koromô, arrondissement de Kamo, province de Mi-kawa.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Ouna-gaya, 53 ris.
Revenu : 15,000 kokous.

Naï-tô, d'Ouna-gaya. — Branche des Naï-tô de Nobé-oka; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Tô-yama Massa-souké, troisième fils de Naï-tô Tada-oki (xvne siècle).

Principauté fondée pendant la période Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Ouna-gaya, arrondissement d'Iwa-mayé, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Boun-gô, Ôka, 271 ris.
Revenu : 70,440 kokous.

Naka-gawa, 中川. — Famille originaire de Sétsou; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Naka-gawa Kyô-hidé; général des armées du shôgoun Ota Nobou-naga (xvie siècle).

Principauté créée la 10e année de Kéi-tchô (1605).

Résidence : Ôka, arrondissement d'Ô-nô, province de Boun-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Mori-oka, 139 ris.
Revenu : 200,000 kokous.

Nambé. — Famille originaire de Kâ-hi; appartenant à la secte Gozan-ha.

Fondateur : Nambé Nobou-naga, descendant à la 11e génération de Nambé Mitsou-youki (XIIe siècle), descendant lui-même de Shinra-sabourô Yoshi-mitsou (XI siècle).

Principauté érigée la 5e année de Boun-dji (1189).

Résidence : Mori-oka, arrondissement d'Iwaté, province d'Ôshiou.

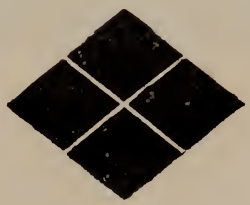

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Hatchinô, 169 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Nambé, de Hatchinô. — Branche des Nambé de Mori-oka; appartenant à la secte Gozan-ha.

Fondateur : Nambé Naô-foussa, troisième fils de Nambé Shigné-nobou (XIXe siècle).

Principauté érigée au commencement du XIXe siècle.

Résidence : Hatchinô, arrondissement de Sambé, province d'Ôshiou.

Depuis Yédo jusqu'à Owari, Inou-yama, 92 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Narou-sé. — Famille de noblesse contestée. Les renseignements à son sujet font défaut.

Depuis Yédô jusqu'à Tôtô-mi, Yoko-souka, 38 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Nishi-ô, 西尾. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Sôdô-siou.

Fondateur : Nishi-ô Yoshi-tsougou (XVIIe siècle).

Principauté créée la 2e année de Tén-wa (1682).

Résidence : Yoko-souka, arrondissement de Ki-tô, province de Tôtô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Nihon-matsou, 66 ris.
Revenu : 100,700 kokous.

Niwa, 丹羽. — Famille originaire d'Owari; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Niwa Naga-hidé, fils de Niwa Naga-massa (xviie siècle).

Principauté créée pendant la période dite Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Nihon-matsou, arrondissement d'Adatchi, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Mi-kousa, 120 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Niwa, de Mi-kousa. — Branche des Niwa de Nihon-matsou; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Niwa Oudji-tsougou, fils de Niwa Oudji-katsou (xviie siècle).

Principauté créée la 3e année de Kouan-pô.

Résidence : Mi-kousa, arrondissement de Katô, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Bou-zén, Kôkoura, 226 ris.
Revenu : 150,000 kokous.

Ogassa-wara, 小笠原. — Famille originaire de Kâhi; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Ogassa-wara Sada-mouné, professeur d'équitation et de tir à l'arc des Mikados et des Shô-gouns Ashikaga, fonction restée héréditaire dans cette famille (xve siècle).

Principauté érigée la 9e année de Kouan-éi (1632).

Résidence : Kôkoura, arrondissement de Kou-ki, province de Bou-zén.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Kara-tsou, 311 ris.
Revenu : 60,000 kokous.

Ogassa-wara, d'Yasou-shi. — Branche des Ogassa-wara de Kôkoura ; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Ogassa-wara Tadé-tomo, troisième fils d'Ogassa-wara Hidé-massa, tué à la bataille d'Ossaka livrée par Iyé-yas aux Daïmios coalisés (xviie siècle).

Principauté créée la 4 année de Boun-ka (1817).

Résidence : Kara-tsou, arrondissement de Matsou-oura, province de Hi-zén.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-zén, Katsou-yama, 144 ris.
Revenu : 22,777 kokous.

Ogassa-wara, de Katsou-yama. — Famille originaire de Kâ-hi; appartenant à la secte du temple de Miô-shindji.

Fondateur : Ogassa-wara Sada-mouné, descendant à la septième génération d'Ogassa-wara Kyô-naga, ancien vassal de Takéda-shin-gué (xvie siècle).

Principauté créée la 4e année de Guén-rokou (1691).

Résidence : Katsou-yama, arrondissement d'Ô-nô, province d'Étchi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Anshi, 160 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ogassa-wara, d'Anshi. — Branche des Ogassa-wara de Kô-koura; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Ogassa-wara Tada-naga, fils d'Ogassa-wara Hidé-massa (xviie siècle).

Principauté créée la 2e année de Kiô-hô (1717).

Résidence : Anshi, arrondissement de Mitsou-sô, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Kôkoura, 311 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ogassa-wara. — Branche des Ogassa-wara de Kôkoura; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Ogassa-wara Sané-kata, troisième fils d'Ogassa-wara Tada-sané, lequel fut établi à Kôkoura (Kiou-shiou), par le Shô-goun Hidé-tada, pour tenir en échec les Daïmiôs de Kiou-shiou (xviie siècle).

Principauté érigée au commencement du xviie siècle.

Résidence : Kôkoura.

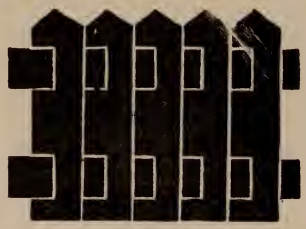

Depuis Yédô jusqu'à Mi-kawa, Nishi-ô-hira, 176 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ôka, 大岡. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Ôka Tada-katsou, vassal des Tokou-gawa (xvie siècle).

Principauté créée la 1re année de Kouan-én (1748).

Résidence : Nishi-ô-hira, arrondissement de Noukada, province de Mi-kawa.

Depuis Yédô jusqu'à Mousashi, Iwa-tsouki, 9 ris.
Revenu : 23,000 kokous.

Ôka, d'Iwatsouki. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Ôka Tada-yoshi, vassal des Tokou-gawa.

Principauté créée la 6e année de Hôréki (1756).

Résidence : Iwa-tsouki, arrondissement de Saïtama, province de Mousashi.

Depuis Yédô jusqu'à Idzoumi, Kishi-wada, 141 ris.
Revenu : 52,000 kokous.

Okabé, 岡部. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Okabé Naga-mori, fils d'Okabé Massa-tsouné (xvie siècle).

Principauté créée la 17e année de Kouan-éi (1640).

Résidence : Kishi-wada, arrondissement de Minami, province d'Idzoumi.

Depuis Yédô jusqu'à Sagami, Oda-wara, 20 ris.
Revenu : 113,129 kokous.

Ôkou-bô, 大久保. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Ôkou-bô Naga-toshi, fils d'Outsou-nô-miya Tada-shigné (xvie siècle).

Principauté créée la 18e année de Tén-séi (1590) après la défaite de Gô-Hôdjô par Taï-kô et Iyé-yas.

Résidence : Oda-wara, arrondissement d'Ashi-kara-shinô, province de Sagami.

Depuis Yédô jusqu'à Shimo-tsouké, Karasou-yama, 35 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Ôkou-bô, de Karasou-yama. — Branche des Ôkoubô d'Oda-wara; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Ôkou-bô Tada-tomo, second fils d'Ôkou-bô Tada-tamé (xviie siècle).

Principauté créée la 10e année de Kiô-hô (1725).

Résidence : Karasou-yama, arrondissement de Nasou, province de Shimo-tsouké.

Depuis Yédô jusqu'à Sakami, Hagni-nô-san-tchiou, 20 ris.
Revenu : 13,000 kokous.

Ôkou-bô, de Hagni-nô-san-tchiou. — Branche des Ôkoubô d'Oda-wara ; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Ôkoubô Nori-hirô, second fils d'Ôkou-bô-Tada. tomo (xviie siècle).

Principauté créée pendant le xviie siècle.

Résidence : Hagni-nô-san-tchiou, arrondissement d'Aikô, province de Sakami.

Depuis Yédô jusqu'à Bou-zén, Nakatsou, 266 ris
Revenu : 100,000 kokous.

Okou-daïra, 奥平. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Okou-daïra Nobou-massa, descendant à la treizième génération d'Aka-matsou Nori-kagué, seigneur du château de Naga-shinô, province de Mi-kawa (xvie siècle).

Principauté érigée la 2e année de Kiô-hô (1717).

Résidence : Nakatsou, arrondissement de Shimôgué, province de Bou-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Hi-zén, Ômoura, 350 ris.
Revenu : 27,970 kokous.

Ômoura, 大村. — Famille originaire d'Iyô ; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Ômoura Soumi-koré, fils d'Ômoura Soumi-harou, seigneur d'Ômoura.

Principauté créée entre 987 et 1011.

Résidence : Ômoura, arrondissement de Sonoki, province de Hi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Shimo-tsouké, Kouro-bané, 38 ris.
Revenu : 18,000 kokous.

Osséki, 大關. — Famille originaire de Shimo-tsouké ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Tandji Taka-massou, seigneur de Kouro-bané (xvie siècle).

Principauté créée antérieurement à 1600.

Résidence : Kouro-bané, arrondissement de Nasou, province de Shimo tsouké.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Tendô, 97 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Ota, 織田. — Famille originaire d'Owari ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Ota Nobou-naga, Shô-goun (xvie siècle).

Principauté créée la 4e année de Méi-wa (1764).

Résidence : Tén-dô, arrondissement de Moura-yama, province de Déwa.

Mêmes armoiries qu'Ota de Tén-dô.

Depuis Yédô jusqu'à Tamba, Kaya-bara, 136 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Ota, de Kaya-bara. — Branche des Ota de Tendô ; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Ota Taka-naga, second fils d'Ota Nobou-ô, fils d'Ota Nobou-naga (xvie siècle).

Principauté créée pendant la période Guén-rokou (1688-1703).

Résidence : Kaya-bara, arrondissement de Hi-kami, province de Tamba.

Mêmes armoiries qu'Ota, de Tén-dô.

Depuis Yédô jusqu'à Yamatô, Shiba-moura, 119 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ota, de Shiba-moura. — Branche des Ota de Tendô ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Ota Naga-massou, frère cadet d'Ota Nobounaga (xvie siècle).

Principauté fondée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Shiba-moura, arrondissement de Shiki-kami, province d'Yamatô.

Depuis Yédô jusqu'à Yamatô, Yanaghi-moto, 120 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ota, d'Yanaghi-moto. — Branche des Ota de Tendô ; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Ota Naga-tané, fils d'Ota Naô-naga (xviie siècle).

Principauté créée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Yanaghi-moto, arrondissement de Shiki-kami, province d'Yamatô.

Depuis Yédô jusqu'à Tôtô-mi, Kaké-kawa, 55 ris.
Revenu : 53,007 kokous.

Ota, 太田. — Famille originaire de Mousashi ; appartenant à la secte Hokké-siou.

Fondateur : Ota Motchi-souké, surnommé Dôkouan, qui construisit à Yédô le premier château fort (xve siècle).

Principauté créée la 3e année d'Én-kiô (1746).

Résidence : Kaké-kawa, arrondissement de Sano, province de Tôtô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Shimo-tsouké, Ôta-hara, 37 ris.
Revenu : 11,400 kokous.

Ôta-hara, 大田原. — Famille originaire de Shimo-tsouké ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Ôta-hara Harou-kyô, seigneur du château d'Ôta-hara, dans la province de Shimo-tsouké (xvie siècle).

Principauté créée à une époque reculée.

Résidence : Ôta-hara, arrondissement de Nasou, province de Shimo-tsouké.

Depuis Yédô jusqu'à Shimôsa, Omi-kama, 26 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Outchida, 内田. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Outchida Massa-nobou.

Principauté créée pendant la période de Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Omi-kama, arrondissement de Katori, province de Shimôsa.

Depuis Yédô jusqu'à Yamatô, Taka-tori, 134 ris.
Revenu : 25,000 kokous.

Ouyé-moura, 植村. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Ouyé-moura Oudji-aki, vassal des Tokougawa.

Principauté créée la 17e année de Kouan-éi (1640).

Résidence : Taka-tori, arrondissement de Taka-itchi, province d'Yamatô.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Yoné-dzawa, 75 ris.
Revenu : 150,000 kokous.

Ouyé-sougui, 上杉, prince d'Yoné-dzawa. — Famille originaire d'Étchi-gô; appartenant à la secte Sïn-gon.

Fondateur : Ouyé-sougui Nori-massa (xvie siècle), descendant d'Ouyé-sougui Nori-aki, gouverneur du Kouan-tô sous la dynastie d'Ashikaga (xve siècle).

Principauté érigée la 5e année de Kéi-tchô (1600).

Résidence : Yoné-dzawa, arrondissement d'Oki-tama, province de Déwa.

Kén-shin, l'un des plus fameux tacticiens du Japon, rival du célèbre Shin-guén, mort en 1578, était fils d'Ouyé-sougui Nori-massa.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Yoné-dzawa, 75 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Ouyé-sougui. — Branche des Ouyé-sougui d'Yoné-dzawa; appartenant à la secte Sïn-gon.

Fondateur : Ouyé-sougui Katsou-nori, troisième fils d'Ouyé-sougui Tsouna-nori, successeur d'Ouyé-sougui Nori-mari.

Principauté érigée au xviiie siècle.

Résidence : Yoné-dzawa.

Depuis Yédô jusqu'à Owari, Nagoya, 80 ris.
Revenu : 619,500 kokous.

Owari, 尾張, prince de Bi-shiou. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Yoshi-naô, huitième fils du Shôgoun Iyéyas.

Principauté érigée la 15e année de Kéi-tchô (1610).

Résidence : Nagoya, arrondissement d'Aitchi, province d'Owari.

Lors de la guerre civile de 1868, le prince d'Owari fit tous ses efforts pour empêcher la rupture entre le Mikado et le Shôgoun; n'ayant pu y parvenir, il prit parti pour le Mikado.

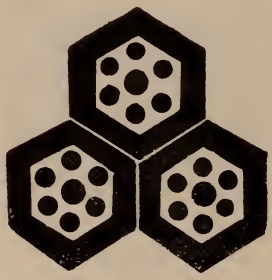

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Hon-djô, 140 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Rokougô, 六郷. — Famille originaire de Déwa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Rokougô Massa-nori, seigneur de Hon-djô.

Principauté créée antérieurement à 1600.

Résidence : Hon-djô, arrondissement d'Ouri, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Higô, Hitô-yoshi, 351 ris.
Revenu : 22,100 kokous.

Sagara, 相良. — Famille originaire de Tô-tômi ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Sagara Naga-tsouné, fils de Sagara Tada-foussa, seigneur de Hitô-yoshi.

Principauté créée la 10e année de Kéi-tchô (1605).

Résidence : Hitô-yoshi, arrondissement de Kouma, province de Higô.

Depuis Yédô jusqu'à Awa, Katsou-yama, 36 ris.
Revenu : 12,000 kokous.

Sakaï, 酒井, de Katsou-yama. — Famille originaire de Mi-kawa ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Sakaï Tada-tomo, fils de Sakaï Tada-katsou, l'un des meilleurs généraux du Shô-goun Iyé-yas.

Principauté créée pendant la période de Kouan-éi 1624-1643).

Résidence : Katsou-yama, arrondissement de Hégouri, province d'Awa (Bô-shiou).

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Matsou-yama, 120 ris.
Revenu : 25,000 kokous.

Sakaï, de Matsou-yama. — Branche des Sakaï de Katsou-yama; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Sakaï Tada-tsouné, second fils de Sakaï Tada-katsou.

Principauté créée pendant la période de Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Matsou-yama, arrondissement d'Akoumi, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Tsourou-oka, 124 ris.
Revenu : 140,000 kokous.

Sakaï, de Tsourou-oka. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Sakaï Tada-tsougou.

Principauté créée la 8e année de Guén-wa (1632).

Résidence : Tsourou-oka, arrondissement de Chônaï-ta-kawa, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Himé-dji, 157 ris.
Revenu : 150,000 kokous.

Sakaï. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Sakaï Massa-tchika, descendant à la cinquième génération de Sakaï Hirô-tchika, fils de Sakaï Tchika-oudji. Ce dernier, dont le nom patronymique était Nitta, fut adopté par le chef de la famille Sakaï, en 1384, lors du massacre presque complet des Nitta par les Ashikaga. Les Nitta passent pour être les ancêtres de la célèbre maison de Tokou-gawa.

Principauté créée la 2e année de Kouan-én (1749).

Résidence : Himé-dji, arrondissement de Chôkoutô, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Kô-dzou-ké, Issé-saki, 24 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Sakaï, d'Issé-saki. — Branche des Sakaï de Himé-dji ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Sakaï Tada-hirô, second fils de Sakaï Tada-kyô (XVIIe siècle).

Principauté créée pendant la période de Kouan-boun (1660-1672).

Résidence : Issé-saki, arrondissement de Saï, province de Kô-dzou-ké.

Depuis Yédô jusqu'à Wakassa, Ôhama, 129 ris.
Revenu : 103,558 kokous.

Sakaï, d'Ôhama. — Branche des Sakaï de Himé-dji ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Sakaï Tada-toshi, fils de Sakaï Massa-tchika.

Principauté créée la 11e année de Kouan-éi (1634).

Résidence : Ôhama, arrondissement d'Yémpou, province de Wakassa.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Tsou-rouga, 124 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Sakaï, de Tsou-rouga. — Branche des Sakaï d'Ôhama ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Sakaï Tada-shigné, second fils de Sakaï Tada-naô (xviie siècle).

Principauté créée pendant le xviie siècle.

Résidence : Tsou-rouga, arrondissement du même nom, province d'Étchi-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Takata, 72 ris.
Revenu : 150,000 kokous.

Sakaki-bara, 榊原. — Famille originaire d'Issé; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Sakaki-bara Yassou-massa (xvie siècle), fils de Sakaki-bara Naga-massa, l'un des principaux généraux du Shôgoun Iyé-yas, descendant de Niki Yoshi-naga.

Principauté érigée la 1re année de Kouan-pô (1741).

Résidence : Takata, arrondissement de Koubiki, province d'Étchi-gô.

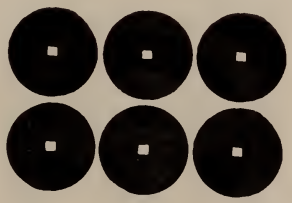

Depuis Yédô jusqu'à Matsou-shirô. Matsou-shirô, 53 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Sanada, 真田. — Famille originaire de Shinanô : appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Oun-nô Kotarô Moumé-tsouna, fils de Oun-nô Ouki-mouné, descendant du prince Sada-moto, fils de l'empereur Séiwa-tén-nô.

Principauté créée la 5e année de Guén-wa (1619).

Résidence : Matsou-shirô, arrondissement de Hassa-shima, province de Matsou-shirô.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Koubota, 143 ris.
Revenu : 205,000 kokous.

Sataké, 佐竹, prince d'Akita. — Famille originaire de Hita-tchi ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Sataké Yoshi-atsou, fils de Sataké Yoshi-tomo, descendant à la treizième génération de Sataké Massa-yoshi (XIIe siècle).

Principauté érigée la 10e année de Kéi-tchi (1605).

Résidence : Koubota, arrondissement d'Akita, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Akita, 53 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Sataké. — Famille originaire de Hita-tchi ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Sataké Yoshi-atsou.

Principauté créée la 12e année de Kouan-boun (1672).

Résidence : Akita, arrondissement de Sïn-den, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Bitchiou, Ni-i-mi, 192 ris.
Revenu : 18,000 kokous.

Séki, 關. — Famille originaire de Minô ; appartenant à la secte Au-bakou.

Fondateur : Séki Naga-shigné.

Principauté créée la 12e année de Guén-rokou (1699).

Résidence : Ni-i-mi, arrondissement d'Aka, province de de Bitchiou.

Depuis Yédô jusqu'à Tadzima, Idzou-ishi, 149 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Séngokou, 仙石. — Famille originaire de Minô ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Séngokou Hidé-hissa, seigneur du château de Koumorô, province de Shinanô, vassal de Hidé-yoshi (xvie siècle).

Principauté créée la 3e année de Hô-éi (1706).

Résidence : Idzou-ishi, arrondissement d'Idzou-ishi, province de Tadzima.

Depuis Yédô jusqu'à Satsou-ma, Kagô-shima, 411 ris.
Revenu : 770,800 kokous.

Shima-dzou, 島津, prince de Satsou-ma. — Famille originaire de Satsou-ma ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Shima-dzou Yoshi-hissa, descendant à la quatorzième génération de Tada-hissa, fils aîné d'Yori-tomô, le fondateur de la féodalité au Japon.

Principauté érigée au XIIe siècle.

Résidence : Kago-shima, arrondissement du même nom, province de Satsou-ma.

Les Shima-dzou sont les descendants directs du célèbre Yori-tomô, fondateur de la féodalité au Japon, par Shima-dzou Boun-gô nô Kami, son fils aîné, mais né d'une concubine (XIIe siècle). Ils ne possédaient d'abord que la province de Satsou-ma, mais s'étaient rapidement agrandis, pendant les troubles qui marquèrent le gouvernement de la dynastie Ashikaga, de plusieurs provinces de l'île de Kiou-shiou et passaient à juste titre pour la famille la plus puissante du Japon au moment de l'arrivée au pouvoir de Taïkô Hidé-yoshi. Aussi, lorsque le nouveau Shôgoun leur enjoignit d'avoir à se rendre à la cour pour y prêter hommage, répondirent-ils à cet ordre d'une façon tellement impertinente que Hidé-yoshi, peu endurant de son naturel, n'hésita pas à marcher contre eux à la tête d'une armée de 150,000 hommes (1587). Malgré leur puissance, les Shima-dzou ne purent soutenir la lutte et furent obligés de demander grâce. Après avoir abdiqué en faveur de son frère Yoshi-hissa, Yoshi-hirô, chef de la famille, se rendit au camp du vainqueur, la tête rasée et vêtu du costume

de moine bouddhiste (ce qui était la marque qu'il renonçait à la vie politique). Taïkô, satisfait de cette soumission, se contenta de saisir une partie des immenses domaines des Shima-dzou et leur laissa les trois provinces de Satsou-ma, d'Ôssoumi et de Hiou-ga.

Yoshi-hirô, frère cadet de Yoshi-hissa, se signala pendant la campagne de Corée par de tels exploits qu'il reçut en récompense un domaine d'un revenu de 400,000 kokous. A son retour, il amena et établit sur ses terres des potiers coréens qui créèrent la célèbre faïence de Satsou-ma.

A la mort de Taïkô, Yoshi-hirô prit parti contre Iyé-yas avec la plupart des Daïmios, et après leur défaite à Séki-Gahara (1600) vint vivre dans la retraite à Kago-shima en abandonnant ses domaines à son fils Tada-tsouné. Ce dernier fut un des meilleurs généraux d'Iyé-yas et eut la gloire de faire en soixante jours la conquête des îles Liou-kiou (1609).

Pendant les deux cent cinquante années de tranquillité relative que le gouvernement des Tokou-gawa assura au Japon, depuis la mort d'Iyé-yas jusqu'à la restauration Mikadonale, les Shima-dzou n'eurent pas d'occasions de se mettre en relief. En 1862, le prince de Satsou-ma, comme du reste la plupart des grands Daïmiôs, était hostile aux Européens et à leur introduction au Japon, et fut cause de leur première intervention dans les affaires de ce pays par le meurtre de l'Anglais Richardson, massacré par les Samouraïs de Satsou-ma, qui blessèrent en même temps deux autres Anglais. Shima-dzou Hissa-mitsou Sabourô, qui se croyait dans son droit, — les Anglais attaqués ayant coupé son cortège à Nama-mughi, sur la route du Tokaïdô, — refusa toute excuse et indemnité jusqu'après le bombardement de Kago-Shima par l'escadre anglaise (15 août 1863). Il fut alors obligé de payer une indemnité de 100,000 rios (environ 500,000 francs). Le prince de Satsou-ma fut, en 1868, l'un des agents les plus actifs de la restauration du pouvoir impérial, et peu après, en 1869, il partagea, avec les princes de Tchô-siou, de Hi-zén et de Tossa, l'honneur de mettre fin à la féodalité par l'abandon volontaire qu'ils firent de leurs immenses domaines et de leurs privilèges.

Depuis Yédô jusqu'à Hiou-ga, Sado-wara, 393 ris.
Revenu : 27,070 kokous.

Shima-dzou, de Sado-wara. — Branche de la maison des princes de Satsou-ma ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Shima-tsou Youki-hissa, frère cadet de Yoshi-hissa (xvie siècle).

Principauté érigée pendant la période de Kéi-tchô (1596-1615).

Résidence : Sado-wara, arrondissement de Naka, province de Hiou-ga.

Depuis Yédô jusqu'à Hita-tchi, Assô, 36 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Shin-djô, 新庄. — Famille originaire de Minô ; appartenant au culte bouddhique, secte Zén-siou.

Fondateur : Shin-djô Naô-massa.

Principauté créée pendant la période Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Assô, arrondissement de Namé-gata, province de Hita-tchi.

Depuis Yédô jusqu'à Tsou-shima, Fou-tchiou, 331 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Sô, 宗. — Famille originaire de l'île de Tsou-shima; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Sô Yoshi-tomô (XVIe et XVIIe siècles).

Principauté créée pendant la période d'Ashi-kaga, du XIVe au XVIe siècle.

Résidence : Fou-tchiou, arrondissement de Shimo-ayata, province de Tsou-shima.

Du temps de Taï-kô, le daïmiô *Sô* était chargé des affaires coréennes, et avait des comptoirs au port de Fou-zan. Avant l'expédition de Corée, Taïkô envoya dans ce pays Sô Yoshi-toshi et un prêtre bouddhiste, comme ambassadeurs extraordinaires, pour sommer le roi de faire sa soumission et exiger l'envoi d'ambassadeurs coréens au Japon. Après la mort de Taï-kô, son successeur Yé-yas reçut du roi de Corée la promesse de l'envoi d'ambassadeurs et du paiement d'un léger tribut. Le prince de Tsou-shima conserva la charge des affaires coréennes avec la direction des résidents japonais établis au port de Fou-zan et chargés des relations commerciales et diplomatiques. Lorsque des ambassadeurs coréens venaient à Yédô saluer le Shô-goun, il leur servait d'introducteur et veillait à leur entretien. Pour cette fonction, il recevait une indemnité de 12,000 *rios*.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Naka-moura, 78 ris.
Revenu : 63,000 kokous.

Sôma, 相馬. — Famille originaire de Shimo-sa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur: Sôma Mori-tané, descendant du prince Katsouwara, fils de l'empereur Kouanmou-tén-nô (XIIIe siècle).

Principauté érigée avant 1600.

Résidence : Naka-moura, arrondissement d'Ouda, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Shinanô, Taka-shima, 54 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Souwa, 諏訪. — Famille originaire de Shinanô; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Souwa Yori-tada, seigneur du château de Souwa (XVe siècle).

Principauté créée la 6e année de Kéi-tchô (1601).

Résidence : Taka-shima, arrondissement de Souwa, province de Shinanô.

Depuis Yédô jusqu'à Kawatchi, Tan-nan, 135 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Takaki, 高木. — Famille originaire de Mi-kawa; professant la religion bouddhique, secte Djô-dô.

Fondateur : Takaki Massa-tsougou, descendant d'une ancienne lignée.

Principauté créée la 1re année de Guén-wa (1615).

Résidence : Tan-nan, arrondissement de Tan-nan, province de Kawatchi.

Depuis Yédô jusqu'à Moutsôu, Itchi-nô-séki, 115 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Tamoura, 田村.— Branche de la maison des Daté de Séndaï ; appartenant à la secte du temple Miô-shin-dji.

Fondateur : Tamoura Mouné-yoshi, troisième fils de Daté Mouné-tada, petit-fils de Massa-tsouné (environ 1600).

Principauté érigée pendant la période Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Itchi-nô-séki, arrondissement d'Iwaï, province de Moutsou (Ôshiou).

Depuis Yédô jusqu'à Tamba, Yama-iyé, 139 ris.
Revenu : 10,082 kokous.

Tani, 谷. — Famille originaire de Minô; professant le culte bouddhique de la secte Zén-siou.

Fondateur : Tani Mori-yoshi.

Principauté créée pendant la période Kouan-éi (1624-1643).

Résidence : Yama-iyé, arrondissement d'Ika-rouka, province de Tamba.

Depuis Yédô jusqu'à Tô-to-mi, Sagara, 55 ris.
Revenu : 18,000 kokous.

Tanouma. — Famille originaire de Shimo-tsouké; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Tanouma Moto-youki.

Principauté créée la 6e année de Boun-séi (1823).

Résidence : Sagara, arrondissement de Haïbara, province de Tô-to-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Tchikou-gô, Yana-gawa, 290 ris.
Revenu : 119,600 kokous.

Tatchi-bana, 立花. — Famille originaire de Boun-gô; appartenant au temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Todji Kintsouna, descendant d'une très ancienne famille propriétaire du château de Yana-gawa, province de Tchi-kou-gô.

Principauté créée la 7e année de Guén-wa (1621).

Résidence : Yana-gawa, arrondissement d'Yama-kado, province de Tchikou-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Shimô-tédô, 75 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Tatchi-bana, de Shimo-tédô. — Branche des Tatchi-bana de Yana-gawa; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Taka-hashi Naô-tsougou, second fils de Taka-hashi Shidzou-tané (xviie siècle).

Principauté créée la 3e année de Boun-ka (1806).

Résidence : Shimo-tédô, arrondissement de Datou, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Haya-shita, 160 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Taté-bé, 建部. — Famille originaire d'Ô-mi; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Taté-bé Taka-mitsou.

Principauté créée la 3e année de Guén-wa (1617).

Résidence : Haya-shita, arrondissement de Tô, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Shimô-tsouké, Outsou-nô-mya, 26 ris.
Revenu : 77,850 kokous.

Toda, 戸田. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Toda Yassou-mitsou, seigneur du château de Tawara, province de Mi-kawa (xvie siècle).

Principauté créée la 3e année de An-éi (1774).

Résidence : Outsou-nô-mya, arrondissement de Kawatchi, province de Shimô-tsouké.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Shimô-tsouké, Ashi-kaga, 20 ris.
Revenu : 11,000 kokous.

Toda, d'Ashi-kaga. — Branche des Toda d'Outsou-nô-mya; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Toda Tado-toshi, second fils de Toda Tada-yoshi (xviie siècle).

Principauté créée la 2e année de Kouan-éi (1625).

Résidence : Ashi-kaga, arrondissement d'Ashi-kaga, province de Shimô-tsouké.

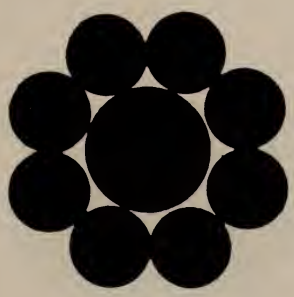

Depuis Yédô jusqu'à Minô, Ôkaki, 99 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Toda, d'Ôkaki. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Toda Kadzou-aki, vassal des Tokou-gawa (xvie siècle).

Principauté créée la 12e année de Kouan-éi (1641).

Résidence : Ôkaki, arrondissement d'Anhatchi, province de Minô.

Depuis Yédô jusqu'à Minô, Ôkaki, 99 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Toda. — Branche des Toda d'Ôkaki ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Toda Oudji-tsouné, second fils de Toda Oudji-tétsou, prince d'Ôkaki (xviie siècle).

Principauté créée la 2e année de Guén-rokou (1689).

Résidence : Ôkaki, province de Minô.

Depuis Yédô jusqu'à Issé, Tsou, 102 ris.
Revenu : 323,950 kokous.

Tôdô, 藤堂. — Famille originaire d'Ô-mi ; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Tôdô Taka-tora, fils de Tôdô Souké-tora, général de Taï-kô Hidé-yoshi (xvie siècle).

Principauté érigée la 13e année de Kéi-tchô (1608).

Résidence : Tsou, arrondissement d'Anô, province d'Issé.

Depuis Yédô jusqu'à Issé, Hissaï, 109 ris.
Revenu : 53,000 kokous.

Tôdô, de Hissaï. — Branche des Tôdô de Tsou ; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Tôdô Taka-mitchi, second fils de Tôdô Taka-tsougou (XVIIe siècle).

Principauté érigée la 10e année de Kouan-boun (1670).

Résidence : Hissaï, arrondissement de Shi, province d'Issé.

Depuis Yédô jusqu'à Kô-dzou-ké, Noumata, 36 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Toki, 土岐. — Famille originaire de Minô ; appartenant à la secte du temple de Taï-tokou-dji.

Fondateur : Toki Sada-massa, descendant d'une ancienne famille connue avant le Shôgounat d'Yé-yas.

Principauté créée la 2e année de Kouan-pô (1742).

Résidence : Noumata, arrondissement de Toné, province de Kô-dzou-ké.

Depuis Yédô jusqu'à Shimô-tsouké, Mibou, 23 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Tori-i, 鳥居. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Tori-i Tada-yoshi, vassal des Tokou-gawa (xvie siècle).

Principauté créée la seconde année de Shô-tokou (1712).

Résidence : Mibou, arrondissement de Toka, province de Shimo-tsouké.

Depuis Yédô jusqu'à Minô, Nayé-ki, 104 ris.
Revenu : 10,021 kokous.

Tôyama, 遠山. — Famille originaire de Minô; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Tôyama Tomô-massa.

Principauté créée la 10e année de Keï-tchô (1605).

Résidence : Nayé-ki, arrondissement d'Yéna, province de Minô.

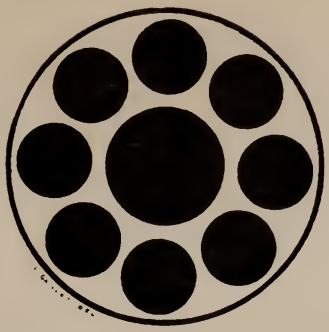

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Shin-djô, 110 ris.
Revenu : 68,200 kokous.

Tozawa, 戸澤. — Famille originaire de Déwa; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Tozawa Mori-yasou (xviie siècle).

Principauté fondée la 8e année de Guén-wa (1622).

Résidence : Shin-djô, arrondissement d'Ino-gami, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Hiro-saki, 184 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Tsougarou, 津輕. — Famille originaire de Moutsou ; appartenant à la secte Tén-daï.

Fondateur : Tsougarou Tamé-nobou, descendant de Kônoyé Hissa-mitchi, premier ministre de la cour (xviie siècle).

Principauté créée avant 1600.

Résidence : Hiro-saki, arrondissement de Tsougarou, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Ôshiou, Kourô-ishi, 186 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Tsougarou, , de Kourô-ishi. — Branche des Tsougarou de Hiro-saki ; appartenant à la secte Tén-daï,

Fondateur : Tsougarou Nobou-foussa, second fils de Nobou-maki (xviie siècle).

Principauté créée pendant la période dite Boun-koua (1804-1814).

Résidence : Kourô-ishi, arrondissement de Tsougarou, province d'Ôshiou.

Depuis Yédô jusqu'à Hita-tchi, Tsou-tchi-oura, 18 ris.
Revenu : 95,000 kokous.

Tsou-tchi-ya, 土屋. — Famille originaire de Kaï; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Kana-marou Massa-tada, fils de Kana-marou Tora-yoshi.

Principauté créée la 5e année de Téi-kiô (1688).

Résidence : Tsou-tchi-oura, arrondissement de Nii-bari, province de Hita-tchi.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Tatsounô, 160 ris.
Revenu : 51,089 kokous.

Vaki-zaka, 脇坂. — Famille originaire d'Ô-mi; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Vaki-zaka Yasou-hara, seigneur du château d'Imoto, province d'Avadji (xviie siècle).

Principauté créée la 17e année de Kouan-boun (1672).

Résidence : Tatsounô, arrondissement d'Itsou-saï, province de Harima.

Depuis Yédô jusqu'à Idzoumi, Hakata, 139 ris.
Revenu : 13,520 kokous.

Vatanabé, 渡邊. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Ikô-siou.

Fondateur : Vatanabé Mori-tsouna, vassal des Tokou-gawa (xviie siècle).

Principauté fondée pendant la période de Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Hakata, arrondissement d'Idzoumi, province d'Idzoumi.

Depuis Yédô jusqu'à Ômi, Ômidzô, 127 ris.
Revenu : 20,000 kokous.

Wakébé, 分部. — Famille originaire d'Issé ; appartenant à la secte du temple de Miô-shin-dji.

Fondateur : Wakébé Yoshi-mitsou, seigneur du château d'Ouyéno, province d'Issé (xvie siècle).

Principauté créée la 5e année de Guén-wa (1619).

Résidence : Ômidzô, arrondissement de Taka-shima, province d'Ô-mi.

Depuis Yédô jusqu'à Yamâtô, Yaguiou, 113 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Yaguiou, 柳生. — Famille originaire du Yamatô ; appartenant au bouddhisme de la secte du temple Taï-tokou-dji.

Yaguiou Mouné-nori, son fondateur, était maître d'escrime à la lance.

La principauté date de la période Kouan-éi (1624-1643). Yaguiou, arrondissement de Soyé-no-kami, province de Yamatô, est sa capitale.

Depuis Yédô jusqu'à Hita-tchi, Oushi-kou, 16 ris.
Revenu : 10,017 kokous.

Yama-goutchi, 山口. — Famille originaire de Sonhô ; professant la religion bouddhique, secte Zén-siou.

Fondateur : Yama-goutchi Shigné-massa, de la grande famille d'Ô-outchi.

Date de la création de la principauté : période Kéi-tchô (1596-1614).

Résidence : Oushi-kou, arrondissement de Kanatchi, province de Hita-tchi.

Depuis Yédô jusqu'à Tosa, Kôtchi, 235 ris.
Revenu : 242,000 kokous.

Yama-nô-outchi, 山内, prince de Tosa. — Famille originaire d'Owari ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Yama-nô-outchi Hissa-toyô, descendant d'Yama-nô-outchi Tossi-mitchi, fonctionnaire de la cour au XVIe siècle.

Principauté érigée probablement au XVIe siècle.

Résidence : Kôtchi, arrondissement de Tosa, province de Tosa.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Kouro-kawa, 97 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Yanagui-sawa, 柳澤. — Branche des Matsou-daïra de Kôri-yama ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Matsou-daïra Tsouné-foussa, second fils de Matsou-daïra Yoshi-yassou (xvii siècle).

Principauté érigée au xviie siècle.

Résidence : Kouro-kawa, arrondissement de Kambara, province d'Étchi-gô.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-gô, Mikâ-itchi, 92 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Yanagui-sawa. — Branche des Matsou-daïra de Kôri-yama ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Matsou-daïra Toki-tchika, troisième fils de Matsou-daïra Yoshiyassou (xviie siècle).

Principauté érigée au xviie siècle.

Résidence : Mikâ-itchi, arrondissement de Kambara, province d'Étchi-gô.

Cette branche de la maison d'Yanagui-sawa eut un moment

de grande puissance sous le shôgounat du cinquième Tokougawa, Tsouna-yoshi (1681-1708). D'un caractère faible et très porté au plaisir, Tsouna-yoshi se laissa si bien circonvenir par Yanagui-sawa Yasou-aki, homme aussi habile que dépourvu de scrupules, qu'il lui donna l'importante principauté de Kawa-goé, en la province de Mousashi, et en fit même son premier ministre. La chronique scandaleuse de l'époque racontait, sous le manteau de la cheminée, qu'Yasou-aki avait non seulement transformé son palais en un Yoshi-wara (Parc-aux-Cerfs) pour satisfaire aux goûts de débauche de son maître, mais même lui avait livré sa femme sous un déguisement de courtisane. Celle-ci ayant accouché d'un fils, le Shôgoun Tsouna-yoshi se disposait à apanager cet enfant d'une principauté d'un million de kokous de revenu, lorsqu'il fut assassiné par sa femme indignée de sa conduite et de la déconsidération qu'il jetait sur la dynastie des Tokou-gawa.

Le successeur de Tsouna-yoshi s'empressa de relever Yanagui-sawa Yasou-aki de ses fonctions de ministre, et de l'envoyer en disgrâce dans la principauté de Kôri-yama.

Depuis Yédô jusqu'à Étchi-zén, Foukou-i, 130 ris.
Revenu : 320,000 kokous.

Yétchi-zén, 越前. — Famille originaire de Mi-kawa; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Hidé-yas, petit-fils de Shô-goun Iyé-yas, et fils de Nobou-yas, mort à l'âge de vingt-un ans.

Principauté érigée la 6e année de Kéi-tchô (1601).

Résidence : Foukou-i, arrondissement d'Ashi-ba, province d'Étchi-zén.

Depuis Yédô jusqu'à Idzou-mô, Matsou-yé, 225 ris.
Revenu : 186,000 kokous.

Yétchi-zen, prince de Déwa. — Branche des Yétchi-zén de Foukou-i ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Naô-massa, quatrième fils de Hidé-yas.

Principauté érigée la 15e année de Kouan-éi (1638).

Résidence : Matsou-yé, arrondissement de Shima-né, province d'Idzou-mô.

Depuis Yédô jusqu'à Idzou-mô, Hirô-sé, 222 ris.
Revenu : 30,000 kokous.

Yétchi-zén, de Hirô-sé. — Branche de la maison des princes de Déwa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Tchika-yoshi, second fils de Naô-massa, prince de Déwa.

Principauté érigée pendant la période Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Hirô-sé, arrondissement de Nô-gui, province d'Idzou-mô.

Mêmes armoiries que le précédent.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Môri, 233 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Yétchi-zén, de Môri. — Branche de la maison des princes de Déwa ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Taka-massa, troisième fils de Naô-massa, prince de Déwa.

Principauté érigée pendant la période de Kouan-boun (1661-1672).

Résidence : Môri, arrondissement de Nô-gui, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Mousashi, Kawa-goyé, 13 ris.
Revenu : 170,000 kokous.

Yétchi-zén, de Kawa-goyé. — Branche des Yétchi-zén de Foukou-i ; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Naô-moto, sixième fils de Hidé-yas.

Principauté érigée la 4e année de Méi-wa (1767).

Résidence : Kawa-goyé, arrondissement d'Irouma, province de Mousashi.

Depuis Yédô jusqu'à Harima, Aka-shi, 141 ris.
Revenu : 80,000 kokous.

Yétchi-zén, d'Aka-shi. — Branche des Yétchi-zén de Foukou-i ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Naô-yoshi, septième fils de Hidé-yas.

Principauté érigée la 2e année de Tén-wa (1682).

Résidence : Aka-shi, arrondissement du même nom, province de Harima.

Mêmes armoiries qu'Yétchi-zén, de Foukou-i.

Depuis Yédô jusqu'à Mima-sakou, Tsou-yama, 171 ris.
Revenu : 100,000 kokous.

Yétchi-zén. — Branche des Yétchi-zén de Foukou-i ; appartenant à la secte Djô-dô.

Fondateur : Nobou-tomi, petit-fils de Hidé-yas.

Principauté érigée la 12e année de Guén-rokou (1699).

Résidence : Tsou-yama, arrondissement de Nishi-hôdjô, province de Mima-sakou.

Depuis Yédô jusqu'à Déwa, Naga-torô, 98 ris.
Revenu : 11,000 kokous.

Yonédzou, 米津. — Famille originaire de Mi-kawa; professant la religion bouddhique, secte Zén-siou.

Fondateur: Yonédzou Katsou-massa, vassal des Tokou-gawa (XVIe siècle).

Principauté créée la 10e année de Kouan-séi (1798).

Résidence : Naga-toro, arrondissement de Moura-yama, province de Déwa.

Depuis Yédô jusqu'à Mousashi, Kana-sawa, 14 ris.
Revenu : 12,000 kokous.

Yoné-koura, 米倉. — Famille originaire de Kaï; appartenant à la secte Zén-siou.

Fondateur : Yoné-koura Massa-soumi.

Principauté fondée la 1re année de Guén-rokou (1688).

Résidence : Kana-sawa, arrondissement de Kouraki, province de Mousachi.

Depuis Yédô jusqu'à Ki-i, Singou, 186 ris.
Revenu : 35,000 kokous.

Tous renseignements manquent sur ce daïmiô qui appartient peut-être à une branche cadette des Séngokou.

Depuis Yédô jusqu'à Ki-i, Tanabé, 165 ris.
Revenu : 38,300 kokous.

Les livres héraldiques japonais ne mentionnent pas cette famille.

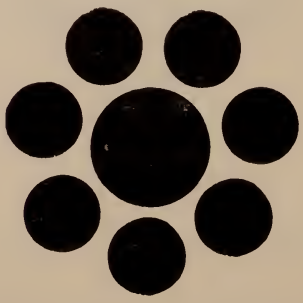

Depuis Yédô jusqu'à Bi-tchiou, Assa-ô, 184 ris.
Revenu : 10,000 kokous.

Daïmiô inconnu.

INDEX

I. — Résidences des Daïmiôs.

II. — Mons qui figurent sur la boîte à trésor du Musée Guimet.

III. — Index général des noms de personnes et de lieux, et des termes japonais contenus dans cet ouvrage.

I

Résidences des Daïmiôs.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Aïdzou.	Aïdzou.	Ôshiou.	Matsou-daïra, anciennement Hoshi-na, p. 64.
Akahô.	Akahô.	Harima.	Mori, p. 86.
Aka-shi.	Aka-shi.	*Id.*	Yétchizén, branche cadette, p. 140.
Akita.	Sïu-dén.	Déwa.	Sataké, branche cadette, p. 116.
Aki-tsouki.	Yassou.	Tchi-kou-zén.	Kourô-da, branche cadette, p. 50.
Amaga-saki.	Kavabé.	Setsou.	Matsou-daïra, anciennement Sakouraï, p. 72.
Annaka.	Oussomi.	Kô-dzou-ké.	Ita-koura, branche cadette, p. 39.
Anshi.	Mitsou-nô.	Harima.	Ogassa-wara, branche cadette, p. 99.
Ashi-kaga.	Ashi-kaga.	Shimô-tsouké.	Toda, branche cadette, p. 127.
Ashi-mori.	Kayô.	Bi-tchiou.	Kinô-shita, branche cadette, p. 45.
Assada.	Tô-shima.	Setsou.	Aôki, p. 6.
Assô.	Namé-gata.	Hita-tchi.	Shïn-djô, p. 120.
Autaki.	Issoumi.	Kadzou-sa.	Matsou-daïra d'Yoshida, branche cadette, p. 58.
Ayabé.	Ikaga.	Tamba.	Kouki, branche cadette, p. 48.
Daï-chô-dji.	Yé-nouma.	Kaga.	Maéda, branche cadette, p. 54.
Djô-saï.	Mo-ôda.	Kadzou-sa.	Hayashi, p. 18.
Fouki-agué.	Toga.	Shimô-tsouké.	Arima, branche cadette, p. 8.
Foukou-i.	Ashi-ba.	Etchi-zén.	Yétchi-zén, p. 137.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Foukou-oka.	Sôra.	Tchi-kou-zén.	Kourô-da, prince de Tchi-kou-zén, p. 49.
Foukou-shima.	Shinobou.	Ôshiou.	Ita-koura, p. 37.
Foukou tchi-yama.	Amata.	Tamba.	Koutsouki, p. 51.
Foukou-yama.	Matsou-maï.	Yézô.	Matsou-maï, anciennement Kara-saki, p. 76.
Id.	Fou-katsou.	Bin-gô.	A-bé, branche cadette, p. 2.
Foukou-yé.	Matsou-oura.	Hi-zén.	Gôtô, p. 17.
Fou-naï.	Oïta.	Boun-gô.	Matsou-daïra, anciennement Aukiou, p. 68.
Fou-tchiou.	Fou-tchiou.	Hita-tchi.	Matsou-daïra, branche cadette de la famille de Mitô, p. 66.
Id.	Shimô-ayata.	Tsou-shima.	Sô, p. 121.
Id.	Tayô-oura.	Nagatô.	Moôri, branche cadette, p. 84.
Gô-shirô.	Gô-shirô.	Hi-zén.	Nabé-shima, branche cadette, p. 89.
Hagni.	Amé.	Nagatô.	Moôri, prince de Nagatô, p. 82.
Hagni-nô-santchiou.	Aï-kô.	Sagami.	Okou-bô, branche cadette, p. 103.
Hakata.	Idzoumi.	Idzoumi.	Vatanabé, p. 133.
Hamada.	Naka.	Iwa-mi.	Matsou-daïra, des Tokou-gawa, p. 64.
Hama-matsou.	Fou-tchi.	Tô-tô-mi.	Inô-ouyé, branche cadette, p. 35.
Hasou-iké.	Saga.	Hi-zén.	Nabéshima, branche cadette, p. 89.
Hatchiman.	Goudjô.	Minô.	Aô-yama, branche cadette, p. 7.
Hatchinô.	Sambé.	Ôshiou.	Nambé, branche cadette, p. 95.
Haya-shita.	Tô.	Harima.	Tatébé, p. 126.
Hidji.	Hayami.	Boun-gô.	Kinô-shita, anciennement Hashi-ba, p. 44.
Hiko-né.	Inou-kami.	Ô-mi.	I-i, prince de Hiko-né, p. 30.
Himé-dji.	Chôkoutô.	Harima.	Sakaï, anciennement Nitta, p. 113.
Hiratô.	Matsou-oura.	Hi-zén.	Matsou-oura, p. 76.
Id.	*Id.*	*Id.*	Matsou-oura, branche cadette, p. 77.
Hirô-saki.	Tsougarou.	Ôshiou.	Tsougarou, p. 131.
Hirô-sé.	Nô-gui.	Idzou-mô.	Yétchi-zén, branche cadette de la famille de Déwa, p. 138.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Hirô-shima.	Noumada.	Aki.	Assanô, prince d'Aki, p. 9.
Id.	*Id.*	*Id.*	Assanô, branche cadette, p. 11.
Hissaï.	Shi.	Issé.	Tôdô, branche cadette, p. 129.
Hito-yoshi.	Kouma.	Higô.	Sagara, p. 111.
Hon-djô.	Ouri.	Déwa.	Rokougô, p. 110.
Idzou-ishi.	Idzou-ishi.	Tadzima.	Séngokou, p. 117.
Idzou-mi.	Kikouta.	Ôshiou.	Honda, branche cadette, p. 23.
I-i-da.	Ina.	Shinanô.	Fori, p. 16.
I-i-nô.	Soudzou.	Kadzou-sa.	Hoshi-na, p. 25.
Ii-yama.	Mitsou-tchi.	Shinanô.	Honda, p. 21.
Ima-harou.	Otchi.	Iyô.	Matsou-daira, branche cadette des Hissa-matsou, p. 63.
Inou-yama.		Owari.	Narou-sé, p. 96.
Issé-saki.	Saï.	Kô-dzou-ké.	Sakaï, anciennement Nitta, branche cadette, p. 113.
Itchi-nô-mya.	Nagara.	Kadzou-sa.	Kanô, p. 41.
Itchi-nô-séki.	Iwa-i.	Ôshiou.	Tamoura, p. 123.
Ito-i-gawa.		Etchi-gô.	Matsou-daïra, p. 67.
Iwaki-daïra.	Iwa-maï.	Ôshiou.	An-dô, p. 5.
Iwa-moura.	Yéwa.	Minô.	Matsou-daira, anciennement Ishi-kawa, p. 69.
Iwa-mourata.	Sakou.	Shina-nô.	Naï-tô, branche cadette, p. 92.
Iwa-tsouki.	Saï-tama.	Mousashi.	Ôka, branche cadette, p. 101.
Kago-shima.	Kago-shima.	Satsou-ma.	Shima-dzou, prince de Satsou-ma, p. 118.
Kaké-kawa,	Sanô.	Tô-tô-mi.	Ota, p. 107.
Kambé.	Kawata.	Issé.	Honda, branche cadette, p. 24.
Kaméda.	Youri.	Déwa.	Iwaki, p. 40.
Kamé-yama.	Sôdzouga.	Issé.	Ishi-kawa, p. 36.
Id.		Etchi-gô.	Makinô, branche collatérale, p. 56.
Id.	Kouwata.	Tamba.	Matsou-daïra, anciennement Kata-hara, p. 74.
Kami-nô-yama.	Moura-yama.	Déwa.	Matsou-daïra, anciennement Foudji-i, p. 70.
Kana-sawa.	Kouraki.	Mousashi.	Yoné-koura, p. 141.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Kana-zawa.	Ishi-kawa.	Kaga.	Maéda, prince de Kaga, p. 52.
Kanô.	Atsoumi.	Minô.	Nagaï, branche cadette, p. 90.
Karasou-yama.	Nasou.	Shimô-tsouké.	Ôkou-bô, branche cadette, p. 102.
Karatsou.	Matsou-oura.	Hi-zén.	Ogassa-wara, branche cadette, p. 98.
Kariya.	Aoumi.	Mi-kawa.	Dô-i, branche cadette, p. 13.
Ka-shima.	Foudji-tsou.	Hi-zén.	Nabé-shima, branche cadette, p. 88.
Kassama.	Ibaraki.	Hita-tchi.	Makinô, branche cadette, p. 55.
Katsou-yama.	Mashima.	Mima-sakou.	Mi-oura, p. 77.
Id.	O-nô.	Étchi-zén.	Ogassa-wara, branche cadette, p. 99.
Id.	Hégouri.	Awa.	Sakaï, p. 111.
Kawa-goyé.	Irouma.	Mousashi.	Yétchi-zén, branche cadette, p. 139.
Kaya-bara.	Hi-kami.	Tamba.	Oka, branche cadette, p. 105.
Kishi-wada.	Minami.	Idzoumi.	Okabé, p. 101.
Ki-tsou-ki.	Hayami.	Boun-gô.	Matsou-daïra, anciennement Nomi, p. 67.
Kitsou-régawa.	Shihoya.	Shimo-tsouké.	Ashi-kaga, p. 9.
Koga.	Katsou-shita.	Shimo-sa.	Dô-i, p. 13.
Kô-idzoumi.	Sô-no-shimo.	Yamatô.	Kata-ghiri, p. 42.
Kô-koura.	Kou-ki.	Bou-zén.	Ogassa-wara, p. 98.
Id.		Hi-zén.	Ogassa-wara, branche cadette, p. 100.
Kô-matsou.	Shi-pé.	Hiyô.	Hitotsou-yanaghi, br. cadette, p. 19.
Kô-monô.	Mi-yé.	Issé.	Hidji-kata, p. 20.
Kô-morô.	Sakou.	Shina-nô.	Makino, branche cadette, p. 55.
Kori-yama.	Sônô.	Yamatô.	Matsou-daïra, anciennement Yanaghi-sawa, p. 73.
Koromô.	Kamo.	Mi-kawa.	Naï-tô, branche cadette, p. 93.
Kôtchi.	Tosa.	Tosa.	Yama-nô-outchi, prince de Tosa, p. 135.
Koubota.	Akita.	Déwa.	Sataké, prince d'Akita, p. 116.
Kouma-motô.	Akou-ta.	Higô.	Hosso-kawa, prince de Higô, p. 26.
Id.	*Id.*	*Id.*	Hosso kawa, branche cadette, p. 27.
Kouro-bané.	Nasou.	Shimo-tsouké.	Osséki, p. 104.
Kourô-ishi.	Tsougarou.	Ôshiou.	Tsougarou, branche cadette, p. 132.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Kouro-kawa.	Kambara.	Étchi-gô.	Yanagui-sawa, p. 136.
Kouroumé.	Mi-i.	Tchikou-gô.	Arima, prince de Kouroumé, p. 7.
Kourou-ri.	Mô-da.	Kadzou-sa.	Kourô-da, p. 50.
Kouwana.	Kouwana.	Issé.	Matsou-daïra, anciennement Hissa-matsou, branche cadette, p. 62.
Kyô-sou yé.	Tayô-oura.	Nagatô.	Moôri, branche cadette, p. 85.
Marou-gamé.	Naka.	Sanouki.	Kiô-gokou, p. 45.
Marou-oka.	Sakaï.	Étchi-zén.	Arima, branche cadette, p. 8.
Matsou-moto.	Tchi-kouwa.	Shissa.	Matsou-daïra, primitivement Toda, p. 73.
Matsou-shirô.	Hassa-hima.	Matsou-shirô.	Sanada, p. 115.
Matsou-yama.	Djô-bô.	Bi-tchiou.	Ita-koura, branche cadette, p. 38.
Id.	On-sén.	Iyô.	Matsou-daïra, primitivement Hissa-marou, de la maison de Tokou-gawa, p. 62.
Id.	Akoumi.	Déwa.	Sakaï, branche cadette, p. 112.
Matsou-yé.	Shima-né.	Idzou-mô.	Yétchi-zén, prince de Déwa, p. 138.
Mibou.	Toka.	Shimô-tsouké.	Tori-i, p. 130.
Mi-harou.	Tamoura.	Ôshiou.	Akita, p. 3.
Mika-itchi.	Kambara.	Etchi-gô.	Yanagui-sawa, branche cadette, p. 136.
Mi-kami.	Yasou.	Ô-mi.	Endô, p. 14.
Mi-kousa.	Katô.	Harima.	Niwa, branche cadette, p. 97.
Mika-tsouki.	Sayô.	*Id.*	Mori, branche cadette, p. 86.
Mina-koutchi	Koga.	Ô-mi.	Katô, p. 43.
Miné-yama.	Naka-gori.	Tan-gô.	Kiô-gokou, branche cadette, p. 46.
Mitô.	Ibara-ki.	Hita-tchi.	Mitô (prince de), branche cadette des Tokou-gawa, p. 78.
Mori.	Kouma.	Boun-gô.	Kourou-shima, p. 51.
Môri.	Nô-gui.	Déwa.	Yétchi-zén, branche cadette de la maison de Déwa, p. 139.
Mori-oka.	waté.	Ôshiou.	Nambé, p. 95.
Mori-yama.	Tamoura.	*Id.*	Matsou-daïra, brancadette de la maison de Mitô, p. 65.
Moura-kami.	Ina-founé.	Etchi-gô.	Naï-tô, p. 91.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Moura-matsou.	Kambara.	Étchi-gô.	Fori, p. 15.
Mya-kawa.	Sakata.	Ô-mi.	Hotta, branche cadette, p. 28.
Mya-tsou.	Yossa.	Tan-gô.	Hon-djô, dit Matsou-daïra, p. 24.
Naga-oka.	Koshi.	Étchi-gô.	Makinô, p. 54.
Naga-shima.	Kouwana.	Issé.	Masou-yama, p. 57.
Naga-torô.	Moura-yama.	Déwa.	Yonédzou, p. 141.
Nagoya.	Aïtchi.	Owari.	Owari, prince de Bishiou, p. 110.
Naka-moura.	Ouda.	Ôshiou.	Sôma, p. 112.
Nakatsou.	Shimôgué.	Bou-zén.	Okou-daïra, p. 103.
Nanô-ka-itchi.	Kan-ra.	Kadzou-sa.	Maéda, branche cadette, p. 53.
Nayé-ki.	Yéwa.	Minô.	Tô-yama, p. 130.
Nihon-matsou.	Ada-tchi.	Ôshiou.	Niwa, p. 97.
Ni-i-mi.	Aka.	Bi-tchiou.	Séki, p. 117.
Ni-i-ya.	Kita.	Iyô.	Katô, branche cadette, p. 43.
Nïn-shô-dji.	Gamô.	Ô-mi.	Itchi-hashi, p. 29.
Ni-shi-hô.	Hadzou.	Mi-kawa.	Matsou-daïra, primitivement Aukiou, p. 74.
Nishi-ô-hira.	Noukada.	*Id.*	Ôka, p. 100.
Niwa-sé.	Ka-yô.	Bi-tchiou.	Ita-koura, branche cadette, p. 38.
Nobé-oka.	Ousouki.	Hiouga.	Naï-to, branche cadette, p. 92.
Noumadzou.	Soun-tô.	Sourou-ga.	Mizou-nô, branche cadette, p. 80.
Noumata.	Toné.	Kô-dzou-ké.	Toki, p. 129.
Obata.	Kan-ra.	*Id.*	Matsou-daïra, p. 60.
Oda-wara.	Ashi-kara-shirô.	Sagami.	Okou-bô, p. 102.
Ôhama.	Yémpou.	Wakassa.	Sakaï, anciennement Nitta, branche cadette, p. 118.
Ohi-mi.	Tchiba.	Shimô-sa.	Mori-kawa, p. 87.
Ôka.	Ô-nô.	Boun-gô.	Naka-gawa, p. 94.
Okabé.	Hanzawa.	Mousashi.	Ambé, p. 4.
Okada.	Shimô-mitchi.	Bi-tchiou.	Itô, p. 39.
Ôkaki.	Anhatchi.	Minô.	Toda, branche collatérale, p. 127.
Id.	*Id.*	*Id.*	Toda, branche collatérale, p. 128.
Ôka-saki.	Noukada.	Mi-kawa.	Honda, p. 21.
Ôka-yama.	Minô.	Bi-zén.	Ikéda, prince de Bizén, p. 31.
Id.	*Id.*	*Id.*	Ikéda, branche cadette, p. 31.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Ôka-yama.	Minô.	Bi-zén.	Ikéda, branche cadette, p. 32.
Ôkou-dono.		Mi-kawa.	Matsou-daïra, p. 71.
Ômi-dzô.	Taka-shima.	Ô-mi.	Wakébé, p. 134.
Omikama.	Katori.	Shimô-sa.	Outchida, p. 108.
Ômoura.	Sonoki.	Hi-zén.	Ômoura, p. 104.
Ô-nô.	Ô-nô.	Étchi-zén.	Dô-i, branche cadette, p. 14.
O-nô.	Katô.	Harima.	Hitotsou-yanaghi, p. 19.
Oshi.	Saï-tama.	Mousashi.	Matsou-daïra, branche des Tokougawa, p. 59.
Oshima.	Ibara.	Sourou-ga.	Matsou-daïra, p. 75.
Ôssou.	Kita.	Iyô.	Katô, p. 42.
Ôta-hara.	Nasou.	Shimô-tsouké.	Ôta-hara, p. 107.
Oudô.	Oudô.	Higô.	Hosso-hawa, branche cadette, p. 27.
Ouna-gaya.	Iwa-mayé.	Ôshiou.	Naï-tô, branche cadette, p. 94.
Oushi-kou.	Kanatchi.	Hita-chi.	Yama-goutchi, p. 135.
Ouski.	Annabé.	Boun-gô.	Inaba, p. 33.
Outsou-nô-mya.	Kawatchi.	Shimô-tsouké.	Toda, p. 126.
Ouwa-djima.	Ouwa.	Iyô.	Daté, prince d'Ouwa-djima, p. 12.
Ou-yéda.	Tchi-issi-gata.	Shinanô.	Matsou-daïra, primitivement Foudji-i, p. 70.
Sabayé.	Ima-tatchi.	Étchi-zén.	Manabé, p. 57.
Sado-wara.	Naka.	Hiouga.	Shima-dzou, branche cadette, p. 120.
Saga.	Saga.	Hi-zén.	Nabé-shima, prince de Hi-zén, p. 87.
Sagara.	Haibara.	Tô-tô-mi.	Tanouma, p. 124.
Sahégui.	Amabé.	Boun-gô.	Moôri, p. 85.
Saï-djô.	Ni-i.	Iyô.	Matsou-daïra, primitivement Ki-i, p. 68.
Sakoura.	Imba.	Shimô-sa.	Hotta, p. 28.
Sanô.	Assô.	Shimô-tsouké.	Hotta, branche cadette, p. 29.
Sanouki.	Ama-ou.	Kadzou-sa.	A-bé, p. 2.
Santa.	Arima.	Setsou.	Kouki, p. 43.
Sasa-yama.	Taki.	Tamba.	Aô-yama, p. 6.
Sayama.	Tan-van.	Kawa-tchi.	Hô-djô, p. 20.
Séki-yadô.	Katsou-shita.	Shimô-sa.	Kouzé, p. 52.
Sen-daï.	Mya-gui.	Ôshiou.	Daté, prince de Sen-daï, p. 11.
Shiba-moura.	Shiki-kami.	Yamatô.	Ota, branche cadette, p. 106.
Shibata.	Kouambara.	Étchi-gô.	Mizô-goutchi, p. 79.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Shi-iya.	Kariba.	Étchi-gô.	Fori, branche cadette, p. 15.
Shima-bara.	Takakou.	Hi-zén.	Matsou-daïra, anciennement Fouka-mid-zô, p. 75.
Shimo-daté.	Makabé.	Hita-tchi.	Ishi-kawa, branche cadette, p. 37.
Shimo-dzouma.	*Id.*	*Id.*	Ino-ouyé, branche cadette, p. 36.
Shimo-tédô.	Datou.	Ôshiou.	Tatchi-bana, branche cadette, p. 125.
Shin-djô.	Ino-gami.	Déwa.	Tozawa, p. 131.
Shira-kawa.	Shira-kawa.	Ôshiou.	A-bé, p. 1.
Shishidô.	Ibara-ki.	Hita-tchi.	Matsou-daïra, branche de la maison de Mitô, p. 66.
Sinshô.	Katsougué.	Washiou.	Nagaï, branche cadette, p. 91.
Sonobé.	Fou-naï.	Tamba.	Kô-idé, p. 47.
Soussaka.	Takaï-saka.	Shinanô.	Fori, branche cadette, p. 16.
Tadotsou.	Tadotsou.	Sanouki.	Kiô-gokou, branche cadette, p. 47.
Tahara.	Atsoumi.	Mi-kawa.	Mi-yaké, p. 79.
Taka-matsou.	Ka-gawa.	Sanouki.	Matsou-daïra, branche de la famille de Mitô, p. 65.
Taka-nabé.	Kô-iou.	Hiouga.	Aki-tsouki, p. 4.
Taka-oka.	Katori.	Shimô-sa.	Inô-ouyé, p. 35.
Taka-saki.	Goum-ma.	Kô-dzou-ké.	Matsou-daïra, p. 59.
Taka-shima.	Souwa.	Shinanô.	Souwa, p. 122.
Takasou.	Ishi-tsou.	Minô.	Matsou-daïra, branche de la famille d'Owari, p. 69.
Takata.	Koubiki.	Etchi-gô.	Sakaki-bara, p. 115.
Taka-tô.	Ina.	Shinanô.	Naï-tô, branche cadette, p. 93.
Taka-tomi.	Yama-kata.	Minô.	Hondjô, branche cadette, p. 25.
Taka-tori.	Taka-itchi.	Yamatô.	Ouyé-moura, p. 108.
Taka-tsouki.	Shima-kami.	Setsou.	Nagaï, p. 90.
Takô.	Katsou.	Shimô-sa.	Matsou-daïra, anciennement Hissa-matsou, p. 63.
Tanabé.	Kassa.	Tan-gô.	Makinô, branche collatérale, p. 56.
Tanaka.	Matsou-tsou.	Sourou-ga.	Honda, branche cadette, p. 22.
Tanakoura.	Shira-kawa.	Ôshiou.	Matsou-daïra, anciennement Matsou-i, p. 71.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Tan-nan.	Tan-nan.	Kawa-tchi.	Takaki, p. 123.
Taté-bayoshi.	Y-oura.	Kô-dzou-ké.	Aki-motô, p. 3.
Taté-yama.	Awa.	Awa.	Inaba, branche cadette, p. 33.
Tatsou-nô.	Itsou-saï.	Harima.	Vaki-zaka, p. 133.
Téndô.	Moura-yama.	Déwa.	Ota, p. 105.
Toba.	Tôshi.	Shima.	Ina-gaki, p. 34.
Tokou-shima.	Miô-tô.	Awa.	Hatchi-souka, prince d'Awa, p. 17.
Tokou-yama.	Tsou-nô.	Sou-wo.	Moôri, branche cadette, p. 84.
Tottori.	Ô-mi.	Inaba.	Matsou-daïra, prince d'Inshiou, p. 60.
Id.	*Id.*	*Id.*	Matsou-daïra, p. 61.
Id.	*Id.*	*Id.*	Matsou-daïra, p. 61.
Tô-yama.	Ni-i-kawa.	Etchiou.	Maéda, branche cadette, p. 53.
Toyô-oka.	Kinô-saki.	Tadzima.	Kiô-gokou, branche cadette, p. 46.
Tsou.	Anô.	Issé.	Tôdô, p. 128.
Tsourou-maki.	Itchi-wara.	Kadzou-sa.	Mizou-nô, branche cadette, p. 81.
Tsourou-oka.	Chônaï-ta-kawa.	Déwa.	Sakaï, branche cadette, p. 112.
Tsou-rouga.	Tsou-rouga.	Étchi-gô.	Sakaï, anciennement Nitta, p. 114.
Tsou-tchi-oura.	Ni-i-bari.	Hita-tchi.	Tsou-tchi-ya, p. 132.
Tsouwa-nô.	Ka-ashi.	Iwa-mi.	Kaméi, p. 41.
Tsou-yama.	Nishi-hôdjô.	Mima-sakou.	Yétchi-zén, branche cadette, p. 140.
Waka-yama.	Nagou-sa.	Ki-i.	Ki-i, prince de Kishiou, p. 44.
Yaguiou.	Soyé-nô-kami.	Yamatô.	Yaguiou, p. 134.
Yama-gata.	Moura-yama.	Déwa.	Mizou-nô, branche cadette, p. 81.
Yama-iyé.	Ika-rouka.	Tamba.	Tani, p. 124.
Yama-kami.	Kouan-zaki.	Ô-mi.	Ina-gaki, branche cadette, p. 34.
Yama-saki.	Mitsou-ou.	Harima.	Honda, branche cadette, p. 22.
Yana-gawa.	Yama-kadô.	Tchikou-gô.	Tatchi-bana, p. 125.
Yanaghi-motô.	Shiki-kami.	Yamato.	Ota, branche cadette, p. 106.
Yata.	Takô.	Kô-dzou-ké.	Matsou-daïra, anciennement Foudji-wara, p. 72.
Yatabé.	Tsoukouba.	Hita-tchi.	Hossa-hawa, branche cadette, p. 26.
Yodô.	Ki-i.	Yama-shirô.	Inaba, p. 32.

LOCALITÉS	ARRONDISSEMENTS	PROVINCES	DAIMIÔS
Yoïta.	Mi-shima.	Étchi-gô.	I-i, branche cadette, p. 30.
Yoko-souka.	Ki-tô.	Tô-tô mi.	Nishi-ô, p. 96.
Yoné-dzawa.	Oki-tama.	Déwa.	Ouyé-sougui, prince d'Yoné-dzawa, p. 109.
Id.	*Id.*	*Id.*	Ouyé-sougui, branche cadette, p. 109.
Yoshida.	Hatsou-mi.	Mi-kawa.	Matsou-daïra, p. 58.
Yoshi-da.	Ouwa.	Iyô.	Daté, branche cadette, p. 12.
You-hi.	Naka.	Hiouga.	Itô, p. 40.
You-ki.	You-ki.	Shimô-sa.	Mizou-nô, p. 80.
Zézé.	Shiga.	Ô-mi.	Honda, branche cadette, p. 23.

II

Mons qui figurent sur la Boîte à Trésor du Musée Guimet.

Ki-i, prince de Kishiou, p. 44.
Matsou-daïra d'Oshi, p. 59.
Matsou-daïra de Matsou-yama, p. 62.
Matsou-daïra de Hamada, p. 64.
Matsou-daïra de Taka-matsou, p. 65.
Mito (Prince de), p. 78.
Owari, prince de Bi-shiou, p. 110.
Yétchi-zén de Foukou-i, p. 137.
Yétchi-zén de Tsou-yama, p. 140.

Matsou-daira de Takasou, p. 69.

Matsou-daïra de Môri-yama, p. 65.

Matsou-daïra de Saïdjô, p. 68.

Matsou-daïra de Nishi-hô, p. 74.

Yétchi-zén, prince de Déwa, p. 138.

Matsou-daïra de Fou-tchiou, p. 66.
Matsou-daïra de Shishido, p. 66.
Yétchi-zén de Hirô-sé, p. 138.
Yétchi-zén de Môri, p. 139.

Yétchi-zen de Kawa-goyé, p. 139.

Matsou-daïra d'Aï-dzou, p. 64.

Matsou-daïra d'Ito-i-gawa, p. 67.

Yétchi-zén d'Aka-shi, p. 140.

Honda d'Yama-saki, p. 22.
Honda de Kambé, p. 24.

Honda d'Oka-saki, p. 21.
Honda de Tanaka, p. 22.
Honda de Zézé, p. 23.

Ogasa-wara de Kôkoura, p. 100.

Kiô-gokou de Toyô-oka, p. 46.

Tamoura d'Itchi-nô-séki, p. 123.

Hosso-kawa d'Oudô, p. 27.

Mizou-nô d'Yamagata, p. 81.

Mizou-nô de Tsourou-maki, p. 81.

Osséki de Kouro-bané, p. 104.

Mizou-nô de Noumadzou, p. 80.

Kino-shita de Hidji, p. 44.

Moôri de Kyô-sou-yé, p. 85.

Mizou-nô d'Youki, p. 80.

Kourô-da d'Aki-tsouki, p. 50.

Shin-djô d'Assô, p. 120.

Inconnu, p. 142.

Ôkou-bô d'Oda-wara, p. 102.

Ôkou-bô de Karasou-yama, p. 102.

Katô de Mina-koutchi, p. 43.

Katô de Ni-iya, p. 43.

An-dô d'Iwaki-daïra, p. 5.

Naka-gawa d'Ôka, p. 94.

Naï-tô de Moura-kami, p. 91.

Naï-tô d'Iwamou-rata, p. 92.
Naï-tô de Koromô, p. 93.

Naï-tô de Nobé-oka, p. 92.

Naï-tô d'Youna-gaya, p. 94.

I-i, prince de Hiko-né, p. 30.
I-i d'Yoïta, p. 30.

Ina-gaki de Toba, p. 34.

Ina-gaki d'Yama-kami, p. 34.

Nabé-shima, prince de Hi-zén, p. 87.

Nabé-shima de Ka-shima, p. 88.

Nabé-shima de Hasou-iké, p. 89.

Nabé-shima de Gô-shirô, p. 89.

Tsougarou de Hiro-saki, p. 131.

Tsougarou de Kourô-ishi, p. 132.

Matsou-oura de Hiratô, p. 77.

Ambé d'Okabé, p. 4.

Nishi-ô d'Yoko-souka, p. 96.

Matsou-daïra, de Tana-koura, p. 71.
Matsou-daïra d'Okou-donô, p. 71.
Tôdô de Tsou, p. 128.

Tôdô de Hissaï, p. 129.

Matsou-daïra d'Iwa-moura, p. 69.

Kanô d'Itchi-nô-mya, p. 41.

Makinô de Naga-oka, p. 54.
Makinô de Komorô, p. 55.

Makinô de Kassama, p. 55.
Makinô de Tanabé, p. 56.

Yama-no-outchi, prince de Tosa, p. 135.

Yanagui-sawa de Kouro-kawa, p. 136.

Hondjô de Taka-tomi, p. 25.

Souwa de Taka-shima, p. 122.

Aô-yama de Hatchiman, p. 7.

Yonédzou de Naga-torô, p. 141.

Matsou-daïra d'Yata, p. 72.

Arima de Fouki-agué, p. 8.

Ishi-kawa de Shimo-daté, p. 37.

Ishi-kawa de Kamé-yama, p. 36.

Fori d'I-ida, p. 16.

Matsou-daïra d'Ouyéda, p. 70.

Matsou-daïra de Kami-nô-yama, p. 70.

Narou-sé d'Inou-yama, p. 96.

Mori-kawa d'Ohi-mi, p. 87.

Sakaï de Tsourou-oka, p. 112.

Sakaï de Matsou-yama, p. 112.

Sakaï de Himé-dji, p. 113.

Sakaï de Katsou-yama, p. 111.

Sakaï d'Ôhama, p. 114.

Sakaï d'Issé-saki, p. 113.

Sakaï de Tsou-rouga, p. 114.

Tôki de Noumata, p. 129.

Matsou-daïra d'Ôshima, p. 75.

Ôta de Kaké-kawa, p. 107.

Nagaï de Kanô, p. 90.

Gô-tô de Foukou-yé, p. 17.

Yoné-koura de Kana-sawa, p. 141.

Endô de Mi-kami, p. 14.

Fori de Shi-iya, p. 15.

Kourô-da de Kourou-ri, p. 50.

Hotta de Sanô, p. 29.

Hotta de Sakoura, p. 28.
Hotta de Mya-kawa, p. 28.

Itô d'Okada, p. 39.

Itô d'You-hi, p. 40.

Aki-motô de Taté-bayoshi, p. 3.
Ota de Tendô, p. 105.
Ota de Kaya-bara, p. 105.
Ota de Shiba-moura, p. 106.

Arima de Marou-oka, p. 8.
Ômoura d'Omoura, p. 104.

Matsou-daïra de Kori-yama, p. 73.

Yanagui-sawa de Mika-itchi, p. 136.

Yama-goutchi d'Ou-shi-kou, p. 135.

Aki-tsouki de Taka-nabé, p. 4.

Sôma de Naka-moura, p. 122.

Séki de Ni-imi, p. 117.

Môri d'Aka-hô, p. 86.

Môri de Mika-tsouki, p. 86.

Nambé de Môri-oka, p. 95.

Masou-yama de Naga-shima, p. 57.

Yaguiou d'Yaguiou, p. 134.

Daté, prince de Sén-daï, p. 11.

Daté, prince d'Ouwa-djima, p. 12.

Daté d'Yoshida, p. 12.

Ouyé-sougui, prince d'Yoné-dzawa, p. 109.

Ouyé-sougui d'Yoné-dzawa, p. 109.

Ota d'Yanaghi-moto, p. 106.
Tani d'Yama-iyé, p. 124.

Matsou-daïra de Tottori, p. 60.

Matsou-daïra de Tottori, p. 61.

Matsou-daïra de Tottori, p. 61.

Taté-bé de Haya-shita, p. 126.

Ikéda, prince de Bi-zen, p. 31.

Ikéda d'Oka-yama, p. 31.

Ikéda d'Oka-yama, p. 32.

Maisou-daïra d'Yoshi-da, p. 58.

Niwa de Mi-kousa, p. 97.

Akita de Mi-harou, p. 3.

Sataké, prince d'Akita, p. 116.

Sataké d'Akita, p. 116.

Matsou-daïra de Shima-bara, p. 75.

Matsou-daïra d'Autaki, p. 58.

Matsou-daïra de Taka-saki, p. 59.

Matsou-daïra d'Obata, p. 60.

Okou-daïra de Nakatsou, p. 103.

Moô-ri de Sahégui, p. 85.

A-bé de Shira-kawa, p. 1.

A-bé de Sanouki, p. 2.

A-bé de Foukou-yama, p. 2.
Takaki de Tan-nan, p. 123.

Assanô, prince d'Aki, p. 9.

Assanô de Hirô-shima, p. 11.

Kouzé de Séki-yadô, p. 52.

Inô-ouyé de Taka-oka, p. 35.

Inô-ouyé de Shimo-dzouma, p. 36.

Kata-ghiri de Kô-idzoumi, p. 42.

Kouki d'Ayabé, p. 48.

Honda d'I-i-yama, p. 21.

Naï-tô de Taka-tô, p. 93.

Matsou-daïra d'Ima-harou, p. 63.

Honda d'Idzoumi, p. 23.

Matsou-daïra de Kamé-yama, p. 74.

Okou-bô d'Hagni-nô-santchiou, p. 103.

Hatchi-souka, prince d'Awa, p. 17.

Fori de Soussaka, p. 16.

Miyaké de Tahara, p. 79.

Sakaki-bara de Takata, p. 115.

Ôka d'Iwa-tsouki, p. 101.

Arima, prince de Kouroumé, p. 7.

Hidji-kata de Kô-monô, p. 20
Ita-koura d'Annaka, p. 39.
Okabé, de Kishi-wada, p. 101.

Kino-shita d'Ashi-mori, p. 45.

Hayashi de Djô-saï, p. 18.

Itakoura de Foukou-shima, p. 37.

Itakoura de Matsou-yama, p. 38.

Dô-i de Koga, p. 13.

Dô-i de Kariya, p. 13.

Dô-i d'Ô-nô, p. 14.

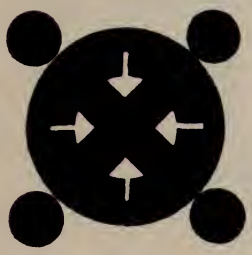

Outchida d'Omi-kama, p. 108.

Tori-i de Mibou, p. 130.

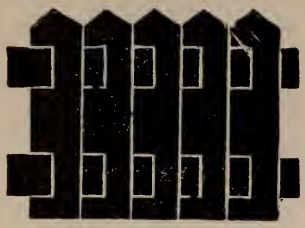

Ôka de Nishi-ô-hira, p. 100.

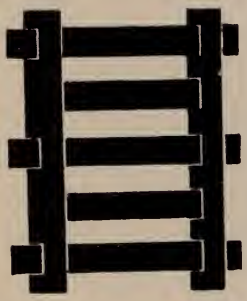

Makinô de Kamé-yama, p. 56.

Niwa de Nihon-matsou, p. 97.

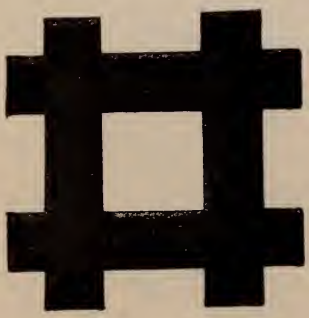

Ino-ouyé de Hama-matsou, p. 35.

Iwa-ki de Kaméda, p. 40.

Tôyama de Nayé-ki, p. 130.

Kô-idé de Sonobé, p. 47.

Itakoura de Niwa-sé, p. 38.

Rokougô de Hon-djô, p. 110.

Tatchi-bana de Shimo-tédô, p. 125.

Tatchi-bana d'Yana-gawa, p. 125.

Sagara de Hitô-yoshi, p. 111.

Ouyé-moura de Taka-tori, p. 108.

Sengokou d'Idzou-ishi, p. 117.
Inconnu, p. 142.

Aô-yama de Sasa-yama, p. 6.

Fori de Moura-matsou, p. 15.

Hitotsou Yanaghi, d'Onô, p. 19.
Ôta-hara d'Ôta-hara, p. 107.

Matsou-daïra, de Fou naï, p. 68.

Hitotsou-Yanaghi, de Ko-matsou, p. 19.

Kiô-gokou de Marou-gamé, p. 45.

Kaméi de Tsouwa-nô, p. 41.
Kiô-gokou de Tadotsou, p. 47.

Koutsouki de Foukou-tchi-yama, p. 51.

Sô de Fou-tchiou, p. 121.

Nambé de Hatchinô, p. 95.

Matsou-maï de Foukou-yama, p. 76.

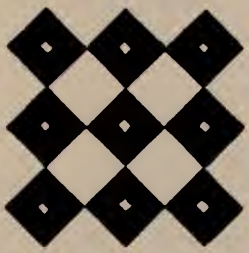

Hon-djô, dit Matsou-daïra, p. 24.

Kiô-gokou de Miné-yama, p. 46.

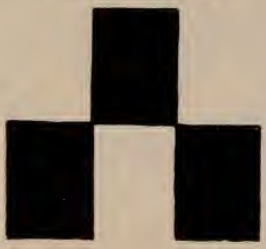

Tsou-tchi-ya de Tsou-tchi-oura, p. 132.

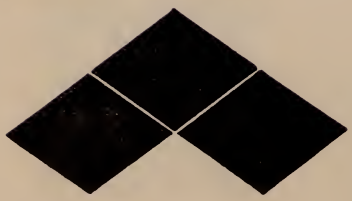

Ichi-hashi de Nïn-shô-dji, p. 29.

Hô djô de Sayama, p. 20.

Mizo goutchi de Shibata, p. 79.

Ogassa-wara d'Anshi, p. 99.

Ogassa-wara de Kôkoura, p. 98.
Ogassa-wara d'Yasou-shi, p. 98.
Ogassa-wara de Katsou-yama, p. 99.

Matsou-oura de Hiratô, p. 76.

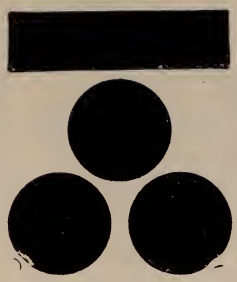

Moôri de Fou-tchiou, p. 84.

Moôri de Tokou-yama, p. 84.

Moôri, prince de Nagatô, p. 82.

Nagaï de Shinshô, p. 91.

Nagaï de Taka-tsouki, p 90.

Vatanabé de Hakata, p. 133.

Maéda de Nanô-ka-itchi, p. 53.
Matsou-daïra de Kouwana, p. 62.
Matsou-daïra de Matsou-motô, p. 73.
Tôda d'Outsou-nô-mya, p. 126.
Tôda d'Ashi-kaga, p. 127.

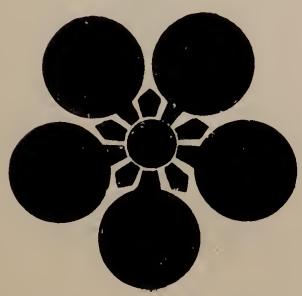

Maéda, prince de Kaga, p. 52.
Maéda de Daï-chô-djî, p. 54.

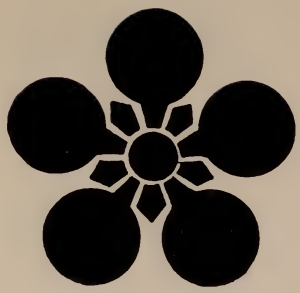

Maéda de Tô-yama, p. 53.

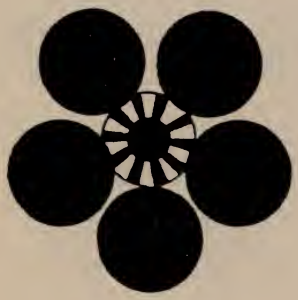

Matsou-daïra de Takô, p. 63.

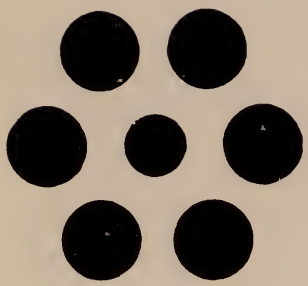

Kouki de Santa, p. 48.
Matsou-daïra de Ki-tsou-ki, p. 67.

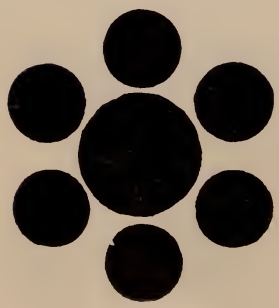

Tanouma de Sagara. p. 124.

Inconnu, p. 142.

Hosso-kawa, prince de Higô, p. 26.

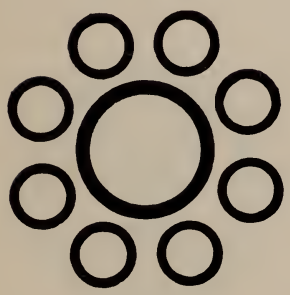

Hosso-kawa d'Yatabé, p. 26.

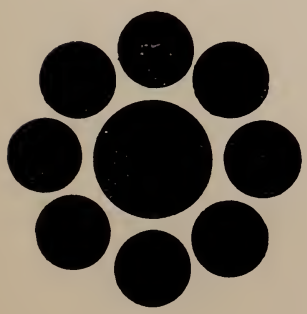

Hosso-kawa de Kouma-motô, p. 27.
Matsou-daïra d'Amaga-saki, p. 72.

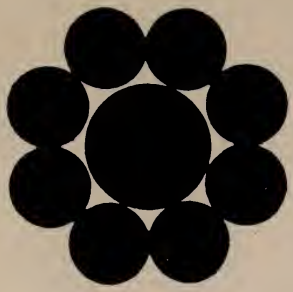

Tôda d'Ôkaki, p. 127.

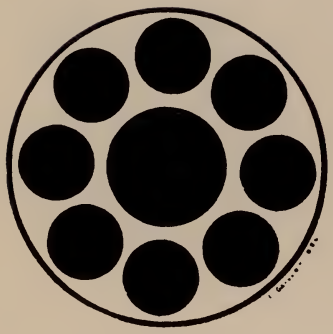

Tozawa de Shin-djô, p. 131.

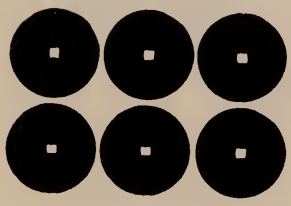

Sanada de Matsou-shirô, p. 115.

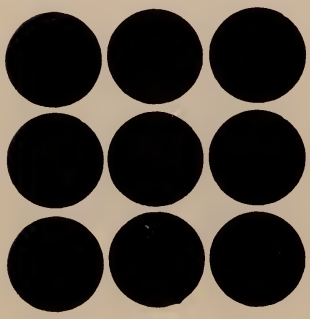

Hoshi-na d'Ii-nô, p. 25.

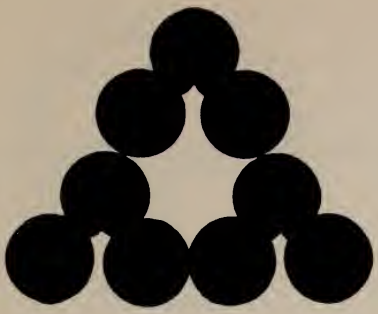

Aoki d'Assada, p. 6.

Inaba d'Yodô, p. 32.

Inaba de Taté-yama, p. 33.

Inaba d'Ouski, p. 33.

Kouroushima de Môri, p. 51.

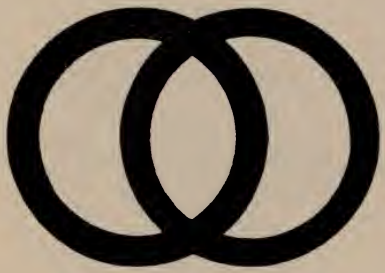

Vaki-zaka de Tatsounô, p. 133.

Katô d'Ôssou, p 42.
Tôda d'Ôkaki, p. 128.

Shima-dzou de Sado-wara, p. 120.

Shima-dzou, prince de Satsou-ma, p. 118.

Ashi-kaga de Kitsou-régawa, p. 9.

Mi-oura de Katsou-yama, p. 77.

Manabé de Sabayé, p. 57.
Wakébé d'Ômıdzô, p. 134.

Kourô-da, prince de Tchi-kou-zén, p. 49.

III

Noms de personnes[1], *de lieux et termes japonais.*

A-BÉ, 1, 2.
— de Foukou-yama, 2.
— MASSA-HAROU, 2.
— MASSA-KATSOU, 1.
— MASSA-TOSHI, 2.
— de Sanouki, 2.
— SHIGNÉ-TSOUGOU, 2.
Adatchi, 97.
Aï-dzou, 64.
Aïkô, 103.
Aïtchi, 110.
Aka, 117.
Aka-hô, 86.
AKA-MATSOU NORI-KAGUÉ, 103.
— NORI-MOURA, 7.
Aka-shi, 140.
AKÉTCHI NITSOU-HIDÉ, 82.
AKI (Prince d'), 11.
Aki (Province d'), 10, 11, 82.
AKI-MOTÔ, 3.
— NAGA-TOMÔ, 3,
— YASSOU-TÔ, 3.
AKITA, 3.
Akita, 116.
Aki-tsouki, 50.
AKI-TSOUKI, 4.
— TANÉ-SANÉ, 4.
Akoumi, 112.
Akou-ta, 26.
Amabé, 33, 85.
Amaga-saki, 72.
Ama-ta, 51.
Ama-ou, 2.
AMBÉ, 3, 4.
AMBÉ MASSA-NAGA, 26.
— MASSA-NAÔ, 4.
— SANÉ-SOUYÉ, 3.
Amé, 82.
AN-DÔ, 5.
— MOTO-NORI, 5.
— NOBOU-MASSA, 5.
— SHIGNÉ-NOBOU, 5.
An-éi (Ère), 52, 75, 80, 126.
Anglais, 119.
Anhatchi, 127.
Annaka, 39.
Anô, 128.
Anshi, 99.
AOKI, 6.
— KADZOU-SHIGNÉ, 6.
Aou-mi, 13.
AÔ-YAMA, 6, 7,
— de Hatchiman, 7.
— MORO-SHIGNÉ, 7.
— TADA-HAROU, 6.
— TADA-NARI, 6.
Ara-kô, 52.
Arima, 48.
ARIMA, 8.
— prince de Kouroumé, 7.
— de Fouki-agué, 8.
— de Marou-oka, 8.
— NORI-YORI, 7.
— TAKA-SOUMI, 8.
— TOYÔ-OUDJI, 8.
— YORI-YASSOU, 8.
Ashi-ba, 137.
Ashi-kaga, 127.

1. Afin de faciliter les recherches, les noms de personnages historiques japonais sont imprimés en majuscules.

Ashi-kaga, 9, 88, 98, 109, 113, 118, 121.
— Taka-oudji, 9.
— Yoshi-oudji, 9.
Ashi-kara-shinô, 102.
Ashi-mori, 45.
Assada, 6.
Assanô, 11.
— prince d'Aki, 9.
— de Hiro-shima, 11.
— Naga-kata, 11.
— Naga-katsou, 10.
— Naga-massa, 9, 10.
— Tsouna-naga, 11.
Assa-ô, 142.
Assô, 29, 120.
Atsoumi, 79, 91.
Atsou-sané, 85.
Aubakou (Secte), 6, 23, 30, 32, 33, 46, 51, 60, 61, 117.
Âu-kiou, 68, 74.
Autaki, 58.
Avadji (Province d'), 133.
Awa (Prince d'), 17, 33.
Awa (Province d'), 16, 18, 111.
Awa, 33.
Ayabé, 48.

Bïn-gô (Province de), 2.
Bi-shiou (Prince de), 110.
Bi-tchiou (Province de), 38, 39, 45, 117, 142.
Bi-zén (Prince de), 31, 32.
Bi-zên (Province de), 31.
Bô-shiou (Province de), 111.
Boun-dji (Ère), 95.
Boun-gô (Province de), 33, 44, 51, 67, 68, 85, 94, 95, 125.
Boun-ka (Ère), 98, 125.
Boun-kiou (Ère), 5.
Boun-koua (Ère), 132.
Boun-séi (Ère), 1, 29, 59, 81, 124.
Bou-zén (Province de), 98, 103.

Chôkoutô, 113.
Chônaï-ta-kawa, 112.
Corée, 18, 83, 88, 89, 119, 121.
Coréens (Potiers), 88, 119.

Daï-chô-dji, 54.
Daï-miô, xiv.
Daï-Nihon-shi, 78.
Daté, 11, 12.
— prince de Sén-daï, 11.
— Hidé-mouné, 12.
Daté Massa-mouné, 11, 12.
— Massa-tsouné, 123.
— Mouné-soumi, 12.
— Mouné-tada, 123.
— prince d'Ouwa-djima, 12.
— de Sén-daï, 12, 123.
— Térou-mato, 11.
— Tomo-mouné, 11.
— d'Yoshi-da, 12.
Datou, 125.
Déwa (Prince de), 138, 139.
— (Province de), 3, 40, 70, 81, 105, 109, 110, 112, 116, 131, 139, 141.
Dji-siou (Secte), 28.
Djô-bô, 38.
Djô-dô (Secte), 1, 2, 5, 8, 13, 14, 21, 22, 23, 24, 46, 54, 55, 56, 57, 62, 63, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 91, 92, 93, 100, 105, 108, 110, 111, 112, 115, 117, 120, 123, 127, 128, 137, 138, 139.
Djô-saï, 18.
Dô-i, 13, 14.
— de Kariya, 13.
— de Koga, 13, 14.
— d'Ô-nô, 14.
— Toshi-foussa, 14.
— Toshi-katsou, 13, 14.
— Tossi-massa, 13.
— Tossi-naga, 13.
Dôkouan, 107.

Eirokou (Ère), 75.
Em-pô (Ère), 22, 91.
Endô, 14.
— Yoshi-taka, 14.
En-kiô (Ère), 13, 23, 28, 36, 38, 55, 92, 107.
États-Unis, 5, 30.
Etchi-gô (Province d'), 15, 30, 54, 56, 67, 79, 92, 109, 114, 115, 136.
Étchiou (Province d'), 53.
Étchi-zén (Province d'), 8, 14, 57, 99, 137.
Européens, 119.

Fori, 15, 16.
— Hidé-massa, 16.
— Hidé-shigué, 16.
— de Moura-matsou, 15, 16.
— Naô-iouki, 15.
— Naô-massa, 15, 16.
— Naô-shigué, 16.

Fori de Shi-iya, 15.
— de Soussaka, 16.
Foudji-i, 70.
— Toshi-naga, 70.
Foudji-tsou, 83.
Foudji-wara Nobou-ira, 72.
— no Soumi-tomô, 8.
Fouka-midzô, 75.
Fou-katsou, 2.
Fouki-agué, 8.
Foukou-i, 137.
Foukou-oka, 49.
Foukou-shima, 37.
Foukou-tchi-yama, 51.
Foukou-yama, 2, 76.
Foukou-yé, 17.
Fou-naï, 47, 68.
Foutchi, 35.
Fou-tchiou, 66, 84, 121.
Fou-zan, 121.

Gamô, 29.
Gô Hôdjô, 102.
Gô-shirô, 89.
Gôtô (Ile de), 17.
Gôtô Soumi-harou, 17.
Goudjô, 7.
Goum-ma, 59.
Gozan-ha (Secte), 95.
Guén-rokou (Ère), 8, 12, 14, 24, 27, 28, 34, 37, 38, 47, 55, 57, 58, 65, 66, 69, 70, 77, 80, 86, 92, 99, 105, 117, 128, 140, 141.
Guén-wa (Ère), 7, 9, 15, 16, 29, 41, 42, 44, 46, 47, 54, 112, 115, 123, 125, 126, 131, 134.

Hadzou, 74.
Hagni, 82.
Hagni-nô-san-tchiou, 103.
Haïbara, 124.
Hakata, 133.
Hamada, 64.
Hama-matsou, 35.
Hanzawa, 4.
Harakiri, xv.
Harima (Province de), 7, 19, 22, 86, 97, 99, 113, 126, 133, 140.
Hashi-ba, 44, 45.
— Iyé-sada, 45.
Hasou-iké, 90.
Hassa-shima, 115.
Hatchiman, 7.
Hatchiman Taro-yoshi, 86.
Hatchinô, 96.
Hatchi-souka, prince d'Awa, 17.
— Iyé-massa, 17.
— Katsou-naga, 17.
Hatsou-mi, 58.
Hayami, 44, 67.
Hayashi, 18.
— Schitchirô-yémon Mitchi-kané, 32.
Haya-shita, 126.
Hégouri, 111.
Hidé-tada, 10, 100.
Hidé-yas, 137, 138, 139, 140.
Hidé-yoshi (Taïkô), xiv, 10, 15, 18, 20, 42, 43, 44, 45, 47, 49, 79, 82, 117, 118.
Hidji, 44.
Hidji-kata, 20.
— Katsou-hissa, 20.
Higashi Honguan-dji (Temple), 14, 22.
Higô (Prince de), 26, 27.
Higô (Province de), 26, 27, 111.
Hi-kami, 105.
Hiko-né (Prince de), 30.
Hiko-né, 30.
Himé-dji, 113.
Hiouga (Province de), 40, 92, 93, 119, 120.
Hiratô, 76, 77.
Hirô-data, 91.
Hiro-saki, 131.
Hirô-sé, 138.
Hirô-shima, 10, 11.
Hissaï, 129.
Hissa-matsou, 62, 63.
Hita-tchi (Province de), 26, 36, 37, 55, 66, 78, 116, 120, 132, 135.
Hitotsou-yanaghi, 19.
— de Kô-matsou, 19.
— Naô-mori, 19.
— Naô-yori, 19.
Hitô-yoshi, 111.
Hiyô (Province de), 19.
Hi-zén (Prince de), 87, 88, 89, 119.
Hi-zén (Province de), 8, 17, 75, 76, 87, 88, 89, 90, 98, 100, 104.
Hô-djô, 20.
— Oudji-naô, 20.
Hô-éi (Ère), 2, 4, 25, 30, 70, 72, 86, 91, 117.
Hoïda Motô-kyô, 84.
Hokké-siou (Secte), 35, 36, 37, 41, 46, 52, 64, 66, 68, 78, 86, 104, 107.
Honda, 21, 22, 23, 24.

Honda, Hirô-taka, 21.
— d'Idzoumi, 23.
— de Kambé, 24.
— Massa-naga, 22.
— Massa-nobou, 22.
— d'Oka-saki, 22, 23.
— Souké-hidé, 21.
— Souké-toki, 21.
— Tada-katsou, 21.
— Tada-massa, 23.
— Tada-tsougou, 23, 24.
— Tada-yoshi, 23.
— de Tanaka, 22.
— Toshi-massa, 2.
— Toshi-tsougou, 24.
— d'Yama-saki, 22, 24.
— Yassou-massa, 24.
— de Zé-zé, 23, 24.
Hon-djô, 110.
Hon-djô, 24, 25.
— Mitchi-yoshi, 25.
— Mouné-massa, 24, 25.
— de Mya-tsou, 25.
Hô-réki (Ère), 5, 7, 13, 24, 101.
Hoshi-na, 25, 64.
— Massa-naô, 25.
— Massa-sada, 25.
Hosso-kawa, prince de Higô, 26.
— Foudji-taka, 26, 27.
— de Kouma-moto, 27.
— d'Oudô, 27.
— Tada-oki, 26, 27.
— Tatsou-taka, 27.
— Toshi-shigné, 27.
— Tsouna-toshi, 27.
— Yori-harou, 26.
Hotta, 28.
— Massa-mori, 28.
— Massa-nobou, 28.
— Massa-taka, 29.
— Massa-toshi, 29.
— Massa-yassou, 28.
— de Mya-kawa, 28.
— de Sakoura, 28, 29.
— de Sanô, 29.

Ibara, 75.
Ibara-ki, 55, 66, 78.
Ichi-hashi, 29.
— Naga-toshi, 29.
Idzou (Province d'), 20.
Idzou-ishi, 117.
Idzoumi (Province d'), 23, 101, 133.
Idzoumi, 133.
Idzou-mô (Province d'), 138.
I-i, prince de Hiko-né, 30.
— Kammon-no-kami, 78.
— Naô-katsou, 30.
— Naô-massa, 30.
— Naô-mitsou, 30.
— Naô-souké, 5, 30.
— Naô-tchika, 30.
I-ida, 16.
I-i-nô, 25.
I-i-yama, 21.
I-i d'Yoïta, 30.
Ikaga, 48.
Ikaô, 49.
Ika-rouka, 124.
Ikéda, prince de Bi-zén, xix, 31.
— Massa-toki, 31.
— Mitsou-massa, 31, 32.
— d'Oka-yama, 31, 32.
— Tada-tsougou, 60.
— Térou-massa, 60.
— Térou-toshi, 32.
— Tsouné-toshi, 31.
Iki (Ile d'), 76.
Ikô-siou (Secte), 133.
Ima-harou, 63.
Ima-tatchi, 57.
Imba, 28.
Imoto, 133.
Ina, 16, 23, 93.
Inaba (Province d'), 41, 60, 61.
Inaba, 32.
— Massa-kadzou, 33.
— Massa-nori, 33.
— Mitchi-taka, 33.
— d'Ouski, 33.
— de Taté-yama, 33,
— d'Yodo, 33.
Ina-founé, 92.
Ina-gaki, 34.
— Naga-shigné, 34.
— Shigné-kata, 34.
— Shigné-moto, 34.
— Shigné-yassou, 34.
— de Toba, 34.
— d'Yama-kami, 34.
Ino-gami, 131.
Inô-ouyé, 55.
— de Hama-matsou, 35, 36.
— Kyo-naga, 35.
— Massa-nari, 35.
— Massa-tô, 36.

Inô-ouyé Séibéi, 35.
— de Shimo-dzouma, 36.
nou-kami, 30.
Inou-yama, 96.
In-shiou (Prince d'), 60, 61.
Irouma, 139.
Ishi-kawa, 52.
Ishi-kawa, 36, 69.
— Foussa-naga, 37.
— de Kamé-yama, 37.
— Mori-yoshi, 36.
— Nori-massa, 69.
— de Shimo-daté, 37.
— Tada-foussa, 37.
— Tada-souké, 36.
Ishi-tsou, 69.
Issé (Province d'), 20, 24, 36, 57, 62, 115, 128, 129, 134.
Issé-saki, 114.
Issoumi, 58.
Itakoura, 37,
— d'Annaka, 39.
— Katsou-shigné, 37.
— de Matsou-yama, 38, 39.
— de Niwa-sé, 38.
— Shigné-kata, 39.
— Shigné-massa, 37.
— Shigné-mouné, 39.
— Shigné-nori, 38.
— Shigné-yoshi, 38.
Italie, 79, 88.
Itchi-nô-mya, 41.
Itchi-nô-séki, 123.
Itchi-wara, 81.
Itô, 39.
— Naga-sané, 39.
— Shétaké, 40.
— d'You-hi, 40.
Itô-i-gawa, 67.
Itsou-saï, 133.
Iwaï, 123.
Iwa-ki, 40.
Iwaki-daïra, 5.
Iwa-ki Shigné-taka, 40.
Iwa-maï, 5.
Iwa-mayé, 5.
Iwami (Province d'), 41, 64.
Iwa-moura, 69.
Iwa-mourata. 92.
Iwaté, 95.
Iwa-tsouki, 101.
Iyé-mitsou, v, xxiii, 64.
Iyé-tada, 6.
Iyé-yas, v, xiv, xix, 10, 18, 21, 25, 30, 44, 49, 59, 60, 62, 63, 64, 78, 90, 91, 98, 102, 110, 111, 115, 119, 121, 129, 137.
Iyé-yoshi, vii, 10.
Iyô (Province d'), 12, 19, 33, 42, 43, 51, 62, 63, 68, 104.

Ka-ashi, 41.
Kadzôkou, 10, 49.
Kadzou-sa (Province de), 2, 18, 25, 41, 50, 53, 58, 81.
Kaga (Province de), 52, 54.
Kaga (Prince de), 52, 53.
Ka-gawa, 65.
Kago-shima, 118, 119.
Kâ-hi (Province de), 73, 95, 98, 99.
Kaï (Province de), 3, 132, 141.
Kaké-kawa, 107.
Kambara, 15, 136.
Kambé, 24.
Kaméda, 40.
Kaméi, 41.
Kaméi koré-nori, 41.
Kamé-yama, 36, 56, 74.
Kami-nô-yama, 70.
Kamo, 94.
Kana-marou Massa-tada, 132.
— Tora-yoshi, 132.
Kana-sawa, 141.
Kanatchi, 135.
Kana-yama, 86.
Kana-zawa, 52.
Kanô, 91.
Kanô, 41.
— Hissa-toshi, 41.
Kan-ra, 53, 60.
Kara-saki Yoshi-hirô, 76.
Karasou-yama, 102.
Kara-tsou, 98.
Kariba, 15.
Kariya, 13.
Kassa, 56.
Kassama, 55.
Ka-shima, 89.
Kata-ghiri, 42.
— Sada-taka, 42.
Kata-hara, 74.
— Iyé-tada, 74.
Katô, 19, 97.
Katô, 42.
— Kagué-yasou, 42.
— de Mina-koutchi, 43.
— Mitsou-yasou, 42.

Katô de Ni-i-ya, 43.
— d'Ossou, 43.
— Yassou-kadô, 43.
— Yassou-oki, 43.
— Yoshi-aki, 43.
Katori, 35, 108.
Katsou, 63.
Katsougué, 91.
Katsou-shika, 52.
Katsou-shita, 13.
Katsou-wara (Prince), 122.
Katsou-yama, 77, 99, 111.
Kavabé, 72.
Kawa-goé, 137.
Kawa-goyé, 139.
Kawata, 24.
Kawatchi (Province de), 20, 36, 123, 126.
Kaya bara, 105.
Ka-yô, 38, 45.
Kazokou (voir Kadzokou).
Kazokou-kaï-kouan, 10.
Kéi-an (Ère), 23, 90.
Kéi-tchi (Ère), 116.
Kéi-tchô (Ère), 12, 20, 26, 30, 33, 39, 40, 45, 49, 50, 53, 54, 78, 79, 82, 85, 87, 95, 106, 109, 110, 111, 120, 122, 128, 130, 135, 137.
Kén-shïn, 109.
Kidô Kô-ïn, 83.
Ki-i, 32.
Ki-i (Province de), 44, 142.
Ki-i, 68.
— prince de Ki-shiou, 44.
— Yori-nobou, 68.
Kikouta, 23.
Kïn-nô-djô-i, 83.
Kinô-saki, 46.
Kinô-shita, 44.
— d'Ashi-mori, 45.
— Nobou-toshi, 44.
Kiô-gokou, 45.
— de Marou-gamé, 46, 47.
— de Miné-yama,
— de Tadotsou, 47.
— Taka-mitchi, 47.
— Taka-tomo, 46.
— Taka-toyô, 47.
— Taka-yoshi, 45, 46.
— de Toyô-oka, 46,
Kiô-hô (Ère), 21, 22, 32, 34, 37, 57, 59, 73, 84, 92, 96, 99, 102, 103.
Kiou-shiou (Ile de), 87, 88, 100, 118.
Ki-shiou (Prince de), 44.
Kishi-wada, 101.
Kita, 43.
Kita Man-dokoro, 10.
Ki-tsou-ki, 67.
Kitsou-régawa, 9.
Kitsou-régawa, 9.
Kô-dzou-ké (Province de), 3, 39, 57, 59, 60, 72, 114, 129.
Koga, 13, 14, 43.
Kô-idé, 47.
— Hidé-massa, 47.
Kô-idzoumi, 42.
Kô-iou, 4.
Kô-ka (Ère), 81.
Kokou, v, xv.
Kô-koua (Ère), 3, 35.
Kôkoura, 98, 100.
Ko-matsou, 19.
Ko-mono, 20.
Komorô, 55.
Kônoyé Hissa-mitchi, 131.
Kôri-yama, 73, 137.
Kô-rokou, 18.
Koromô, 93, 94.
Koshi, 54.
Koshitchi Mitchi-nari, 33.
Kôtchi, 135.
Kouambara, 79.
Kouan-bakou, 10.
Kouan-boun (Ère), 16, 19, 27, 46, 51, 56, 63, 68, 94, 112, 113, 116, 123, 129, 133, 138, 139.
Kouan-éi (Ère), 6, 19, 25, 26, 31, 35, 48, 60, 62, 63, 64, 65, 74, 79, 87, 97, 98, 101, 108, 111, 114, 120, 124, 127, 134, 138.
Kouan-én (Ère), 6, 39, 58, 94, 100, 113.
Kouan-mou-tén-nô, 122.
Kouan-pô (Ère), 50, 97, 115, 129.
Kouan-séi (Ère), 141.
Kouan-tô (Province de), 109.
Kouan-zaki, 34.
Koubiki, 115.
Koubota, 116.
Kougué, xii, 10, 73.
Kouki, 98.
Kouki, 48.
— d'Ayabé, 48.
— Mori-taka, 48.
— de Santa, 48.
— Taka-iouyé, 48.
— Taka-tsouné, 48.
Kouma, 51, 111.

Kouma-motô, 26, 27.
Koumorô, 117.
Kouraki, 141.
Kouro-bané, 101.
Kourô-da, prince de Tchi-kou-zén, 49,
— d'Aki-tsouki, 50.
— de Kourou-ri, 50.
— Mouné-kyô, 49.
— Naga-massa, 50.
— Naka-oki, 50.
— Shigné-taka, 49.
— Yoshi-taka, 49.
Kourô-ishi, 132.
Kourô-kawa, 136.
Kouroumé, 7.
Kouroumé (Prince de), 7, 8.
Kourou-ri, 50.
Kouroushima, 51.
— Naga-tchika, 51.
Koutsouki, 51.
— Tané-tsouna, 51.
Kouwana, 57.
Kouwata, 74.
Kouzé, 52.
— Hiro-nobou, 52.
Kyô-midzou, 32.
Kyô-sou (Prince de), 85.
Kyô-sou-yé, 85.

Liou-kiou (Iles), 119.

Maéda, prince de Kaga, xix, 52, 54.
— de Daï-chô-dji, 54.
— de Nanô-ka-itchi, 53, 62.
— Toshi-harou, 54.
— Toshi-iyé, 10, 52, 53
— Toshi-taka, 53.
— Toshi-tsougou, 53.
— Toshi-tsouné, 53, 54.
— de Tô-yama, 53.
Makabé, 36, 37.
Makinô, 54.
— de Kassama, 55, 56.
— de Kaméyama, 56.
— de Komorô, 55.
— Massa-shigné, 56.
— de Naga-oka, 55.
— Nari-sada, 54.
— Nari-yoshi, 55.
— Tada-nari, 55.
— de Tanabé, 56.
— Yassou-nari, 55.
— Yassou-shigné, 56.
Manabé, 57.
— Aky-kyô, 57.
Man-dji (Ère), 45, 68.
Marou-gami, 45.
Marou-oka, 8.
Mashima, 77.
Masou-yama, 57.
— Massa-toshi, 57.
Matsou-daïra, 10, 24.
— prince d'In-shiou, 60.
— d'Aï-dzou, 64.
— d'Amaga-saki, 72.
— Ari-tchika, 70.
— d'Autaki, 58.
— de Fou-naï, 68.
— de Fou-tchiou, 66.
— de Hamada, 64.
— d'Ima-harou, 63.
— d'Itô-i-gawa, 67.
— d'Iwa-moura, 69.
— Iyé-nori, 69.
— de Kamé-yama, 74.
— de Kami-nô-yama, 70.
— de Ki-tsou-ki, 67.
— de Kôri-yama, 73,136.
— de Kouwana, 62.
— Kyô-massa, 61.
— Kyô-také, 64.
— Massa-katsou, 75.
— Massa-naô, 64.
— Massa-nobou, 58.
— Massa-tsouna, 58, 59.
— de Matsou-moto, 73.
— de Matsou-yama, 62.
— Mitsou-naga, 61.
— de Mori-yama, 65.
— Naka-soumi, 61.
— de Nishi-hô, 74.
— Nobou-katsou, 70.
— Nobou-tsouna, 59.
— Nori-massa, 68.
— Nori-moto, 74.
— d'Obata, 60.
— d'Okou-dono, 71.
— d'Oshi, 59, 60, 62, 64, 65.
— d'Oshima, 75.
— d'Ou-yéda, 70.
— Sada-foussa, 63.
— Sada-katsou, 62, 63.
— Sada-tsouna, 62.
— de Saï-djô, 68.
— de Shima-bara, 75.
— de Shishi-dô, 66.

Matsou-daira Tada-akira, 59.
— Tada-hirô, 60.
— Tada-matsou, 65.
— Taka-saki, 59.
— de Taka-sou, 69.
— de Takô, 63.
— de Tana-koura, 71.
— Tchika-massa, 68.
— Toki-tchika, 136.
— de Tottori, 61.
— Tsouné-foussa, 136.
— de Tsou-yama, 67.
— Yassou-tchika, 71.
— Yassou-toshi, 63.
— d'Yata, 72.
— Yori-moto, 65.
— Yori-ô, 66.
— Yori-shigné, 65.
— Yori-soumi, 68.
— Yori-taka, 66.
— d'Yoshi-da, 58, 59
— Yoshi-kagué, 75.
— Yoshi-yasou, 136.
— Yoshi-youki, 69.
Matsou-i, 71.
— Kouan-dja Koré-yoshi, 71.
Matsou-mai, 76.
Matsou-maï, 76.
Matsou-motô, 73.
Matsou-ou, 22.
Matsou-oura, 17, 76, 98.
Matsou-oura, 76
— de Hiratô, xi, 77.
— Massa-shi, 77.
— Shigné-nobou, 76, 77.
Matsou-shirô, 115.
Matsou-yama, 38, 62, 112.
Matsou-yé, 138.
Méi-wa (Ère), 14, 21, 60, 74, 77, 105, 139.
Mibou, 130.
Mi-harou, 3.
Mi-i, 7.
Mikadô, 10, 49, 83, 98, 110.
Mika-itchi, 136.
Mi-kami, 14.
Mika-tsouki, 86.
Mi-kawa (Province de), 1, 2, 5, 6, 7, 13, 21, 22, 23, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 44, 52, 54, 56, 57, 58, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 100, 101, 102, 103, 108, 110, 111, 112, 113, 123, 126, 127, 130, 133, 137, 141.
Mi-kousa, 97.
Mima-sakou (Province de), 77, 140.
Mina-koutchi, 43.
Minami, 101.
Mina-motô, xix, 49.
— Aki-tsouna, 58.
— Yori-mitsou, 31.
Miné-yama, 46.
Minô, 31.
Minô (Province de), 6, 14, 16, 18, 19, 25, 29, 32, 42, 69, 86, 91, 117, 120, 124, 127, 128, 129, 130.
Mi-oura, 77.
— Massa-shigné, 77.
— Massa-tsougou, 77.
Miô-shïn-dji (Temple de), 3, 12, 15, 17, 19, 20, 29, 31, 32, 33, 40, 42, 43, 45, 47, 58, 59, 67, 98, 99, 100, 122, 123, 126, 127, 130, 132, 134.
Miô-tô, 17.
Mi-shima, 30.
Mitô, 78.
Mitô (Prince de), 5, 30, 65, 66, 78, 79.
— Kouni-mitsou, 78.
— Nari-aki, 78.
— Yori-foussa, 65, 66, 78.
Mitsou-massa, 80.
Mitsou-nô, 99.
Mitsou-ou, 22.
Mitsou-tchi, 21.
Miyaké, 79.
— Massa-sada, 79.
Mi-yé, 20.
Mizo-goutchi, 79.
— Massa-katsou, 79.
Mizou-nô, 80.
— de Noumadzou, 80, 81.
— Tada-kyô, 80, 81.
— Tada-massa, 80, 81.
— de Tsourou-maki, 81.
— d'Yama-gata, 81.
Mô-da, 50.
Mon, v, vi, x.
Moô-da, 18.
Moô-ri, 83.
— (Prince de), 84.
Moô-ri, prince de Nagatô et de Tchô-siou, 82.
Moô-ri de Fou-tchiou, 84, 85.
— Hidé-motô, 84.
— de Kyô-sou yé, 85.
— Massa-hirô, 85.
— Massa-nari, 85.

Moô-ri de Nagatô, 85.
— Nari-taka, 84.
— de Sahégui, 85.
— Taka-massa, 85.
— Taka-tsougou, 85.
— Térou-motô, 82, 84.
— de Tokou-yama, 84.
Mori, 51.
Mori, 86.
— de Mika-tsouki, 86.
— Naga-toshi, 86.
— Naga-tsouna, 86.
— Yoshi-nari, 86.
— Yoshi-taka, 86.
Môri, 139.
Mori-kawa, 87.
— Shigné-toshi, 87.
Mori-oka, 95.
Mori-yama, 65.
Moura-kami, 92.
Moura-matsou, 15, 16.
Moura-yama, 70, 81, 105, 141.
Mousashi (Province de), 3, 4, 50, 59, 101, 107, 137, 139, 141.
Mou-tsou (Province de), 11, 123, 131.
Mya-gui, 11.
Mya-kawa, 28.
Mya-tsou, 24.

Nabé-shima, 87, 88.
— prince de Hi-zén, 87.
— de Gô-shirô, 89.
— de Hasou-iké, 89.
— Kanzô, 88.
— de Ka-shima, 88.
— Katsou-shigné, 89, 90.
— Kyô-hissa, 87.
— Moto-shigné, 89.
— Naô-shigné, 88, 89.
— Naô-soumi, 90.
— Tada-shigné, 89.
— Tsouné-foussa, 87.
Nagaï, 90.
— de Kanô, 90.
— Naô-katsou, 91.
— Naô-massa, 91.
— de Sïnshô, 91.
— de Taka-tsouki, 90.
Naga-oka, 54.
Nagara, 4.
Naga-saki, 88.
Naga-shima, 57.
Naga-shinô, 103.
Nagatô (Prince de), 82, 84.
— (Province de), 82, 84, 85.
Naga-toro, 141.
Nagou-sa, 44.
Nagoya, 110.
Nai-tô, 91.
— d'Iwa-mourata, 92.
— de Koromô, 93.
Naï-tô Kyô-massa, 93.
— Massa-harou, 93.
— Massa-naga, 93.
— Massa-tsougou, 92.
— de Nobé-oka, 92, 93, 94.
— Nobou-nari, 91.
— d'Ouna-gaya, 94.
— Tada-oki, 94.
— de Taka-tô, 93.
— Yoshi-kyô, 92, 93.
Naka, 40, 45, 64, 120.
Naka-gawa, 94.
— yô-Khidé, 94.
Naka-gori, 46.
Naka-moura, 122.
Nakatsou, 103.
Nama-moughi, 119.
Nambé, 95.
— de Hatchinô, 95.
— Mitsou-youki, 95.
— Naô-foussa, 95.
— Nobou-naga, 95.
— Shigné-nobou, 95.
Namé-gata, 120.
Nanô-ka-itchi, 53.
Naô-massa, 138, 139.
Naô-moto, 139.
Naô-yoshi, 140.
Narou-sé, 96.
Nasou, 102, 104, 107.
Nayé-ki, 130.
Nihon-matsou, 97.
Ni-i, 68.
Nii-bari, 132.
Nii-kawa, 53.
Ni-i-mi, 117.
Ni-i-ya, 43.
Niki Yoshi-naga, 115.
Nïn-shô-dji, 29.
Nippon-guaï-shi, 10.
Ni-shi-hô, 74.
Nishi-hôdjô, 140.
Nishi-ô, 96.
— Yoshi-tsougou, 96.
Nishi-ô-bira, 100.

Nitta, 113.
Niwa, 97.
— de Mi kousa, 97
— Naga-hidé, 97.
— Naga-massa, 97.
— de Nihon-matsou, 97.
— Oudji-katsou, 97.
— Oudji-tsougou, 97.
Niwa-sé, 38.
Nobé-oka, 93.
Nobou-naga, 82.
Nobou-tomi, 140.
Nobou-yas, 137.
Nô-gui, 138, 139.
Nomi, 67.
— Mitsou-tchika, 67.
— Shigné-katsou, 67.
Nô-shiou, 7.
Noukada, 21, 100.
Noumada, 10.
Noumadzou, 80.
Noumata, 129.

Obata, 60.
Oda-wara, 102.
Ogassa-wara, 98.
— d'Anshi, 99.
— Hidé-massa, 98, 99.
— de Katsou-yama, 99.
— de Kôkoura, 98, 99, 100.
— Kyô-naga, 99.
— Sada-mouné, 98, 99.
— Sané-kata, 100.
— Tada-naga, 99.
— Tada-sané, 100.
— Tadé-tomo, 98.
— d'Yasou-shi, 98.
Ôhama, 90, 114.
Ohi-mi, 87.
Oïta, 68.
Ôka, 94, 95.
Ôka, 100.
— d'Iwa-tsouki, 101.
— Tada-katsou, 100.
— Tada-yoshi, 101.
Okabé, 4.
Okabé, 101.
— Massa-tsouné, 101.
— Naga-mori, 101.
Okada, 39.
Ôkaki (Prince d'), 128.
Ôkaki, 127, 128.
Oka-saki, 21, 22, 23.
Oka-yama, 31, 32.
Oki-tama, 109.
Ôki, 88.
Ôkou-bô, 102.
— de Hagni-nô-san-tchiou, 103.
— de Karasou-yama, 102.
— Naga-toshi, 102.
— Nori-hirô, 103.
— d'Oda-wara, 102, 103.
— Tada-tané, 102.
— Tada-tomo, 102, 103.
Okou-daïra, 103.
— Nobou-massa, 59, 103.
Okou-dono, 71.
Ôkouma, 88.
Ô-mi (Province d'), 14, 23, 28, 29, 30, 34, 42, 43, 45, 49, 51, 126, 128, 133, 134.
Ô-mi, 60, 61.
Ômidzô, 134.
Omi-kama, 108.
Ômoura, 104.
Ômoura, 104.
— Soumi-harou, 104.
— Soumi-koré, 104.
Onda Guén-dji, 49.
Onô, 19.
Ô-nô, 14, 95, 99.
On-sén, 62.
O-outchi, 135.
Osaka, 10.
Oshi, 59.
Oshima, 75.
Ôshiou (Province d'), 1, 3, 5, 11, 23, 37, 40, 64, 65, 71, 76, 94, 95, 96, 97, 122, 123, 125, 131, 132.
Ossada Naô-katsou, 90.
— Naô-yoshi, 90.
Ossaka, 98.
Osséki, 104.
Ôssou, 42.
Ôssou-mi (Province d'), 119.
Ota, xix, 105.
— de Kaké-kawa, 107.
— de Kaya-bara, 105.
— Motchi-souké, 107.
— Naga-massa, 106.
— Naga-tané, 106.
— Naô-naga, 106.
— Nobou-naga, xix, 10, 18, 82, 94, 105, 106.
— Nobou-ô, 105.
— de Shiba-moura, 106.
— Taka-naga, 105.

Ota de Tén-dô, 105, 106.
— d'Yanaghi-moto, 106.
Ôta-hara, 107.
Ôta-hara, 107.
— Harou-kyô, 107.
Otchi, 63.
Ouda, 122.
Oudô, 27.
Ouna-gaya, 94.
Oun-nô Kotarô, 4.
Oun-nô Kotarô Mouné-tsouna, 115.
— Ouki-mouné, 115.
Ouri, 110.
Oushi-kou, 135.
Oushi-koubô, 54.
Ouski, 33.
Oussomi, 39.
Ousouki, 93.
Outchida, 108.
— Massa-nobou, 108.
Outsou-nô-mya, 126.
Outsou-nô-mya Tada-shigné, 102.
Ouwa, 12.
Ouwa-djima, 12.
Ouwa-djima (Prince d'), 12.
Ou-yéda, 70.
Ouyé-moura, 108.
— Oudji-Aki, 108.
Ouyéno, 134.
Ouyé-sougui, prince d'Yoné-dzawa, 109.
— Katsou-nôri, 109.
Ouyé-sougui Nori-aki, 109.
— Nori-mari, 109.
— Nori-massa, 109.
— Tsouna-nori, 109.
Owari (Province d'), 9, 15, 17, 20, 28, 39, 44, 45, 47, 52, 79, 85, 87, 96, 97, 105, 110, 135.
Owari, 69.
— prince de Bi-shiou, 110.
— Mitsou-tomo, 69.
— Yoshi-naô, 110.
Oyé Hirô-matô, 82.
— Moto-nari, 82.
— Naô-katsou, 91.
Oyé nô Hirô-motô, 82.

Paris, 18.
Perry (Le commodore), 5.

Raï San-yô, 10.
Ri, v.
Rïn-saï (Secte), 9.
Riou-dzô-dji, 88.
Rokougô, 110.
— Massa-nori, 110.
Rônïns, 5, 30.

Sabayé, 57.
Sada-moto, 115.
Sado-wara, 120.
Sadzou-ma, voir Satsou-ma.
Saga, 87, 90.
Sagami (Province de), 102, 103.
Sagara, 124.
Sagara, 111.
— Naga-tsouné, 111.
— Tada-foussa, 111.
Sahégui, 85.
Saï, 114.
Saï-djô, 19.
Saï-djô, 68.
Saï-tama, 59, 101.
Saï-to (Prince de), 18.
Sakaï, 8.
Sakaï, 111.
— de Himé-dji, 113, 114.
— Hirô-tchika, 113.
— d'Issé-saki, 113.
— de Katsou-yama, 112.
— Massa-tchika, 113, 114.
— de Matsou-yama, 112.
— d'Ôhama, 114.
— Tada-hirô, 113.
— Tada-katsou, 111, 112.
— Tada-kyô, 113.
— Tada-naô, 114.
— Tada-shigné, 114.
— Tada-tomo, 111.
— Tada-toshi, 114.
— Tada-tsougou, 112.
— Tada-tsouné, 112.
— Tchika-oudji, 113.
— de Tsou-rouga, 114.
— de Tsourou-oka, 112.
Sakaki-baba, 115.
— Naga-massa, 115.
— Yassou-massa, 115.
Sakata, 28.
Sakou, 55, 92.
Sakoura, 28.
Sakouraï, 72.
Sakouraï, 72.
— Nobou-sada, 72.
Sambé, 96.
Samouraïs, x, xvii, 119.

Sanada, 115.
San-djô d'Anghi-matchi, 73.
Sanô, 29, 107.
Sanouki, 2.
Sanouki (Province de), 45, 47, 65.
Santa, 48.
Sasa-yama, 6.
Sassaki, 45
— Nakou-yori, 85.
Sataké, prince d'Akita, 116.
— d'Akita, 116.
— Massa-yoshi, 115.
— Yoshi-atsou, 116.
— Yoshi-tomo, 116.
Satsou-ma (Province de), 118, 119.
— (Faïence de), 119.
Satsou-ma, 83.
— (Prince de), 118, 119, 120.
Sayama, 20.
Sayô, 86.
Séi-hô, 67.
Séiwa-tén-nô, 115.
Séki, 117.
— Naga-shigné, 117.
Séki-gahara, 119.
Séki-yado, 52.
Sén-daï, 11.
Sén-daï (Prince de), x, 11, 12.
Séngokou, 117, 142.
— Hidé-hissa, 117.
Setsou (Province de), 6, 48, 72, 90, 94.
Shi, 129.
Shiba-moura, 106.
Shibata, 79.
Shibou-kawa Katsou-shigné, 38.
— Yoshi-shigné, 38.
Shiga, 23.
Shi-hoya, 9.
Shi-iya, 15.
Shiki-kami, 106.
Shima (Province de), 34, 48.
Shima-bara, 75.
Shima-dzou, xix, 118, 119.
— prince de Satsou-ma, 118.
— Boun-gô-no-kami, 118.
— Hissa-mitsou Sabourô, 119.
— de Sado-wara, 120.
— Tada-tsouné, 119.
— Yoshi-hirô, 118, 119.
— Yoshi-hissa, 118, 119, 120.
— Youki-hissa, 120.
Shima-kami, 90.
Shima-né, 138.
Shimo-ayata, 121.
Shimo-daté, 37.
Shimo-dzouma, 36.
Shimô-gué, 103.
Shimo-mitchi, 39.
Shimô-sa (Province de), 13, 28, 35, 52, 63, 80, 87, 108, 122.
Shimo-tédô, 125.
Shimô-tsouké (Province de). 8, 9, 29, 102, 104, 107, 124, 126, 127, 130.
Shinanô (Province de), 16, 18, 21, 55, 70, 92, 93, 115, 117, 122.
Shïn-djô, 131.
Shïn-djô, 120.
— Naô-massa, 120.
Shïn-guén, 109.
Shinobou, 37.
Shïnra-sabourô Yoshi-mitsou, 73, 95.
Shi-pé, 19.
Shira-kawa, 1, 71.
Shishi-dô, 66.
Shissa (Province de), 73.
Shô-goun, vii, x, xiv, 10, 64, 78, 80, 83, 88, 90, 91, 94, 98, 100, 105, 110, 111, 115, 118, 121, 137.
Shôgounat, 78, 79, 82, 129, 137.
Shô-hô (Ère), 3.
Shô-tokou (Ère), 36, 43, 130.
Shou-dén Dô-dji, 31.
Simono-séki, 83.
Sïn-dén, 116.
Sïn-gon (Secte), 109, 142.
Sïnshô, 91.
Sïn-siou (Secte), 43.
Sô, 121.
Sô Yoshi-tomô, 121.
Sô Yoshi-toshi, 121.
Sôdô-siou (Secte), 39, 73, 96.
Sôdzouga, 36.
Soé-shima, 88.
Sôma, xi, 122.
— Mori-tané, 122.
Sonhô, 135.
Sônô, 73.
Sonobé, 47.
Sonoki, 104.
Sô-no-shimo, 42.
Sôra, 49.
Soudzou, 25.
Soun-tô, 30.
Sourou-ga (Province de), 4, 22, 41, 75, 80.
Soussaka, 16.

Souwa, 122.
Souwa, 122.
— Yori-tada, 122.
Sou-wo (Province de), 84.
Soyé-no-kami, 134.

Tada-hissa, 118.
Tadji-hi, 6.
Tadotsou, 47.
Tadzima (Province de), 46, 117.
Tahara, 79.
Taïkô, xviii, 9, 18, 49, 50, 52, 83, 88, 102, 119, 121.
Taïkô Hidé-yoshi, 60, 88, 118, 128.
— Taka-sou, 72.
Taï-tokou-dji (Temple de), 4, 6, 7, 8, 16, 20, 26, 27, 29, 42, 47, 50, 52, 53, 54, 98, 99, 105, 106, 125, 129, 134.
Taka-hashi Naô-tsougou, 125.
— Shidzou-tané, 125.
Takaï-saka, 16.
Taka-itchi, 108.
Takaki, 123.
— Massa-tsougou, 123.
Takakou, 75.
Taka-massa, 139.
Taka-matsou, 65.
Taka-nabé, 4.
Taka-oka, 35.
Taka-saki, 59.
Taka-shima, 122, 134.
Taka-sou, 69.
Taka-soughi Shïn-souké, 83.
Takata, 115.
Taka-tô, 93.
Taka-tomi, 25.
Taka-tori, 108.
Taka-tsouki, 90.
Takéda Shïn-gué, 99.
Taki, 6.
Takô, 63, 72.
Tamba (Province de), 6, 47, 48, 51, 74, 105, 124.
Tami-moura, 3.
Ta-moura, 3, 65.
Tamoura, 123.
— Mouné-yoshi, 123.
Tanabé, 56, 142.
Tanaka, 22.
Tana-koura, 71.
Tandji Naô-sada, 50.
— Taka-massou, 104.
Tan-gô (Province de), 24, 46, 56.
Tani, 124.
— Mori-yoshi, 124.
Tan-nan, 123.
Tanouma, 124.
— Moto-youki, 124.
Tan-van, 20.
Tatchi-bana, 125.
— de Shimo-Tédô, 125.
— d'Yana-gawa, 125.
Taté-bayoshi, 3.
Taté-bé, 126.
— Taka-mitsou, 126.
Taté-yama, 33.
Tatsounô, 133.
Tawara, 126.
Tayô-oura, 84, 85.
Tchiba, 87.
Tchi-issa-gata, 70.
Tchika-yoshi, 138.
Tchikou-kô (Province de), 7, 125.
Tchi-kou-wa, 73.
Tchi-kou-zén (Prince de), 49, 50.
Tchi-kou-zén (Province de), 4, 49, 50.
Tchô-siou (Prince de), 82, 83, 84, 119.
Téi-kiô (Ère), 132.
Tém-pô (Ère), 8, 64, 71.
Tén-daï (Secte), 2, 3, 8, 15, 22, 28, 44, 57, 69, 72, 102, 103, 108, 121, 128, 129, 131, 132.
Tén-dô, 105.
Tén-séi (Ère), 9, 102.
Tén-shô (Ère), 17.
Tén-wa (Ère), 66, 96, 140.
Tô, 126.
Toba, 34.
Toba, 48.
Toda, 73, 126, 128.
— d'Ashi-kaga, 127.
— Kadzou-aki, 127.
— Mouné-mitsou, 73.
— d'Ôkaki, 127, 128.
— Oudji-tétsou, 128.
— Oudji-tsouné, 128.
— d'Outsou-nô-mya, 127.
— Tada-toshi, 127.
— Tada-yoshi, 127.
— Yassou-mitsou, 126.
Todô, 128.
— de Hissaï, 129.
— Souké-tora, 128.
— Taka-mitchi, 129.
— Taka-tora, 128.
— Taka-tsougou, 129.

Todô de Tsou, 127, 128.
Todji Kintsouna, 125.
Toga, 8.
Toka, 130.
Tokaïdô, 119.
Toki, 129.
— Sada-massa, 129.
Tôkiô, 18, 88.
Tokou-gawa, v, ix, 1, 2, 7, 10, 30, 40, 59, 62, 63, 64, 77, 78, 79, 80, 83, 84, 100, 101, 108, 113, 119, 127, 130, 133, 137, 141.
Tokou-gawa Naga-tchika, 72.
— Tada-tchika, 74.
Tokou-shima, 17.
Toné, 129.
Tori-i, xi, 130.
— Tada-yoshi, 130.
Tosa, 135.
— (Province de), 135.
Tosa (Prince de), xxi, 135.
Tôshi, 34.
Tôshima, 6.
Tossa (Prince de), 119.
Tô-tô-mi (Province de), 30, 31, 35, 60, 96, 107, 111, 124.
Tottori, 60, 61.
Tô-yama, 53.
Tô-yama, 130.
— Massa-souké, 94.
— Tomô-massa, 130.
Toyô-oka, 46.
Toyô-tomi, 10, 82.
Tozawa, 131.
— Mori-yasou, 131.
Tsou, 128.
Tsougarou, 131, 132.
Tsougarou, 131.
— de Hiro-saki, 131, 132.
— de Kourô-ishi, 132.
— Nobou-foussa, 132.
— Nobou-maki, 132.
— Tané-nobou, 131.
Tsoukouba, 26.
Tsouna-yoshi, 24, 137.
Tsou-nô, 84.
Tsou-rouga, 114.
Tsourou-maki, 81.
Tsourou-oka, 112.
Tsou-shima (Ile de), 121.
Tsou-shima (Prince de), 121.
Tsou-tchi-oura, 132.
Tsou-tchi-ya, 132.
Tsouwa-nô, 41.
Tsou-yama, 140.

Vaki-zaka, 133.
— Yasou-hara, 133.
Vatanabé, 133.
— Mori-tsouna, 133.

Wakassa (Province de), 76, 114.
Waka-yama, 44.
Wakébé, 134.
— Yoshi-mitsou, 134.
Washiou (Province de), 91.

Yaguiou, 134.
Yaguiou, 134.
— Mouné-nori, 134.
Yama-gata, 81.
Yama-goutchi, 135.
— Shigné-massa, 135.
Yama-iyé, 124.
Yama-kado, 125.
Yama-kami, 34.
Yama-kata, 25.
Yama-nô-Outchi, prince de Tosa, 135.
— Hissa-toyô, 135.
— Tossi-mitsou, 135.
Yama-saki, 22.
Yama-shirô (Province d'), 24, 26, 32, 72.
Yamatô (Province d'), 42, 73, 106, 134.
Yana-gawa, 125.
Yanaghi-moto, 106.
Yanagui-sawa, 73, 136.
— de Mika-itchi, 136.
— Nobou-toshi, 73.
— Yasou-aki, 137.
Yasou, 14.
Yassou, 50.
Yata, 72.
Yatabé, 26.
Yédô, 78, 107, 121.
Yémpou, 114.
Yé-nouma, 54.
Yétchi-zén, 137.
— prince de Déwa, 138.
— d'Aka-shi, 140.
— de Foukou-i, 137, 138, 139, 140.
Yétchi-zén de Hirô-sé, 138.
— de Kawa-goyé, 139.
— de Môri, 139.
— Naô-massa, 138, 139.

Yétchi-zén de T'sou-yama, 140.
Yéwa, 69, 130.
Yé-yas (voir Iyé-yas).
Yézo (Ile de), 76.
Yodô, 32.
Yoïta, 30.
Yoko-hama, 78.
Yoko-souka, 96.
Yoné-dzawa, 109.
Yoné-dzawa (Prince d'), 109.
Yoné-dzou, 141.
Yonédzou Katsou-massa, 141.
Yoné-koura, 141.
— Massa-soumi, 141.
Yori-nobou, 44.
Yorí-tomô, 41, 82, 118.
Yoshi-da, 12, 58.
Yoshi-da Shô-ïn, 83.
Yoshi-wara, 137.
Yossa, 24.
You-hi, 40.
You-ki, 80.
Y-oura, 3.
Youri, 40.

Zén-siou (Secte), 9, 11, 16, 17, 18, 19, 25, 30, 34, 37, 38, 39, 40, 41, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 63, 73, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 97, 101, 103, 106, 107, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 118, 120, 122, 124, 130, 131, 133, 135, 136, 139, 141.
Zé-zé, 23.

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Prince'd

BL1015 .P24 v.2-3
Manava Dharma Castra : les lois de Manou
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00162 9981